

## Intempéries et marée noire

Le gouvernement craint le Nouvel An

Les transports risquent d'être perturbés

Le PDG de TotalFina reçu par M. Jospin

Enquête sur les pavillons de complaisance

Morbihan, Gironde et Vendée : nos reportages

Lire p. 6 à 9 et la chronique de Pierre Georges p. 28

## Vendredi à minuit, la grande peur du bogue

Malgré les précautions prises, l'incertitude demeure sur ce sinistre informatique programmé

Alerte générale à EDF et GDF, dans les transports, les télécommunications, les banques et les hôpitaux

Une cellule de crise à Bercy

Nos conseils pour votre informatique personnelle

MALGRÉ les sommes colossales dépensées depuis cinq ans dans le monde entier pour éviter le bogue de l'an 2000, l'incertitude sur l'étendue de ce sinistre programmé demeure très forte, à la veille de l'heure fatidique. A minuit, le 31 décembre, tous les systèmes informatiques et électroniques de la planète risquent de confondre l'an 2000 avec l'année 1900. Sans corrections, les conséquences de cette erreur apparemment anodine auraient été catastrophiques. Des centrales nucléaires aux missiles stratégiques, des télécommunications aux ascenseurs, en passant par nombre d'objets de la vie courante, tous les domaines où interviennent des fonctions informatisées sont concernés.

Partout dans le monde, gouvernants, industriels, commerçants et artisans croisent donc les doigts. Les pays développés sont les plus exposés, mais ils sont aussi les mieux préparés. Les nations les plus pauvres sont moins menacées, si elle ne disposent que d'un faible



nombre d'ordinateurs. L'inquiétude principale concerne certaines régions d'Asie et d'Europe de l'Est, où la plupart des logiciels utilisés ont été piratés. Par manque de moyens financiers et de structure technique, elles risquent de subir les plus fortes perturbations. Avec d'éventuelles répercussions sur les autres pays. Des « dommages collatéraux » ne peuvent donc être exclus, tant la complexité des systèmes informatiques et des réseaux de télécommunication qui les relient est grande.

En France, une cellule de crise installée au ministère de l'économie et des finances rassemblera toutes les informations sur des incidents liés au bogue, à partir du vendredi 31 décembre à midi, heure de Paris, quand il sera déjà minuit dans les îles du Pacifique. Pour vous aider à vivre ce suspense, notre dossier détaille les enjeux du bogue pour les services collectifs et vous donne des conseils pour faire passer l'an 2000 à vos appareils domestiques.

Lire pages 18 et 19

## La décrue du chômage

LE NOMBRE des chômeurs a baissé de 44 400 en novembre, selon les statistiques publiées, jeudi 30 décembre, par le ministère de l'emploi, pour ne plus atteindre que 2 624 000 personnes. La tendance à la baisse s'accélère : le nombre des sans-emploi a diminué, sur les trois derniers mois, de 154 400 personnes, ce qui représente une réduction plus forte que celle enregistrée sur l'ensemble de l'année 1998 (140 000 chômeurs en moins). La reprise économique explique ce reflux du chômage, mais le gouvernement veut aussi voir la preuve des effets de sa politique de l'emploi, à commencer par la réforme de la réduction du temps de travail.

Lire page 28 et notre éditorial page 13

## Un Français redresse le « FT »



OLIVIER FLEUROT

DIRECTEUR général de la *Financial Times*, Olivier Fleurot a réveillé la vénérable institution aux pages saumon, fondée en 1888. Ce Français de quarante-sept ans, nommé il y a un an, a relancé la diffusion tout en lançant un quotidien économique en langue allemande, un hebdomadaire branché.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1231 - 7,50 F



Photos non contractuelles

## Au XXI<sup>e</sup> siècle, Tony Blair voit la Grande-Bretagne en « phare du monde »

LONDRES

de notre correspondant

Que cela se sache, « aucun autre pays au monde ne dispose de la créativité, de la détermination, du courage et du sens de l'équité » propres au « génie britannique » ! Allocation de fin de siècle, discours de mi-mandat, tirade grandiloquente pour un nouveau millénaire ? Rompant avec la tradition autochtone de l'adresse écrite en fin d'année, Tony Blair a tenté, mercredi 29 décembre, de transmettre oralement à son pays un peu de la débordante assurance qui caractérise sa personnalité propre. Il l'a fait sur le ton prêcheur et dans le style légèrement outré qui sont les siens, mais avec pour ambition de faire partager à son pays celle qu'il nourrit pour lui.

« Certains avaient pu prédire qu'avec la perte de son empire, le Royaume-Uni allait peu à peu s'effacer, se retrouver noyé par les géants américains, chinois ou russe », a-t-il d'abord rappelé. De fait, « le pouvoir britannique, au XX<sup>e</sup> siècle, a décliné ». Pourtant rien n'est joué. La Grande-Bretagne est certes plus petite, moins puissante, mais, son jeune premier ministre en est convaincu, ce n'est pas un hasard si elle orga-

nise cette semaine « les plus belles célébrations du millénaire où que ce soit dans le monde ». Age oblige, Tony Blair, qui aura quarante-sept ans en juin 2000, a beau porter désormais des lunettes - révélation privée habilement divulguée la semaine dernière par les experts en relations publiques dont il aime à s'entourer -, c'est un premier ministre qui voit loin.

La Grande-Bretagne « ne sera, au siècle prochain, ni le plus puissant, ni le plus grand pays du monde ». Ce que veut Tony Blair, c'est un royaume confiant en lui-même, un pays qui « se définit comme le phare de la tolérance, de la liberté et de l'entreprise, un pays qui peut être, au XXI<sup>e</sup> siècle, le phare du monde ». Grâce à ce qui a déjà été fait en deux ans et demi par son gouvernement, et en dépit « de tout ce qui reste à faire », les « fondations d'une nouvelle et meilleure Grande-Bretagne » sont jetées. « Si l'on nous en donne le temps, affirme le leader du « nouveau travaillisme », je pense que nous transformerons le pays. » Sauf anticipation du scrutin, les élections sont encore loin (en mai 2002). Et il reste d'énormes efforts à réaliser dans les domaines de la santé publique, de l'éducation nationale et des transports - trois

secteurs largement à la traîne par rapport aux performances des voisins européens. Le pays n'en est pas moins sur la bonne voie, assure le premier ministre. Ses finances « sont excellentes », sa situation économique « stable et très bonne », son chômage au plus bas depuis vingt ans, et tout cela aurait été obtenu grâce « au réformisme radical » de la « troisième voie ».

Selon M. Blair, un seul péril menace la marche en avant du Royaume-Uni : l'isolationnisme, « pure folie » dans un monde où les nations, pour compter, devront « développer de nouvelles voies d'actions collectives ». Dans ce contexte, « adopter une attitude négative vis-à-vis de l'Europe, nous couper de toute influence dans la principale alliance du continent serait pure perversité, la négation même de nos intérêts nationaux au nom du patriotisme ». Couplet européiste d'autant plus nécessaire que, selon un sondage récent, 17 % seulement des Britanniques, le plus bas niveau depuis toujours, sont favorables à la dilution de la livre sterling dans l'euro.

Patrice Claude



CULTURE

## Le nouveau Beaubourg

Refait à neuf après plus de deux ans de travaux, le Centre Pompidou à Paris ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 2000. A la veille de cette renaissance, qui marquera le passage culturel d'un siècle à l'autre, *Le Monde* vous entraîne dans les nouvelles salles de Beaubourg. Seize pages de visite virtuelle, mille informations et explications, un guide pratique avec, en prime, la nouvelle présentation des collections d'arts plastiques. Notre cahier spécial



DÉTOURNEMENT

## Otages depuis sept jours

La situation demeure extrêmement tendue sur l'aéroport de Kandahar au septième jour du détournement de l'avion d'Indian Airlines. L'Inde s'en est remise aux talibans, au pouvoir en Afghanistan, pour convaincre les six pirates de l'air de relâcher les 160 passagers de l'Airbus en leur faisant comprendre qu'une prise d'otages est contraire à l'islam. p. 4

## Après la tempête, les risques de « Réseapolis »

POUR PRÉVOIR de quoi demain sera fait, il y a donc pire encore que les économistes, ce sont les météorologues ! En ces temps déréglés, on brocarde volontiers les uns et les autres - les premiers ont soutenu, pendant longtemps, que le « trou d'air » de l'économie française du début 1999 marquait le début d'une nouvelle récession, les seconds ont été incapables d'anticiper la force des vents qui ont soufflé sur la France ces derniers jours. Il est une autre famille d'experts qui provoque, dans l'opinion, un grand scepticisme, ce sont les « prospectivistes » (*Le Monde Economie* du 21 décembre). Alors que nous serions incapables d'anticiper le climat conjoncturel du trimestre suivant ou celui du ciel du lendemain, ces professeurs ès prospectives prétendent nous faire connaître, avec quinze ou vingt ans d'avance, le monde à venir !

La catastrophe que vient de vivre la France, avec ces deux tempêtes que l'on aura même pas eu le temps de baptiser, confirme pourtant, avec il est vrai une grande gravité, la pertinence de la réflexion engagée il y a une quinzaine d'années par deux représentants de cette discipline, Albert Bressand et Catherine Distler. S'in-

terrogeant, en 1985 déjà, sur l'an 2000, ces deux auteurs annonçaient alors, dans leur livre *La planète relationnelle* (Flammarion), l'avènement inéluctable de « Réseapolis », l'entrée, programmée, de nos pays développés dans une économie d'un type nouveau, une « économie de réseaux ».

Ils en soulignaient alors les avantages, nombreux, mais aussi les inconvénients. L'extraordinaire liberté que procure à chacun de ses membres cette nouvelle économie met aussi chacun d'entre eux dans une incroyable situation de fragilité. Grâce à l'électricité, à la voiture ou à Internet, chacun a accru son indépendance ; à cause d'eux aussi, chacun est plus dépendant. Les réseaux nous enserment ; ils nous libèrent mais nous enchaînent en même temps. C'est ce que les Français viennent de constater à l'occasion du drame collectif qu'ils ont vécu, de ce rappel à l'ordre envoyé, pour Noël, par dame Nature. C'est ce qu'ils s'approprient à vivre peut-être et à nouveau avec le « bogue de l'an 2000 ».

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13



CÔTE D'IVOIRE

## Alassane Ouattara à Abidjan

Le principal opposant au président déchu, Henri Konan Bédié, a regagné la Côte d'Ivoire, mercredi. Dans un entretien exclusif au *Monde*, recueilli dans l'avion qui le ramenait à Abidjan, Alassane Ouattara déclare que son pays vient de vivre « une véritable « révolution des œilletons » à l'ivoirienne » et se dit prêt à coopérer avec le régime militaire. Il devait s'entretenir, jeudi, avec le nouvel homme fort ivoirien, le général Robert Guei (photo). p. 2

International	2	Tableau de bord	15
France-Société	6	Aujourd'hui	18
Carnet	10	Météorologie, jeux	22
Abonnements	10	Culture	24
Horizons	11	Guide culturel	26
Entreprises	14	Radio-Télévision	27

**RETOUR** L'ancien premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara, est rentré à Abidjan, mercredi 29 décembre. Poursuivi par l'ancien régime pour usage de faux papiers, il a

bénéficié d'un non-lieu juste avant l'atterrissage de son avion. ● CANDIDAT à la présidence de la République depuis plusieurs mois, M. Ouattara a confirmé son intention de se présen-

ter. De son côté, le président déposé par les militaires lors du coup d'Etat du 24 décembre, Henri Konan Bédié, a, depuis Bamako, annoncé qu'il se présenterait aussi à d'éventuelles

élections. ● L'AIDE INTERNATIONALE sera nécessaire pour organiser rapidement ces scrutins, a déclaré M. Ouattara, qui s'est entretenu avec Le Monde dans l'avion qui le rame-

nait à Abidjan. ● LE COURS DU CA-CAO continue de baisser, après un léger redressement au moment du coup d'Etat, entraînant le pays dans une grave crise économique.

## Côte d'Ivoire : le putsch ouvre la voie de la présidence à Alassane Ouattara

Le principal opposant à Henri Konan Bédié, le chef de l'Etat destitué, a regagné Abidjan où il devait s'entretenir, jeudi 30 décembre, avec le nouvel homme fort du pays, le général Robert Gueï. Les poursuites engagées contre lui par l'ancien régime ont été abandonnées

### ABIDJAN

correspondance

« Je vous avais promis que je serais de retour avant la fin de l'année. Me voici ! » Large sourire, visiblement heureux de rentrer au pays, Alassane Ouattara est arrivé dans la soirée du mercredi 29 décembre en Côte d'Ivoire, dans une discrétion toute relative. Certes, son parti, le Rassemblement des républicains (RDR), libéral, avait demandé à ses militants de ne pas se rendre à l'aéroport afin d'éviter « tout débordement », mais toute la presse, nationale et internationale, était là, dans une joyeuse pagaille, pour recueillir les propos de l'ancien premier ministre devenu le candidat le plus célèbre à la présidence ivoirienne.

« Ce n'est pas un coup d'Etat, c'est une révolution pacifique », a-t-il lancé, se pressant d'ajouter qu'il n'était « absolument pas au courant » de ce que préparaient les militaires.

« Nous ne déblayons pas le terrain pour Alassane Ouattara », répète de son côté à qui veut l'entendre le nouvel homme fort du pays, le général Gueï. Mais l'application des uns et des autres à démontrer que les militaires n'ont pas pris le pouvoir pour dérouler un tapis rouge à M. Ouattara ne peut cacher la réalité : le président du RDR est le principal bénéficiaire du coup d'Etat.

Jusqu'à jeudi dernier, lorsque des soldats ont entamé la mutinerie qui allait, quelques heures plus tard, déboucher sur la destitution du président Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara et son parti étaient dans une bien mauvaise posture. Lui se trouvait en France sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé par la justice ivoirienne et serait allé directement de l'aéroport à la prison s'il avait tenté de rentrer en Côte d'Ivoire. Les principaux dirigeants de son parti étaient, eux, déjà der-

rière les barreaux, condamnés, début novembre, à deux ans de prison, en vertu de la loi anticasseurs.

L'une des premières actions spectaculaires des mutins fut d'aller, dès vendredi matin, ouvrir les portes de la prison, défoncées à coup de blindés pour libérer les « prisonniers politiques ». Mardi, le juge d'instruction, Laurence Amon, qui avait signé le mandat d'arrêt contre M. Ouattara, signait cette fois la cessation des poursuites, assortie d'une ordonnance de non-lieu dans l'affaire concernant les cartes d'identité ivoiriennes de M. Ouattara, dont le pouvoir mettait en cause l'authenticité.

La querelle sur la nationalité, ivoirienne ou burkinabé, de M. Ouattara semble définitivement close. Seul le président déchu, Henri Konan Bédié, évacué dimanche par l'armée française vers Lomé, n'en a pas encore pris conscience. Mardi, alors

qu'il était à Accra, au Ghana, pour rencontrer le président Jerry Rawlings, il revenait à la charge, expliquant à la presse que M. Ouattara avait entamé ses études en Haute-Volta (ancien nom du Burkina Faso) et les avait achevées aux Etats-Unis avec une bourse voltaïque.

### « LARGE CONSENSUS »

M. Bédié continue de marteler qu'il est toujours le président élu de Côte d'Ivoire. Mardi, il a d'ailleurs dépêché à Bamako son ministre de la défense, Vincent Bandama N'Gatta, pour représenter son pays au sommet des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). M. Bandama N'Gatta en a profité pour annoncer la candidature du président déchu à une éventuelle élection anticipée. Les envoyés de M. Bédié ont retrouvé au Mali le numéro 3 du nouveau pou-

voir ivoirien, le général Abdoulaye Coulibaly, envoyé, lui, par Abidjan. La Cedeao ayant condamné le coup et n'ayant pas encore reconnu officiellement le nouveau régime, les ministres ont fini par refuser l'entrée de la salle aux deux délégués.

Vues d'Abidjan, les tentatives désespérées de M. Bédié de retrouver son fauteuil présidentiel ne sont pas prises au sérieux. Lundi, le général Gueï a demandé qu'on lui propose des hommes « convaincus » pour former un gouvernement de transition « de large consensus » dès la semaine prochaine. Le Front populaire ivoirien (FPI) du socialiste Laurent Gbagbo, et le RDR de M. Ouattara, ont déjà fait savoir qu'ils participeraient à ce gouvernement.

En revanche, mercredi soir, les discussions se poursuivaient au sein du Parti démocratique de Côte

d'Ivoire (PDCI), dont M. Bédié est le président. Privés également de leur secrétaire général, Laurent Dona Fologo, toujours détenu par les militaires, les cadres du PDCI – parti unique jusqu'en 1990 – ne parvenaient pas à s'accorder sur l'attitude à tenir. Seule une petite frange était disposée à suivre les consignes de M. Bédié, données depuis Lomé, et à refuser toute compromission avec le nouveau régime. La majorité du parti est déchirée par la guerre de succession qui vient de s'ouvrir. Faute de candidats « propres » pour la présidentielle – prévue précédemment pour novembre mais dont la date reste maintenant à fixer –, certains responsables du PDCI ont même envisagé de faire appel à l'homme le plus populaire aujourd'hui de la Côte d'Ivoire : le général Gueï...

Fabienne Pompey

### Alassane Dramane Ouattara, candidat à la présidentielle

## « Le pays vient de vivre une véritable "révolution des œillets" à l'ivoirienne »

« Vous étiez menacé par le régime du président Bédié, dont les dernières décisions vous bloquaient à l'étranger. Vous êtes dans l'avion qui vous ramène à Abidjan. Imaginez-vous pouvoir rentrer aussi vite en Côte d'Ivoire ?

– J'avais toujours dit que je serais à Abidjan avant la fin de l'année. Mais il est vrai que je suis étonné par la rapidité avec laquelle les événements se sont précipités. La politique d'exclusion menée par Henri Konan Bédié me faisait craindre le pire : l'explosion d'une guerre civile à plus ou moins brève échéance. Je pensais qu'à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2000 le pays deviendrait ingouvernable. Mais, contrairement à ce qui est dit ici et là, ce qui vient de se passer en Côte d'Ivoire n'est pas un coup d'Etat comme on en connaît ailleurs. Le pays vient de vivre une véritable « révolution des œillets » à l'ivoirienne. Nos forces armées ont été soutenues par le peuple. Ce qui n'est pas surprenant. Les soldats, les gendarmes et les policiers, chez nous, sont parfaitement intégrés dans la société. Nous n'avons quasiment pas de casernes, les militaires vivent donc immergés dans la population. Ils se rendent à leur travail en empruntant les mêmes transports en commun que les autres travailleurs, les autres fonctionnaires.



ALASSANE DRAMANE OUATTARA

– Comment envisagez-vous vos relations avec le général Robert Gueï, qui vient de prendre le pouvoir ?

– Quand j'étais premier ministre du président Félix Houphouët-Boigny, de 1990 à 1993, le général Robert Gueï était chef d'état-major des Forces armées ivoiriennes. Nous nous connaissons bien. D'autant mieux, même, qu'à de nombreuses reprises j'ai assuré l'intérim du président pendant ses longues absences. En 1993, par exemple, j'ai assumé les fonctions de chef de l'Etat de mars à décembre. Nous avons fait du bon travail avec le général. Nous avons restructuré entièrement l'armée, en profitant des bons conseils que nous prodiguait le général Jeannou Lacaze. Il est prévu du reste que je rencontre le général Gueï dès jeudi, après les entretiens que j'aurai eus mercredi soir, à ma descente d'avion, avec les respon-

sables du RDR, le Rassemblement des républicains. Il est déjà acquis que nous allons jouer le jeu et que nous aurons des ministres dans le prochain gouvernement de transition placé sous l'autorité du Conseil national de salut public.

– Comment voyez-vous le futur proche de la Côte d'Ivoire ?

– Je suis assez optimiste car nos compatriotes n'auront aucun mal à se réconcilier. J'ai également confiance dans les capacités du général Gueï à remettre les Ivoiriens au travail. Je suis en revanche assez inquiet en ce qui concerne l'économie, car notre pays a été littéralement pillé par l'équipe de Bédié. Il faut, en outre, que nous tenions au plus tôt des élections. L'idéal serait que nous puissions les organiser avant le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine, l'OUA, en juin, pour ne pas nous retrouver au ban des nations africaines. Mais c'est un objectif difficile à atteindre. Tous les dés sont pipés : les listes électorales, le code électoral et même la Constitution ont été modifiés de manière à favoriser le précédent régime. A ce propos, j'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle nous appuie, tant dans les procédures que dans le financement de ce scrutin. Il est vital que nous tenions cette élection au plus vite, pour nous comme pour tous nos partenaires. »

Propos recueillis par Frédéric Fritscher

## La mission militaire française n'a rien vu venir...

**TROP FAIBLE** en hommes et en moyens, insuffisamment épaulée par des forces prépositionnées qui avaient d'autres tâches en vue, la mission militaire française de coopération à Abidjan n'a pas vu venir la crise dans l'armée ivoirienne. Pas davantage les services de renseignement qui, cependant, sont censés évoluer à l'aise au sein d'une population de quelque 18 000 à 20 000 ressortissants nationaux dont ils contribuent à garantir la sécurité. C'est aujourd'hui, une semaine après le coup d'Etat du général Robert Gueï, le diagnostic que font les états-majors français.

### « SONNETTE D'ALARME »

La France maintient, en Côte d'Ivoire, une trentaine de coopérants et assistants techniques militaires auprès d'une force armée qui atteint les 16 500 hommes, parmi lesquels 7 000 de l'armée de terre, 6 000 gendarmes et 1 300 de la garde présidentielle. A leur tête, un chef d'état-major, Lassana Timité, qui est issu de la marine (un millier d'hommes) dont il a été chef d'état-major, du temps où le général Gueï était lui-même le chef d'état-major général des forces ivoiriennes, et qui connaît assez mal le reste de l'institution militaire. Il vient d'être écarté et de prendre le poste honorifique d'inspecteur général des armées. « Il y a un manque de maîtrise des chefs militaires locaux sur leurs troupes, observe un expert militaire français qui rentre d'une tournée en Afrique, et une incapacité à prendre les responsabilités qui s'imposent face à des dérapages liés à des revendications d'ordre salarial, comme ce fut déjà le cas en 1997. »

Sur place, l'armée ivoirienne a vieilli et elle n'a pas su ou pas voulu déceler les jeunes générations d'officiers prêts à prendre la relève. Au contraire, elle les a maintenus dans des emplois subalternes, sans leur offrir les perspectives de carrière qui auraient pu mieux les motiver.

De leur côté, si les coopérants français paraissent bien intégrés, ils n'en constituent pas moins un corps aux effectifs et aux moyens « trop ti-

quand la situation devient instable.

Le gouvernement français dispose aujourd'hui d'une analyse des faits, avant même que n'ait éclaté la crise à Abidjan, qui émane de l'inspection générale des armées et qui concerne, outre la Côte d'Ivoire, d'autres pays en Afrique avec lesquels la France a noué des relations militaires permanentes sur la base des accords de défense ou d'assistance conclus en leur temps avec eux.

### Le général Gueï met en cause un conseiller de M. Chirac

« M. Dupuch (...) veut coûte que coûte imposer M. Bédié à la Côte d'Ivoire », a déclaré le général Gueï, mercredi 29 décembre, alors qu'il s'adressait aux préfets. Il faisait ainsi siennes des affirmations selon lesquelles Michel Dupuch, conseiller de Jacques Chirac pour les affaires étrangères et ambassadeur en Côte d'Ivoire de 1979 à 1994, serait intervenu auprès des chefs d'Etat d'Afrique occidentale pour leur demander d'intervenir politiquement, voire militairement, en faveur de M. Bédié. La presse ivoirienne a rappelé l'amitié de M. Dupuch pour le président Bédié tout comme son hostilité à l'accession d'Alassane Ouattara au pouvoir.

A l'Elysée, on dément cette version des faits et l'on explique que, à la demande de M. Chirac, Michel Dupuch a pris des contacts dans les capitales africaines afin d'expliquer les préoccupations de Paris quant au sort des 20 000 Français résidant en Côte d'Ivoire, et ce à un moment où l'issue de la crise restait incertaine.

rés vers le bas », selon cette même source, c'est-à-dire qu'ils sont en nombre notoirement insuffisant pour instruire les militaires locaux, les former aux exigences du droit international et pour se préoccuper de leur logistique. Ils n'ont pas davantage le temps, ni la possibilité, voire l'aptitude à jouer le rôle, qu'on attend d'eux, de « sonnette d'alarme » au profit des autorités françaises

D'une façon générale, la mission militaire française de coopération, en Côte d'Ivoire ou ailleurs, est jugée trop faible pour pouvoir tenir tous ses engagements. Le risque existe qu'elle manque, dans ces conditions, d'efficacité si elle n'était pas relayée et renforcée par les unités françaises déjà prépositionnées. A Abidjan, près de l'aéroport et du port, stationnent quelque 570 soldats français au titre des accords de défense. Ils sont chargés de la protection des intérêts français et ils garantissent la sécurité des enceintes diplomatiques ou consulaires.

Mais la nature même de ce déploiement – et, donc, son savoir-faire et sa connaissance du terrain ou des responsables militaires locaux – varie au fil des mois : en effet, entre 70 % et 75 % des effectifs de ce bataillon changent tous les quatre mois au rythme de l'envoi de ce qu'on appelle les « compagnies tournantes » prélevées dans chaque garnison en France.

L'idée qui prévaut aujourd'hui dans les états-majors est de faire en sorte que ces forces prépositionnées soient davantage permanentes pour participer régulièrement au travail de formation et de perfectionnement des cadres africains sur place, dans l'intention de soulager et de venir en aide aux coopérants. La réduction du « format » des armées françaises, liée à leur professionnalisation, va probablement accélérer la mise en pratique d'une telle solution que devra accompagner une stabilisation des effectifs alloués jusqu'à présent à la mission militaire de coopération.

F. Po.

Jacques Isnard

## L'effondrement des cours du cacao a plongé le pays dans une grave crise économique

### ABIDJAN

correspondance

Le temps d'une mutinerie, les cours du cacao ont remonté sur le marché de Londres. Mais les planteurs ivoiriens, producteurs de la première source de devises du pays, n'ont pas eu le temps d'en sentir les effets. A peine le calme revenu, les cours du cacao ont recommencé leur baisse inexorable. La crise de la filière continue, et elle est d'autant plus difficile à supporter dans les campagnes ivoiriennes que le pays a fait, cette année, l'expérience amère de la libéralisation et de la déréglementation.

Selon les experts de Washington, cette libéralisation à marche forcée devait d'abord profiter aux paysans, qui allaient enfin pouvoir toucher une plus grosse part des bénéfices du cacao, au détriment de l'Etat, en négociant directement les prix avec les acheteurs en fonction des fluctuations du marché mondial. Anticipant la pagaille que n'a pas manqué d'engendrer sur la place cette dérégulation de

la filière, le marché a plongé, et le cacao a atteint son cours le plus bas depuis huit ans.

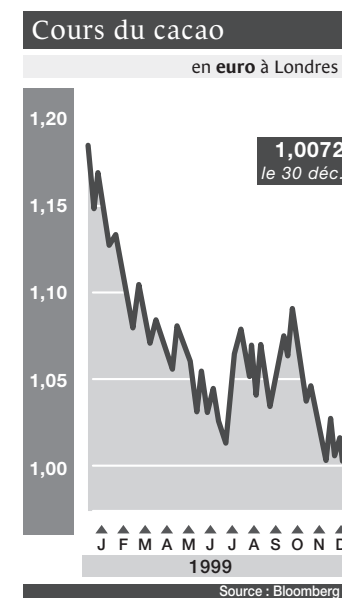
Dépourvus de capacité de stockage, pris à la gorge par leurs créanciers, les producteurs ivoiriens, dont l'organisation en coopérative est encore embryonnaire, n'ont rien pu faire : actuellement, le cacao leur est acheté entre 200 et 350 francs CFA le kilo, soit la moitié de son prix en 1998 à la même époque.

### L'expérience amère de la libéralisation et de la déréglementation

Ils estiment avoir perdu quelque 40,5 milliards de francs CFA (405 millions de francs, soit environ 62 millions d'euros) sur les 150 000 tonnes commercialisées par la Côte d'Ivoire depuis l'ouver-

ture de la campagne, en octobre. Les exportateurs ivoiriens les plus vulnérables ont déjà mis la clé sous la porte, d'autres sont dramatiquement endettés et seuls les plus gros, les grands groupes internationaux ou leurs partenaires ivoiriens, tiennent encore le coup. « Les bailleurs de fonds ont libéralisé pour leurs frères, les grandes sociétés internationales, et pendant ce temps, faute d'argent, nos enfants ne vont pas à l'école », se plaignent les représentants des producteurs, qui ont organisé la première grande grève de leur histoire fin novembre.

Pour tenter de limiter la casse, le gouvernement du président Bédié avait réduit les taxes à l'exportation, acceptant une moins-value de recettes fiscales. Décision douloureuse : l'Etat, privé de concours extérieurs depuis un an, accusé de « mauvaise gouvernance », a du mal à boucler ses fins de mois. Et peine perdue, car cette décision n'a pas profité aux producteurs, et les cours ont continué leur chute, les marchés se fondant notam-



ment sur les excellentes prévisions de récoltes, allant de 1,2 à 1,4 million de tonnes selon les estimations. Ces derniers mois, la crise était gérée par la « Nouvelle Cais-

## L'écologiste russe Alexandre Nikitine est acquitté

MOSCOU

Correspondance

« C'est une très bonne nouvelle pour la Russie. » L'écologiste Alexandre Nikitine, accusé de haute trahison et d'espionnage, pour avoir divulgué des informations sur la flotte nucléaire russe, a ainsi salué, mercredi 29 décembre, l'annonce de son acquittement par un tribunal de Saint-Petersbourg.

M. Nikitine, un ancien officier russe de quarante-sept ans, avait été arrêté le 6 février 1996 par le FSB (ex-KGB), après avoir participé à la rédaction d'un rapport de l'organisation écologiste norvégienne Bellona, sur « les risques potentiels de pollution radioactive » dans la région de Mourmansk, où sont basés les sous-marins nucléaires de la flotte du Nord.

Le FSB l'accusait d'avoir utilisé sa carte d'officier pour pénétrer dans une unité militaire de Saint-Petersbourg, où il aurait consulté des documents classés « secrets » et « top secret ». Mis en liberté provisoire en décembre 1996 – après dix mois de détention –, avec interdiction de quitter le territoire russe, Alexandre Nikitine a toujours clamé son innocence, soutenu par de nombreux représentants d'organisations de défense des droits de l'homme.

Alors que le procureur général avait requis douze ans d'emprisonnement contre Nikitine, Sergueï Golets, le président du tribunal de Saint-Petersbourg a, lui, estimé que les enquêteurs du FSB avaient violé les normes de procédure, construisant l'acte d'accusation sur des lois adoptées après la rédaction du rapport de l'association écologiste Bellona. M. Golets s'est également rallié à l'une des thèses de la défense, faisant valoir que toute information cruciale concernant l'environnement et la santé humaine se devait d'être rendue publique, comme le stipule la Constitution russe.

Iouri Schmidt, l'avocat de M. Nikitine, a estimé que l'acquittement de son client constituait une « défaite complète et honteuse pour le FSB », et que le dossier entrerait dans l'histoire de la défense des droits de l'homme. Après l'annonce du verdict, Nils Eohmer, porte-parole de Bellona, a salué l'impartialité et le professionnalisme du juge qui n'a pas cédé à la pression des militaires et des services secrets russes. « Maintenant qu'Alexandre Nikitine est libre [les écologistes russes] se rendront compte qu'il est possible de publier des informations sur la situation de l'environnement en Russie », s'est-il félicité. Le 20 juillet, après huit mois de détention préventive, le journaliste militaire Grigori Pasko avait été condamné à Vladivostok à trois ans de prison, pour avoir « outrepassé ses fonctions », et immédiatement amnistié. Inculpé d'espionnage, M. Pasko était accusé par le FSB d'avoir fourni, à des médias japonais, des informations sur le déversement en mer du Japon de déchets radioactifs et chimiques par la marine russe.

Agathe Duparc

# Ouverture d'une information judiciaire contre Helmut Kohl

Sauf opposition, peu probable, du Bundestag, le parquet ouvrira une enquête dès lundi 3 janvier sur l'affaire des « caisses noires » de la CDU. L'ancien chancelier maintient le silence sur ses généreux donateurs

L'ancien chancelier allemand Helmut Kohl, le « père de la réunification », poursuivi en justice comme un vulgaire malfaiteur pour avoir bénéficié de financements illicites ! Même si ceux-ci étaient destinés à son parti, l'Union

BERLIN

Correspondance

La machine judiciaire est en marche. Depuis mercredi 29 décembre, Helmut Kohl est officiellement dans le collimateur du parquet de Bonn. Comme le veut la législation allemande, les magistrats ont informé le président du Bundestag de leur intention d'ouvrir une information judiciaire pour « malversations » contre l'ancien chancelier, toujours député et dont l'immunité parlementaire doit être levée.

Depuis cette notification, la commission *ad hoc* du Bundestag dispose d'un délai de quarante-huit heures pour faire obstacle à l'ouverture de l'information. Mais il est d'usage qu'elle prenne simplement acte des intentions de la justice et laisse les affaires suivre leur cours. Le parquet envisage donc d'engager son en-

quête dès lundi. Helmut Kohl, l'ex-doyen écouté et respecté des chefs de gouvernement européens, s'attend donc à répondre de ses actes comme un simple citoyen. Une chute vertigineuse après un bref *come back*, début novembre, dans le rôle de retraité méritant aux côtés de l'ancien président américain George Bush et de l'ex-numéro soviétique Mikhaïl Gorbatchev. C'était à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin.

MYSTÉRIEUX DONATEURS

Sa faute : avoir accepté, dans les années 90, des dons anonymes pour renflouer les caisses de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), alors que celui-ci avait un besoin urgent de liquidités pour s'implanter dans l'ex-RDA. « C'est la faute que j'ai commise, que je concède et que je

regrette », a confessé M. Kohl à la mi-décembre dans une interview télévisée, reconnaissant avoir « perçu, entre 1993 et 1998, des dons qui se sont élevés à 1,5 à 2 millions de marks » (700 millions à 1,02 million d'euros). Pour son malheur et celui de son parti, cette confession reste cependant truffée de zones d'ombre. A combien s'élevaient réellement ces dons occultes ? Ils sont déjà chiffrés à au moins 4 millions de marks (2,05 millions d'euros) par un audit réclamé par la CDU ? Et surtout, qui étaient les mystérieux donateurs de l'ère Kohl ? L'ex-chancelier, lâché par l'actuelle direction du parti qui le presse de passer des aveux complets, se refuse obstinément à dévoiler leur identité, invoquant la parole donnée.

Un silence propice à toutes les spéculations, d'autant que cette

affaire de financement occulte est née de révélations sur un don de 1 million de marks à la CDU effectué par un marchand d'armes, Karlheinz Schreiber, en 1991. Ce même Schreiber était à l'époque partie prenante d'une vente de blindés allemands à l'Arabie Saoudite autorisée par le gouvernement Kohl.

UNE AUBAINE POUR LE SPD

D'où le soupçon d'une décision achetée. Pour l'heure toutefois, le parquet de Bonn se veut prudent. La procédure, a-t-il précisé, sera ouverte sur la seule base de plaintes contre M. Kohl, des informations de la presse et des déclarations de l'ex-chancelier lui-même. Si toutefois M. Kohl devait répondre de ses actes devant la justice, il encourrerait une peine maximale de cinq ans de prison et une amende.

Reste que l'onde de choc politique est considérable. Les agissements de l'ancien chancelier ont soulevé l'indignation du président du Bundestag, le social-démocrate (SPD) Wolfgang Thierse, qui y voit une « césure profonde dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne ». « Qu'un chancelier, président de parti, ait dû reconnaître avoir contrevenu pendant des années à la loi sur le financement des partis, à la Constitution et à sa propre fonction, c'est une chose monstrueuse », a-t-il lancé.

Quant au SPD, menacé un temps par la CDU dans ses fiefs régionaux du Schleswig-Holstein et de Rhénanie du Nord-Westphalie, où l'on votera en février et en mai 2000, l'exploitation de l'« affaire Kohl » constitue évidemment une aubaine. – (Intérim)

## « Vache folle » : la France attaque Bruxelles devant la Cour de justice européenne

LA GUERRE du bœuf aura bien lieu. Dans le contentieux de la « vache folle » qui l'oppose tant à Bruxelles qu'à Londres, le gouvernement français a décidé de contre-attaquer avec force et détermination. Paris a transmis, mercredi 29 décembre, à la Commission européenne une note détaillée en réponse à l'« avis motivé » que cette dernière lui avait adressé le 16 décembre dans le cadre de la procédure d'infraction engagée après le refus français de lever l'embargo contre les viandes bovines britanniques.

Ce document, qui comporte six chapitres, se termine par l'annonce de la décision française de saisir la Cour de justice européenne compte tenu des risques sanitaires inhérents à la levée de l'embargo frappant les viandes bovines britanniques. Paris estime que, face au risque d'épidémie d'une nouvelle maladie humaine, la Commission a péché par manque de vigilance et n'a pas respecté le principe de précaution. « Dans un domaine où les connaissances scientifiques évoluent très rapidement et s'agissant d'une maladie mortelle, le gouvernement français estime que la plus grande vigilance doit s'imposer », peut-on lire en conclusion de cette note.

« IMPÉRATIFS DE SANTÉ »

Le gouvernement rappelle tout d'abord à la Commission européenne la spécificité de la législation française en matière de sécurité alimentaire qui lui imposait, aux termes de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998, de saisir l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) avant de pouvoir publier un arrêté qui aurait permis la levée, décidée par Bruxelles dès le 1<sup>er</sup> août, de l'embargo. Les autorités françaises contestent donc l'affirmation selon laquelle l'« intention du gouvernement français de ne pas se conformer à ses obligations communautaires est donc manifeste », comme le soutient la Commission. « Tout au long de cette crise, les autorités françaises se

sont toujours efforcées de rechercher une solution satisfaisante, compte tenu des impératifs de santé publique. »

Le gouvernement rappelle par ailleurs qu'il ressort des deux avis émis par l'Afssa qu'étant donné les incertitudes persistant sur le mode de transmission de l'agent infectieux de la « vache folle », sur la période d'incubation de la maladie et sur la distribution de l'infectiosité au cours du temps chez les bovins des « doutes sérieux » persistent quant au risque que représente pour la santé humaine la consommation de viandes bovines britanniques proposées à l'exportation. En d'autres termes, il ne semble pas possible aux autorités françaises de permettre, dès à présent, l'introduction pour la consommation sur leur territoire de viandes bovines exportées à partir du sol britannique.

Une partie de la note transmise à Bruxelles concerne l'analyse très critique faite par Paris quant à la manière dont les instances scientifiques communautaires ont examiné les nouveaux éléments sur lesquels les experts de l'Afssa avaient, pour partie, fondé leurs conclusions. Le gouvernement constate notamment que la Commission ne fait aucune mention des avis minoritaires exprimés par quelques-uns des meilleurs spécialistes des maladies à prion réunis au sein du groupe *ad hoc* de Bruxelles. Ces derniers avançaient l'hypothèse de risques sanitaires substantiels liés notamment aux incertitudes quant aux modes de transmission de la maladie. « Les autorités françaises constatent que la Commission ne fait aucune mention du rapport de ce groupe ni de ces avis minoritaires dans son avis motivé. Or, elles considèrent que ces avis minoritaires auraient dû, par application du principe de précaution, conduire la Commission à réviser sa décision relative à la levée de l'embargo, peut-on lire dans le document adressé à Bruxelles. En ne le faisant pas, la Commission a, selon les autorités françaises, mé-

connu un principe consacré par le traité et la jurisprudence de la Cour. »

Cette note revient également sur les problèmes de l'étiquetage des produits et la traçabilité des animaux. Elle indique sur ce point que le document intitulé « *Éléments pour une entente* », daté du 23 novembre et élaboré entre la Commission, le Royaume-Uni et la France, pour tenter de sortir de cette crise, confirmait l'obligation incombant aux Etats-membres de maintenir la traçabilité de la viande bovine et des produits dérivés d'origine britannique, et ce « même après transformation ou re-

conditionnement, de manière à donner à l'Etat-membre qui le soumette les moyens d'assurer un étiquetage informatif pour le consommateur final ». Or Paris observe aujourd'hui que la Commission n'a pas pris les mesures qu'elle pouvait prendre pour asseoir, avec une sécurité juridique suffisante, l'obligation de traçabilité indispensable de ces viandes.

EMBARGO DURABLE

Au total, Paris estime donc que le document « *Éléments pour entente* » n'est plus d'actualité, ce qui conduit la France à rompre les ponts établis avec Londres et à

maintenir de manière durable l'embargo. Rappelant l'importance qu'elle accorde à la mise en œuvre rapide d'un programme de tests de dépistage de l'encéphalopathie spongiforme bovine aussi bien au Royaume-Uni que dans l'ensemble des Etats-membres – demande toujours repoussée par Bruxelles –, le gouvernement estime qu'au vu de l'ensemble des arguments qu'il lui a fournis la Commission aurait dû réviser sa décision relative à l'embargo ou, « en tout état de cause, en suspendre l'application ».

Jean-Yves Nau

## Les Russes gagnent du terrain à Grozny au prix de lourdes pertes

LES COMBATTANTS tchéchènes ont reconquis, mercredi 29 décembre, avoir dû abandonner leurs positions sur deux collines de la capitale tchéchène – soumises au bombardement incessant de l'armée russe – pour se retrancher sur des hauteurs voisines. Des dizaines de soldats russes et de combattants tchéchènes seraient morts, ce même jour, dans de violents combats pour le contrôle des quartiers nord et est de Grozny, selon des chefs militaires tchéchènes.

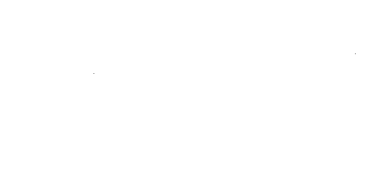
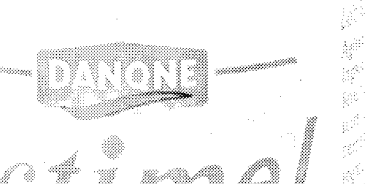
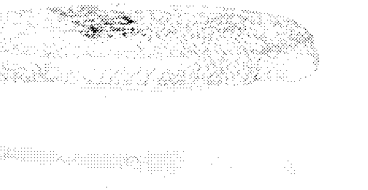
Russes et Tchéchènes se sont violemment opposés notamment dans les quartiers de Staropromyslovkaïa et Kataïama, selon le centre de presse tchéchène

contacté par téléphone. Un hélicoptère russe de transport de troupes aurait été abattu au-dessus de Kataïama. Des combats intenses ont également eu lieu dans le quartier Oktiabrskaja.

Les blindés russes n'ont pas encore été engagés dans la bataille, alors que de nombreux renforts continuent d'affluer dans les bases russes autour de la ville et que l'armée pilonne intensément la capitale, utilisant des Grad, lance-roquettes multiples et artillerie lourde. L'aviation mène également des raids réguliers. Le chef de l'armée de l'air russe, le général Anatoli Kornoukov, a menacé mercredi d'avoir recours à des armes de destruction « plus efficaces que

celles utilisées présentement », a rapporté l'agence Interfax.

Alors que les informations concernant les combats à Grozny sont difficilement vérifiables, six journalistes occidentaux ont été arrêtés, mercredi, près de Grozny, par les forces russes. Détenus pendant plusieurs heures sur une base russe d'Ossétie du Nord, Marcus Warren, du *Daily Telegraph*, Rodrigo Fernandez, correspondant du quotidien espagnol *El País*, David Filipov du *Boston Globe*, Daniel Williams du *Washington Post*, Ricardo Ortega de la télévision espagnole *Antenna 3* et son cameraman Teimuraz Gabashvili font l'objet d'une mesure d'expulsion. – (AFP, Reuters.)



# L'Inde compte sur les talibans pour trouver une issue au détournement de l'Airbus

Les pirates de l'air ont cédé sur deux de leurs revendications

**Au septième jour du détournement de l'Airbus d'Indian Airlines, toujours immobilisé sur l'aéroport de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan,**

**NEW DELHI**  
*de notre correspondant en Asie du Sud*

La situation est devenue extrêmement tendue au septième jour du détournement de l'avion d'Indian Airlines. Selon des sources à Kandahar, ville du sud de l'Afghanistan où l'avion, avec ses quelque 160 passagers et membres d'équipage, est stationné depuis samedi, les pirates de l'air, de plus en plus nerveux, ont menacé mercredi 29 décembre au soir de redécoller vers une destination inconnue s'il ne se passait rien.

Relayant cette impatience, le ministre des affaires étrangères d'Afghanistan, le taliban Wakil Ahmad Mutawakil, a affirmé lors d'une conférence de presse tenue sur le tarmac : *« Si la partie indienne ne résout pas la crise, nous demanderons aux pirates de quitter l'Afghanistan et nous les y forcerons. »*

M. Mutawakil s'est refusé à préciser combien de temps les talibans étaient encore prêts à at-

tendre, déclarant : *« Nous ne sommes pas ici pour donner des ultimatums, nous sommes ici pour trouver une solution pacifique au problème. »* Il a toutefois ajouté : *« Nous exigeons des deux parties qu'elles ne perdent pas de temps et qu'elles parviennent à une solution. »*

**« NON CONFORMES À L'ISLAM »**

Les talibans, dont une partie au moins sont entrés dans la négociation, avaient obtenu mercredi que les pirates cèdent sur deux de leurs revendications, *« non conformes à l'islam »* : le retour du corps d'un séparatiste musulman tué au Cachemir indien en juin lors d'une « tentative d'évasion », et une somme de 200 millions de dollars. Ils ont aussi, selon une source à Kandahar, *« donné des cours de théologie islamique aux pirates pour leur faire valoir que la prise d'otages innocents était contraire à l'islam »*. Les pirates exigent toujours la libération de trente-six militants cachemiris détenus dans les prisons

indiennes, dont celle d'un chef religieux pakistanais, Masood Azhar.

L'entrée dans la négociation des talibans, et en particulier de M. Mutawakil, qui, dit-on à Delhi, *« aide beaucoup et paye de sa personne pour la faire avancer »*, était souhaitée depuis le début par l'Inde qui, après avoir voué les talibans aux géomnies, s'en remet totalement à eux pour trouver une issue à la crise. Dans cette optique, le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, a affirmé mercredi qu'il avait pris contact avec l'Arabie saoudite et avec les Emirats arabes unis, deux des trois pays (le troisième étant le Pakistan) à reconnaître les talibans, ainsi qu'avec des gens qui avaient accès au Mollah Omar, chef suprême des talibans, pour leur demander d'aider à finir au plus vite cette affaire.

La baisse des exigences des pirates a été accueillie sans enthousiasme particulier à New Delhi, où le ministre des affaires parlementaires, Pramod Mahajan, a affir-

exploser les trois appareils, après les avoir fait évacuer. Ils gardent une cinquantaine d'otages. Les derniers otages sont libérés le 29 septembre par l'armée jordanienne. Le 30, le sept fedayins sont remis en liberté.
● **Le 14 juin 1985**, un Boeing 727 de la TWA avec 153 personnes à bord est détourné sur Beyrouth. Un otage américain est exécuté dans cette ville, entre deux brèves escales à Alger. Trois chiïtes libanais exigent la libération de plus de 750 Palestiniens et Libanais détenus en Israël, qui acceptera de libérer 31 Libanais, en majorité chiïtes. Après 17 jours de négociations, les derniers otages sont libérés le 30 juin.
● **Le 2 mars 1981**, un Boeing des Pakistan International Airlines reliant Karachi à Peshawar

(Pakistan) avec 148 personnes à bord, est détourné sur Kaboul (Afghanistan). Les trois pirates pakistanais exigent la libération de 92 prisonniers politiques au Pakistan. Les otages ne seront libérés que le 14 mars.

● **Le 27 juin 1976**, un Airbus d'Air France avec plus de 250 personnes à bord est détourné vers Entebbe (Ouganda) par des Palestiniens qui exigent la libération d'une cinquantaine des leurs détenus en Israël, en RFA, au Kenya, en Suisse et en France. Près de 150 otages sont libérés dans les jours qui suivent, mais un commando aéroporté donne l'assaut et libère les 105 derniers otages. Trois seront tués ainsi que le chef du commando israélien et les sept pirates. – (AFP)

### Les précédents détournements

● **Le « record » de durée** des détournements d'avion est détenu par celui de trois appareils en septembre 1970 à Zarca, dans le désert jordanien : 24 jours. Les 6 et 9 septembre 1970, trois avions – un américain, un suisse et un britannique – transportant environ 400 personnes, sont détournés par le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). Les pirates réclament la libération de sept combattants palestiniens détenus en Suisse, en RFA et en Grande-Bretagne et la libération par Israël de tous les fedayins qu'il détient. Le 12, les pirates font

## Israël a libéré vingt-six prisonniers palestiniens

**JÉRUSALEM**

*de notre correspondant*

Conformément à l'accord de Charm el-Cheikh, signé le 5 septembre par le premier ministre d'Israël, Ehoud Barak, et par le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, les Israéliens ont remis en liberté, mercredi 29 décembre, vingt-six prisonniers palestiniens. Trois-cent cinquante autres avaient été libérés en septembre et en octobre, selon les contingents prévus par les négociateurs israéliens et palestiniens. Les accords de Charm el-Cheikh stipulaient qu'Israël accomplirait, à sa discrétion, un geste supplémentaire à l'occasion du mois de jeûne du Ramadan, qui prend fin vers le 7 ou le 8 janvier 2000.

Les Palestiniens, qui espéraient que les libérés seraient plus nombreux, avaient qualifié de *« plaisanterie »* le chiffre de vingt-six avancé quelques jours auparavant par les autorités israéliennes, protestant contre les choix *« unilatéraux »* de leur partenaire. Quelque deux mille détenus sont toujours dans les geôles israéliennes, suscitant le mécontentement des Palestiniens, pour lesquels leur libération est l'une des conditions nécessaires à tout progrès dans les pourparlers de paix.

La moitié des prisonniers libérés mercredi appartiennent à des

mouvements opposés au processus de paix (Hamas, Djihad islamique, Front populaire de libération de la Palestine et Front démocratique de libération de la Palestine). L'un des libérés avait été condamné en 1981 à la détention perpétuelle pour avoir notamment assassiné un chauffeur de taxi israélien ; un autre, âgé aujourd'hui de soixante-dix ans, avait quant à lui été condamné à une peine de trente ans de prison pour le meurtre de deux touristes lors d'attaques contre des autobus.

C'est la première fois qu'Israël élargit des prisonniers ayant, selon l'expression consacrée, *« du sang sur les mains »*, c'est-à-dire coupables de crimes commis contre des victimes non palestiniennes. Cette timide évolution dans les critères présidant au choix des libé-

#### Tsahal tente d'empêcher la création d'une colonie sauvage

Tsahal, l'armée israélienne, a expulsé, jeudi 30 décembre, des colons qui avaient installé des tentes dans un ancien camp militaire israélien, près de Bethléem pour y créer une colonie sauvage. La centaine de colons membres de la *« Génération de l'avenir », un mouvement regroupant des jeunes colons « durs », qui s'étaient installés dans ce camp ont annoncé qu'ils reviendraient dans la journée. Un des chefs des colons, Shimon Riklin, avait affirmé en début de matinée à la radio que lui-même et ses camarades ont *« créé une nouvelle implantation avant que les Palestiniens ne prennent possession des lieux »*.*

L'armée avait en effet évacué ce camp il y a quelques mois en prévision d'un transfert du territoire à l'Autorité palestinienne. – (AFP)

## Kosovo : le Pentagone avait bloqué l'utilisation des Apache

**LA HAUTE HIÉRARCHIE** militaire américaine s'est opposée, depuis Washington, durant l'opération *« Force alliée »* de l'OTAN, à l'emploi des hélicoptères d'attaque Apache au Kosovo, contre les unités serbes, et elle a réussi à convaincre Bill Clinton des risques de leur utilisation dont le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, s'était montré partisan. Le quotidien américain *Washington Post*, daté du jeudi 30 décembre, est parvenu à cette analyse. Il note que l'envoi de vingt-quatre Apache, de-

puis l'Allemagne en Albanie, où ils sont restés basés sans affectation opérationnelle, a coûté pas moins de 480 millions de dollars (quelque 456 millions d'euros) au Pentagone.

Baptisée *« task force Hawk »*, cette flotte d'hélicoptères américains a quitté sa garnison en Allemagne le 14 avril. Mais elle a mis douze jours pour rallier sa base proche de Tirana où, pendant ce temps, il a fallu acheminer 26 000 tonnes de matériels divers, pour la soutenir sur place, et l'entourer de plusieurs détachements de protection et d'escorte. Soit, au

total, quelque 6 200 hommes équipés, notamment, de chars Abrams et d'hélicoptères lourds du type Black Hawk ou Chinook, pour les assister.

Les plans du général Clark se sont heurtés à sa propre hiérarchie, au Pentagone, principalement, selon le *Washington Post*, le général Henry Shelton, le chef d'état-major interarmées, mais surtout son adjoint direct, le général Joseph Ralston (un aviateur de formation) et le général Charles Krulak (qui commandait, à l'époque, le corps des Marines). Ils ont fait valoir que

mé : *« Nous prenons en compte les revendications dans leur ensemble. Cette annonce ne change rien à la situation. »* Se voulant rassurant quant à la limite de temps invoqué par M. Mutawakil, M. Mahajan a ajouté : *« Dans une situation comme celle-ci, aucun délai ne peut être fixé et rien ne prouve que les talibans sont en train de perdre patience. »* Le gouvernement indien, qui se sent sans doute rassuré depuis que la montée en puissance des exigences des pirates a soulé l'opinion publique – y compris des parents des otages – en faveur de la fermeté, fait montre d'un calme qui contraste sérieusement avec l'ambiance régnant à Kandahar.

**RASSURER, GAGNER DU TEMPS**

Dédramatisant le sort des passagers, Jaswant Singh a affirmé mercredi : *« En dépit des circonstances et de leur longue incarcération forcée, une attention médicale est fournie aux otages ainsi que des médicaments »*, ajoutant que *« de la nourriture et de l'eau sont apportées en permanence et suivant les besoins »*. Selon un soldat taliban monté dans l'avion mercredi, les otages auraient la permission de se déplacer dans l'avion et certains ont été vus jouant aux cartes et aux échecs. Les hommes n'auraient plus les yeux bandés.

Ces nouvelles rassurantes visent de toute évidence à conforter les familles et à justifier le temps qui passe. Combien de temps les pirates sont-ils prêts à attendre, c'est là toute la question alors que clairement l'équipe de négociateurs indiens à Kandahar ne cherche qu'à gagner du temps. Le temps nécessaire, espère-t-on désormais à New Delhi, pour que les talibans convainquent les pirates de l'air de relâcher leurs otages.

*Françoise Chipaux*

## La France ratifiera en 2000 le traité créant la Cour pénale internationale

**PARIS.** La France ratifiera, *« au cours du premier semestre 2000 »*, le traité créant la Cour pénale internationale (CPI), afin d'être dans le *« peloton de tête »* des pays qui auront permis l'entrée en fonction de ce tribunal, a affirmé mercredi 29 décembre le porte-parole du gouvernement français, Daniel Vaillant. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification. Une première étape avait été franchie fin juin avec la révision de la constitution. Aux termes du traité signé le 18 juillet 1998 à Rome, la CPI sera compétente pour juger les crimes de génocide, contre l'humanité, de guerre et d'agression. Le traité ne pourra entrer en vigueur qu'après sa ratification par 60 pays. Cinq seulement l'ont fait à ce jour sur les quelque 120 signataires. Après la ratification, la France devra encore *« adapter »* sa législation, pour *« établir la compétence des juridictions françaises et organiser la coopération entre notre pays et la cour »*, a précisé M. Vaillant. – (AFP)

## De nouveaux affrontements interreligieux aux Moluques

**DJAKARTA.** Des affrontements entre chrétiens et musulmans à Halmahera, une île du nord de l'archipel des Moluques, en Indonésie, ont fait 255 morts, a annoncé jeudi 30 décembre un porte-parole militaire. Dans les combats de la localité de Tobelo, on a compté en outre 127 blessés graves et 78 blessés légers. Les affrontements ont été déclenchés par la nouvelle de l'incendie d'un temple à Amboine, capitale des Moluques. Les chrétiens, majoritaires chez les quelque 50 000 habitants de l'île d'Halmahera, ont attaqué les lieux de culte, les magasins et les maisons de musulmans. 12 000 habitants environ, tant chrétiens que musulmans, se sont réfugiés au quartier général de la police et dans la caserne de la localité. Le capitaine du détachement de l'armée basée sur cette petite île des Moluques a précisé n'avoir sous son commandement que dix-sept soldats.

**DÉPÊCHES**

**■ ÉGYPTE/ÉTATS-UNIS : les équipes chargées de récupérer l'épave** du Boeing 767 d'Égyptair, qui s'était abîmé en mer le 31 octobre, provoquant 217 morts, ont cessé leurs recherches tout enn les estimant achevées, a annoncé mercredi 29 décembre le président du Bureau national de la sécurité des transports (NTSB), Jim Hall. Elles ont retrouvé d'importants morceaux de l'avion (environ 70 % de l'appareil), a-t-il indiqué dans un communiqué. Ces pièces ont été lavées et placées dans un hangar de Quonset Point, à Rhode Island (nord-est). *« La semaine prochaine, les enquêteurs commenceront à examiner attentivement le fuselage pour voir s'il apporte un éclairage nouveau sur les informations fournies par les deux enregistreurs de vol »*, a indiqué M. Hall. – (AFP)

**■ IRAK : le dirigeant ultranationaliste russe Vladimir Jirinovski**, dont le parti vient de remporter 17 sièges sur 450 à la Douma russe, a été reçu mercredi 29 décembre à Bagdad par le président Saddam Hussein. Bagdad a reproché à Moscou de ne pas avoir fait usage de son droit de veto, lors du vote de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU liant la suspension des sanctions contre l'Irak à la reprise du contrôle du désarmement. La Russie, la Chine et la France s'étaient abstenues. – (Reuters.)

**■ Des élections législatives auront lieu en Irak** dans la dernière semaine de mars 2000, a indiqué mercredi 29 décembre une source parlementaire. Le parlement actuel a été élu en mars 1996 et il est contrôlé par le parti Baas, au pouvoir depuis 1968. Les législatives coïncideront avec les préparatifs pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution en Irak où les autorités affirment envisager l'instauration du multipartisme. – (AFP)

**■ CENTRAFRIQUE : Reporters sans frontières** (RSF), dans un communiqué publié mercredi 29 décembre à Paris, exprime sa *« préoccupation, à la suite de propos menaçants pour la presse »* du président centrafricain Ange-Félix Patassé. D'après RSF, ce dernier a affirmé qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier, *« des mesures seront prises contre la presse qui a tendance à inciter à la rébellion, à la guerre tribale et à la haine »*, après que certains journaux eurent rapporté que des membres de la garde présidentielle seraient impliqués dans le meurtre, le 17 novembre à Kembé, à l'est de Bangui, de deux militaires. Quatre directeurs de journaux privés ont déjà été interrogés sur cette affaire par le président du tribunal militaire permanent du ministère de la défense.

**■ MAROC : trois partis politiques ont indiqué, mercredi 29 décembre, avoir avoir envoyé au roi Mohammed VI une lettre demandant** l'ouverture d'enquêtes judiciaires pour identifier les auteurs des disparitions forcées et des meurtres survenus au Maroc durant les quatre années qui ont suivi l'indépendance, en 1956. Ces trois partis de droite sont le Parti de la Choura, le Mouvement démocratique et social, dirigé par un ancien commissaire de police, Mahmoud Archane, et le Parti de l'action. – (AFP)

**■ SRI LANKA : la présidente srilankaise Chandrika Kumaratunga**, qui vient d'être réélue, a déclaré, jeudi 30 décembre, qu'elle allait probablement perdre l'usage de son œil droit après avoir été blessée, le 18 décembre, dans un attentat-suicide à la bombe. M<sup>me</sup> Kumaratunga a l'œil droit toujours meurtri et fermé. Cet attentat, attribué aux séparatistes tamouls, a fait 21 morts et 110 blessés. Elle a été réélue pour un second mandat avec 51 % des voix. – (AFP)

**■ VENEZUELA : le président Hugo Chavez a démenti**, mercredi 29 décembre, lors d'une conférence de presse, qu'il y ait eu des négligences de la part des autorités, lors de la catastrophe qui a dévasté le nord du pays, provoquant entre 20 000 et 50 000 morts il y a deux semaines (*Le Monde* du 30 décembre). M. Chavez a admis que le 15 décembre, alors que se déroulait le référendum sur la nouvelle constitution, il a reçu un rapport de la défense civile sur les inondations, mais il en conteste le côté alarmiste. Il souligne que le soir du 15 décembre, l'état d'urgence avait été décrété dans huit Etats du pays. – (AFP)

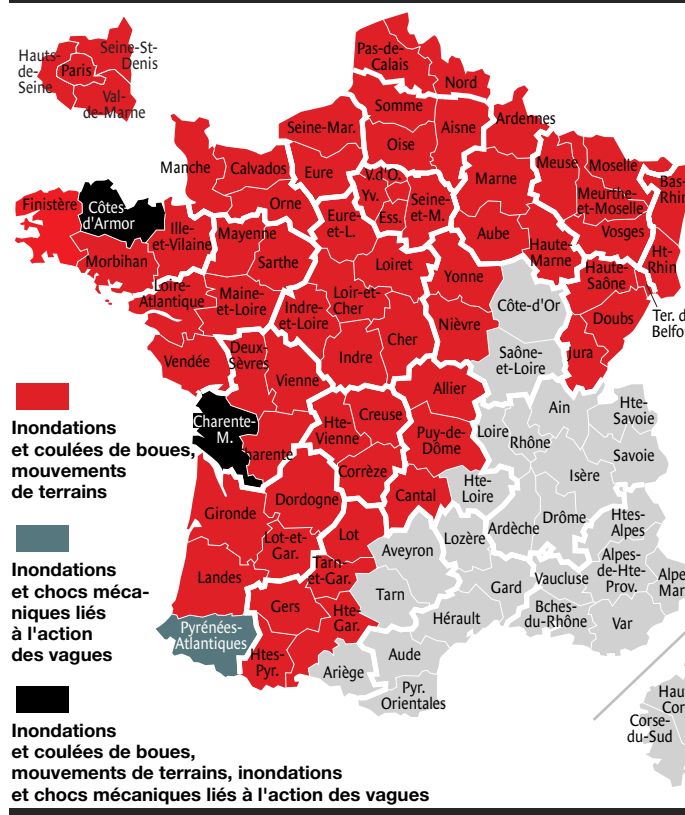
## La Banque mondiale reprend ses crédits à la Russie

**MOSCOU.** La Banque mondiale vient d'annoncer le versement à la Russie de 100 millions de dollars, dans le cadre d'un prêt structurel visant la restructuration du secteur charbonnier russe. *« L'argent qui arrivera ira bien au soutien de l'industrie charbonnière »*, a affirmé le vice-premier ministre russe, Nicolai Axionenko, répondant implicitement au chef du Parti Iabloko, Grigori Yavlinski, qui s'est étonné de ce versement *« malgré la corruption »* qui sévit en Russie. Le Japon a lui aussi débloqué une tranche d'un même montant qui fait partie d'un accord de crédit chapeauté par la Banque mondiale.

A Moscou, ces premiers signes d'une reprise du soutien occidental depuis le début du conflit en Tchétchénie font espérer une normalisation des relations avec les bailleurs de fonds. *« La population a voté pour les réformes de marché, et je pense que le résultat du scrutin poussera les organisations financières internationales à réviser leur attitude envers la Russie »*, a déclaré mercredi 29 décembre M. Axionenko, lors d'une conférence de presse. Le FMI ne semble pourtant pas pressé. L'institution continue d'exiger la mise en place de mesures structurelles pour débourser la tranche de 640 millions de dollars attendue par Moscou depuis septembre. – (AFP)



69 départements en situation de catastrophe naturelle



# Dans le marais vendéen, « on fait comme avant, on va tirer l'eau avec une corde et un seau »

CHALLANS (Vendée)  
de notre envoyé spécial

Des peupliers qui bordaient la route entre Le Pissot et Le Perrier, il ne reste plus que quelques

## REPORTAGE Lignes EDF abattues, téléphone coupé... Le nord du département tente de faire face

chicots obscènes et déchiquetés. L'eau des marais lèche l'asphalte. De nombreux chemins avoisinants sont barrés. Partout, des femmes et des hommes s'affairent. Celui-ci, tronçonneuse à la main, tente de couper les branches qui l'empêchent de rentrer chez lui. Celle-là ramasse dans son champ les morceaux de toile transparente que le vent a arrachés de la serre

voisine. Un autre colmate un mur. Tous, dans une élégante manière de faire la nique à l'adversité, ont retroussé leurs manches, appelé les amis à la rescousse et reconstruisent, autant que faire se peut, ce que les éléments ont détruit.

Régulièrement, on voit aussi, perchés sur des échelles, des agents de l'EDF en train de réparer des lignes électriques. Sur les 90 000 foyers gérés par l'agence de Challans, 30 000, « toutes causes confondues », ont eu des difficultés. Une famille sur trois privée d'électricité, quelques heures ou plusieurs jours. Nicole et Claude Théard n'ont plus de courant depuis lundi après-midi. Eux qui ont connu les tempêtes tropicales en Martinique, préludes à l'arrivée du cyclone Hugo, sont encore stupéfaits de la violence de la tempête.

et Gérard Durand, jeunes exploitants agricoles à Sallertaine, viennent de retrouver l'électricité, qui était également coupée depuis lundi. Ils ont une crainte : « On va avoir mammite avec les vaches. » Mammite ? « Comme les vaches sont traitées électriquement, elles ont gardé tout leur lait depuis trois jours et le lait risque de tourner. » Quant aux 2 500 poulets, ils ne pouvaient plus ni manger ni boire, leur système d'alimentation étant aussi électronique. Par chance, 2 ou 3 seulement sont morts durant la tempête. « Pourtant, ils étaient terrifiés, ils se serraient les uns contre les autres. »

Aux Quatre-Chemins, un lieu-dit oublié même par les cartographes, Charles Martineau et son épouse avouent « ne plus rien avoir ». Une fois le congélateur emporté, rempli, chez des amis, heureux propriétaires d'un générateur, ces vieilles personnes ont constaté à quel point elles étaient démunies. Plus de télévision, un vieux transistor qui ne marchait plus, faute de piles, plus de chauffage. Plus d'eau non plus, car c'était une pompe électrique qui leur amenait l'eau du puits voisin. « On fait comme avant, dit Charles, on va tirer l'eau avec une corde et un seau. » Les plus heureuses, paradoxalement, sont leurs quelques vaches... qui sont restées dehors, en pâturage, et qui ont « tout ce qu'il faut : à manger et à boire », contrairement à leurs trois bêtes restées à la ferme. Allez comprendre !

Eric et Mireille Martin, eux, ne comprennent toujours pas « comment cela peut arriver ». « Le vent faisait tellement de bruit que nous n'avons même pas entendu les arbres se briser et tomber », disent-ils. Notamment un immense peuplier, sûrement centenaire, qui a emporté dans sa chute tous les fils d'électricité et de téléphone. Manque de chance : ce peuplier, pourri à l'intérieur, devait être abattu incessamment par la direc-

tion départementale de l'équipement.

Aux Terres-Blanches, pas loin du monument élevé à la gloire d'un héros de la guerre des chouans, Fabrice et Ghislaine Guyon ont remis en marche de vieilles lampes à pétrole, qui servaient jusque-là de décorations. Si leur maison a été épargnée, ils regardent avec suspicion un des arbres qui la borde. « Celui-là, la prochaine fois, il est pour nous ! » Ce qui leur manque le plus ? « L'eau chaude... la lumière, on arrive à s'en passer. »

### ABONNÉS EN COLÈRE

Les plus intrépides, ou les plus râleurs, des « privés d'électricité » se sont donné rendez-vous à l'agence d'exploitation de Challans. Deux employés déploient toutes les facettes de leur talent pour calmer les angoisses des uns et des autres. Dix fois, l'un d'entre eux doit expliquer à une vieille dame que pour le moment, il est impossible de faire quelque chose pour elle. Certains clients sont parfois plus violents. Comme ces éleveurs menaçant de tout casser si l'électricité n'était pas remise dans leur exploitation. « J'ai un ami journaliste à France 3 et vous allez voir ce qu'il va dire de vous à l'antenne ! », éructe un autre, au téléphone.

William Prudent, responsable de l'agence d'exploitation, fait face. Sur la brèche plus de douze heures par jour, comme la plupart des soixante personnes qui travaillent avec lui, il sait que certains droits, particulièrement touchés, sont souvent inaccessibles à cause notamment des marais. Il sait aussi que dans les semaines qui viennent, d'autres points peuvent lâcher. Mercredi soir, il pouvait toutefois être satisfait : sur les 30 000 foyers à problème, 5 000 seulement étaient encore privés d'électricité.

José-Alain Fralon

## Sur le bec d'Ambès, en Gironde, les dégâts dans les entreprises classées Seveso ne devraient pas menacer l'environnement

BORDEAUX  
de notre correspondant  
Sur une carte, la presqu'île d'Ambès, au nord de Bordeaux, ressemble à une flèche acérée. La

### REPORTAGE La population est assommée, « comme après un KO dans un match de boxe »

terre est prise en tenaille entre les deux fleuves, la Garonne à l'ouest, la Dordogne à l'est. Depuis lundi 27 décembre, dans la soirée, le bec d'Ambès était devenu une île : les deux fleuves, poussés par des vents violents, un fort coefficient de marée conjugué à une marée montante, s'étaient rejoints. Vers 21 heures, en moins d'une heure, la ville d'Ambès était inondée. Au moins 80 centimètres d'eau mélangée à de la boue, des branches, des feuilles et toutes sortes de débris avaient envahi la majorité des maisons. Même vision d'apocalypse à Saint-Louis-de-Montferand, plus au sud. Pendant deux jours, les habitants sont restés coupés du monde, sans eau potable, ni téléphone ni électricité.

Mercredi après-midi, sous un ciel bleu et dans un froid cinglant, chacun est assommé. « Comme après

un KO dans un match de boxe », lâche Maurice Pierre, maire d'Ambès. Il faut encore, ici et là, slalomer entre certaines branches, ralentir devant les derniers débordements d'eau. Les dégâts sont considérables. Jean-Marie Lamotte observe, dépité, son entreprise de fabrication de béton précontraint. Près de 1 000 mètres carrés de toiture se sont envolés, soit 60 % de la surface. « Mercredi, j'ai contacté dix entreprises pour venir effectuer les réparations. Elles étaient toutes débordées », souffle le responsable de production. L'entreprise, BDI Préfabrication, était fermée pour les vacances de Noël. Lundi, le retour des vingt-sept employés sera peut-être synonyme de chômage technique. Une journée sans vente représente une perte de 100 000 francs (15 245 euros) de chiffre d'affaires.

### « ON PARE AU PLUS PRESSÉ »

Mercredi soir, le maire d'Ambès était incapable de faire une estimation fiable des conséquences économiques. « On pare au plus pressé. Quant au bilan économique, on peut seulement dire qu'il sera très, très lourd. » Une réorientation budgétaire va s'imposer, lui a confirmé son adjoint aux finances. Le budget 2000, voté en mars, sera modifié. Maurice Pierre est fatigué. « C'est dur », confie-t-il, la voix nouée.

Sur sa commune, six entreprises, qui emploient mille deux cents personnes, sont classées Seveso I. Elles produisent de l'ammoniac, du noir de carbone, conditionnent du gaz liquéfié ou stockent du pétrole. Aucune n'a été épargnée. La majorité d'entre elles étaient toujours fermées jeudi. Imposable de redémarrer, les groupes électrogènes étant noyés. Certaines n'avaient toujours pas le téléphone. La société Cofrablack, qui produit du noir de carbone, a fermé pour la semaine. Cobogal, spécialisée dans le conditionnement de butane et de propane, a repris son activité jeudi, malgré des dégâts estimés à un million de francs.

Cette situation ne comporte aucun danger pour l'environnement, affirme la direction régionale de l'industrie et de l'environnement (Drire). « A priori, les seuls risques concernent les entreprises équipées de bassins de récupération d'eau polluée, qui peuvent être submergées », précise François Goulet, directeur régional de la Drire. Les conséquences économiques, elles, seront plus graves. Jeudi matin, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devait débiter son déplacement en Gironde par la presqu'île d'Ambès.

Claudia Courtois

## De nombreux foyers demeurent privés d'électricité, d'eau ou de téléphone

TROIS JOURS après le passage des deux tempêtes sur la France, et au lendemain de l'annonce, par le gouvernement, du déblocage de 100 millions de francs (près de 19,82 millions d'euros) pour venir en aide aux collectivités locales sinistrées, les bilans humain et financier des intempéries ne cessent de s'alourdir. La sécurité civile faisait état, jeudi matin, de 80 morts, 8 disparus, et de nombreux blessés, dont 3 dans un état critique. Parmi les victimes figure le général Guy Mery, quatre-vingts ans, ancien chef d'état-major des armées, mort des suites d'une chute à Cannes (lire page 10). A ce bilan s'ajoutent plusieurs personnes mortes après une chute en réparant leur toit.

● **Téléphone.** Jeudi matin, près d'un million d'abonnés étaient toujours privés de téléphone fixe. Dans le Nord, ils étaient 300 000 mais la situation s'améliorait lentement. Dans le Sud et le Centre, 700 000 lignes sont coupées et France Télécom doit organiser un va-et-vient de groupes électrogènes pour maintenir des centraux téléphoniques sous tension. « Nous n'avons jamais rencontré une crise d'une telle ampleur », a estimé Jean-Yves Gouiffès, le directeur de la branche réseau. L'opérateur téléphonique a mobilisé 15 000 personnes. Tous les personnels en congé ont été rappelés ainsi qu'un bon nombre de préretraités. Si les 700 000 lignes coupées en raison d'un manque d'alimentation électrique des centraux pourront être remises en service

dès le rétablissement du courant, les réparations des 300 000 lignes hors service du fait de dégâts matériels devraient prendre plusieurs semaines.

● **Eau.** Au moins 500 000 personnes étaient encore privées d'eau, jeudi matin. Vivendi, qui comptait un million de personnes sans eau à la suite de la tempête, n'en dénombrait plus que 90 000. La Lyonnaise des eaux, qui annonce avoir rétabli l'eau dans 200 000 foyers, doit encore faire patienter 120 000 de ses clients. En Normandie, en Gironde et en Moselle, de nombreuses communes ne disposent pas d'eau potable, à cause des inondations et des pannes des stations de traitement. Vivendi et la Lyonnaise des eaux ont mis des citernes et des bouteilles d'eau à la disposition de la population dans toutes les communes en difficulté. Après le rétablissement du courant, il faut en effet entre 6 et 24 heures avant que l'eau du robinet puisse redevenir consommable.

● **Electricité.** 1,23 million de foyers étaient encore privés d'électricité, jeudi matin, selon les estimations d'EDF. Les régions les plus touchées restent le Centre (353 000 coupures), l'Ouest (252 000), le Sud-Ouest (226 000) et l'Est (146 000). En raison des conditions météo difficiles, particulièrement dans le Centre et l'Est, EDF ne s'avance pas sur la date à laquelle les foyers privés de courant seront reliés au réseau. En quarante-huit heures, EDF, qui a reçu l'aide de ses homologues eu-

ropéens et le soutien de l'armée, est parvenue à rétablir l'électricité auprès de 2,2 millions de foyers.

● **Assurances.** Les assureurs français ont annoncé, mercredi 29 décembre, des mesures « exceptionnelles » à destination de leurs clients. La Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) a déclaré que les victimes de la tempête disposeront de dix jours, et non des cinq jours légaux, pour déclarer leurs sinistres. Plusieurs assureurs, dont Abeille Assurances (CGU), Axa, les Mutuelles du Mans assurances (MMA) et Azur Assurances, ont indiqué que les indemnités se feront sur simple présentation de factures, sans passage d'un expert. Des avances pourront être accordées en cas de besoin. Pour le GAN, le plafond déclenchant l'expertise a été fixé à 50 000 francs. Au total, la facture est estimée par le réassureur Scor à quelque 5 milliards d'euros, pour l'ensemble de l'Europe.

● **Réactions.** La plupart des départements qui réclamaient l'état de catastrophe naturelle ont obtenu gain de cause. Le plan gouvernemental a toutefois provoqué quelques réactions à droite. Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de l'Association des régions de France, a estimé que « le gouvernement [devait] changer de vitesse ». « La mobilisation des services de l'Etat est forte, souvent exemplaire. En revanche, la mobilisation annoncée par le gouvernement est nettement insuffisante. » Jean-François Copé, secrétaire national du RPR, a pour sa part dénoncé la « stupéfiante radinerie » d'un gouvernement qui, selon lui, « improvise ».

Photo: AFP/Agence France Presse (1) ; Photos: AFP/Agence France Presse (2) ; Photos: AFP/Agence France Presse (3) ; Photos: AFP/Agence France Presse (4) ; Photos: AFP/Agence France Presse (5) ; Photos: AFP/Agence France Presse (6) ; Photos: AFP/Agence France Presse (7) ; Photos: AFP/Agence France Presse (8) ; Photos: AFP/Agence France Presse (9) ; Photos: AFP/Agence France Presse (10) ; Photos: AFP/Agence France Presse (11) ; Photos: AFP/Agence France Presse (12) ; Photos: AFP/Agence France Presse (13) ; Photos: AFP/Agence France Presse (14) ; Photos: AFP/Agence France Presse (15) ; Photos: AFP/Agence France Presse (16) ; Photos: AFP/Agence France Presse (17) ; Photos: AFP/Agence France Presse (18) ; Photos: AFP/Agence France Presse (19) ; Photos: AFP/Agence France Presse (20) ; Photos: AFP/Agence France Presse (21) ; Photos: AFP/Agence France Presse (22) ; Photos: AFP/Agence France Presse (23) ; Photos: AFP/Agence France Presse (24) ; Photos: AFP/Agence France Presse (25) ; Photos: AFP/Agence France Presse (26) ; Photos: AFP/Agence France Presse (27) ; Photos: AFP/Agence France Presse (28) ; Photos: AFP/Agence France Presse (29) ; Photos: AFP/Agence France Presse (30) ; Photos: AFP/Agence France Presse (31) ; Photos: AFP/Agence France Presse (32) ; Photos: AFP/Agence France Presse (33) ; Photos: AFP/Agence France Presse (34) ; Photos: AFP/Agence France Presse (35) ; Photos: AFP/Agence France Presse (36) ; Photos: AFP/Agence France Presse (37) ; Photos: AFP/Agence France Presse (38) ; Photos: AFP/Agence France Presse (39) ; Photos: AFP/Agence France Presse (40) ; Photos: AFP/Agence France Presse (41) ; Photos: AFP/Agence France Presse (42) ; Photos: AFP/Agence France Presse (43) ; Photos: AFP/Agence France Presse (44) ; Photos: AFP/Agence France Presse (45) ; Photos: AFP/Agence France Presse (46) ; Photos: AFP/Agence France Presse (47) ; Photos: AFP/Agence France Presse (48) ; Photos: AFP/Agence France Presse (49) ; Photos: AFP/Agence France Presse (50) ; Photos: AFP/Agence France Presse (51) ; Photos: AFP/Agence France Presse (52) ; Photos: AFP/Agence France Presse (53) ; Photos: AFP/Agence France Presse (54) ; Photos: AFP/Agence France Presse (55) ; Photos: AFP/Agence France Presse (56) ; Photos: AFP/Agence France Presse (57) ; Photos: AFP/Agence France Presse (58) ; Photos: AFP/Agence France Presse (59) ; Photos: AFP/Agence France Presse (60) ; Photos: AFP/Agence France Presse (61) ; Photos: AFP/Agence France Presse (62) ; Photos: AFP/Agence France Presse (63) ; Photos: AFP/Agence France Presse (64) ; Photos: AFP/Agence France Presse (65) ; Photos: AFP/Agence France Presse (66) ; Photos: AFP/Agence France Presse (67) ; Photos: AFP/Agence France Presse (68) ; Photos: AFP/Agence France Presse (69) ; Photos: AFP/Agence France Presse (70) ; Photos: AFP/Agence France Presse (71) ; Photos: AFP/Agence France Presse (72) ; Photos: AFP/Agence France Presse (73) ; Photos: AFP/Agence France Presse (74) ; Photos: AFP/Agence France Presse (75) ; Photos: AFP/Agence France Presse (76) ; Photos: AFP/Agence France Presse (77) ; Photos: AFP/Agence France Presse (78) ; Photos: AFP/Agence France Presse (79) ; Photos: AFP/Agence France Presse (80) ; Photos: AFP/Agence France Presse (81) ; Photos: AFP/Agence France Presse (82) ; Photos: AFP/Agence France Presse (83) ; Photos: AFP/Agence France Presse (84) ; Photos: AFP/Agence France Presse (85) ; Photos: AFP/Agence France Presse (86) ; Photos: AFP/Agence France Presse (87) ; Photos: AFP/Agence France Presse (88) ; Photos: AFP/Agence France Presse (89) ; Photos: AFP/Agence France Presse (90) ; Photos: AFP/Agence France Presse (91) ; Photos: AFP/Agence France Presse (92) ; Photos: AFP/Agence France Presse (93) ; Photos: AFP/Agence France Presse (94) ; Photos: AFP/Agence France Presse (95) ; Photos: AFP/Agence France Presse (96) ; Photos: AFP/Agence France Presse (97) ; Photos: AFP/Agence France Presse (98) ; Photos: AFP/Agence France Presse (99) ; Photos: AFP/Agence France Presse (100) ; Photos: AFP/Agence France Presse (101) ; Photos: AFP/Agence France Presse (102) ; Photos: AFP/Agence France Presse (103) ; Photos: AFP/Agence France Presse (104) ; Photos: AFP/Agence France Presse (105) ; Photos: AFP/Agence France Presse (106) ; Photos: AFP/Agence France Presse (107) ; Photos: AFP/Agence France Presse (108) ; Photos: AFP/Agence France Presse (109) ; Photos: AFP/Agence France Presse (110) ; Photos: AFP/Agence France Presse (111) ; Photos: AFP/Agence France Presse (112) ; Photos: AFP/Agence France Presse (113) ; Photos: AFP/Agence France Presse (114) ; Photos: AFP/Agence France Presse (115) ; Photos: AFP/Agence France Presse (116) ; Photos: AFP/Agence France Presse (117) ; Photos: AFP/Agence France Presse (118) ; Photos: AFP/Agence France Presse (119) ; Photos: AFP/Agence France Presse (120) ; Photos: AFP/Agence France Presse (121) ; Photos: AFP/Agence France Presse (122) ; Photos: AFP/Agence France Presse (123) ; Photos: AFP/Agence France Presse (124) ; Photos: AFP/Agence France Presse (125) ; Photos: AFP/Agence France Presse (126) ; Photos: AFP/Agence France Presse (127) ; Photos: AFP/Agence France Presse (128) ; Photos: AFP/Agence France Presse (129) ; Photos: AFP/Agence France Presse (130) ; Photos: AFP/Agence France Presse (131) ; Photos: AFP/Agence France Presse (132) ; Photos: AFP/Agence France Presse (133) ; Photos: AFP/Agence France Presse (134) ; Photos: AFP/Agence France Presse (135) ; Photos: AFP/Agence France Presse (136) ; Photos: AFP/Agence France Presse (137) ; Photos: AFP/Agence France Presse (138) ; Photos: AFP/Agence France Presse (139) ; Photos: AFP/Agence France Presse (140) ; Photos: AFP/Agence France Presse (141) ; Photos: AFP/Agence France Presse (142) ; Photos: AFP/Agence France Presse (143) ; Photos: AFP/Agence France Presse (144) ; Photos: AFP/Agence France Presse (145) ; Photos: AFP/Agence France Presse (146) ; Photos: AFP/Agence France Presse (147) ; Photos: AFP/Agence France Presse (148) ; Photos: AFP/Agence France Presse (149) ; Photos: AFP/Agence France Presse (150) ; Photos: AFP/Agence France Presse (151) ; Photos: AFP/Agence France Presse (152) ; Photos: AFP/Agence France Presse (153) ; Photos: AFP/Agence France Presse (154) ; Photos: AFP/Agence France Presse (155) ; Photos: AFP/Agence France Presse (156) ; Photos: AFP/Agence France Presse (157) ; Photos: AFP/Agence France Presse (158) ; Photos: AFP/Agence France Presse (159) ; Photos: AFP/Agence France Presse (160) ; Photos: AFP/Agence France Presse (161) ; Photos: AFP/Agence France Presse (162) ; Photos: AFP/Agence France Presse (163) ; Photos: AFP/Agence France Presse (164) ; Photos: AFP/Agence France Presse (165) ; Photos: AFP/Agence France Presse (166) ; Photos: AFP/Agence France Presse (167) ; Photos: AFP/Agence France Presse (168) ; Photos: AFP/Agence France Presse (169) ; Photos: AFP/Agence France Presse (170) ; Photos: AFP/Agence France Presse (171) ; Photos: AFP/Agence France Presse (172) ; Photos: AFP/Agence France Presse (173) ; Photos: AFP/Agence France Presse (174) ; Photos: AFP/Agence France Presse (175) ; Photos: AFP/Agence France Presse (176) ; Photos: AFP/Agence France Presse (177) ; Photos: AFP/Agence France Presse (178) ; Photos: AFP/Agence France Presse (179) ; Photos: AFP/Agence France Presse (180) ; Photos: AFP/Agence France Presse (181) ; Photos: AFP/Agence France Presse (182) ; Photos: AFP/Agence France Presse (183) ; Photos: AFP/Agence France Presse (184) ; Photos: AFP/Agence France Presse (185) ; Photos: AFP/Agence France Presse (186) ; Photos: AFP/Agence France Presse (187) ; Photos: AFP/Agence France Presse (188) ; Photos: AFP/Agence France Presse (189) ; Photos: AFP/Agence France Presse (190) ; Photos: AFP/Agence France Presse (191) ; Photos: AFP/Agence France Presse (192) ; Photos: AFP/Agence France Presse (193) ; Photos: AFP/Agence France Presse (194) ; Photos: AFP/Agence France Presse (195) ; Photos: AFP/Agence France Presse (196) ; Photos: AFP/Agence France Presse (197) ; Photos: AFP/Agence France Presse (198) ; Photos: AFP/Agence France Presse (199) ; Photos: AFP/Agence France Presse (200) ; Photos: AFP/Agence France Presse (201) ; Photos: AFP/Agence France Presse (202) ; Photos: AFP/Agence France Presse (203) ; Photos: AFP/Agence France Presse (204) ; Photos: AFP/Agence France Presse (205) ; Photos: AFP/Agence France Presse (206) ; Photos: AFP/Agence France Presse (207) ; Photos: AFP/Agence France Presse (208) ; Photos: AFP/Agence France Presse (209) ; Photos: AFP/Agence France Presse (210) ; Photos: AFP/Agence France Presse (211) ; Photos: AFP/Agence France Presse (212) ; Photos: AFP/Agence France Presse (213) ; Photos: AFP/Agence France Presse (214) ; Photos: AFP/Agence France Presse (215) ; Photos: AFP/Agence France Presse (216) ; Photos: AFP/Agence France Presse (217) ; Photos: AFP/Agence France Presse (218) ; Photos: AFP/Agence France Presse (219) ; Photos: AFP/Agence France Presse (220) ; Photos: AFP/Agence France Presse (221) ; Photos: AFP/Agence France Presse (222) ; Photos: AFP/Agence France Presse (223) ; Photos: AFP/Agence France Presse (224) ; Photos: AFP/Agence France Presse (225) ; Photos: AFP/Agence France Presse (226) ; Photos: AFP/Agence France Presse (227) ; Photos: AFP/Agence France Presse (228) ; Photos: AFP/Agence France Presse (229) ; Photos: AFP/Agence France Presse (230) ; Photos: AFP/Agence France Presse (231) ; Photos: AFP/Agence France Presse (232) ; Photos: AFP/Agence France Presse (233) ; Photos: AFP/Agence France Presse (234) ; Photos: AFP/Agence France Presse (235) ; Photos: AFP/Agence France Presse (236) ; Photos: AFP/Agence France Presse (237) ; Photos: AFP/Agence France Presse (238) ; Photos: AFP/Agence France Presse (239) ; Photos: AFP/Agence France Presse (240) ; Photos: AFP/Agence France Presse (241) ; Photos: AFP/Agence France Presse (242) ; Photos: AFP/Agence France Presse (243) ; Photos: AFP/Agence France Presse (244) ; Photos: AFP/Agence France Presse (245) ; Photos: AFP/Agence France Presse (246) ; Photos: AFP/Agence France Presse (247) ; Photos: AFP/Agence France Presse (248) ; Photos: AFP/Agence France Presse (249) ; Photos: AFP/Agence France Presse (250) ; Photos: AFP/Agence France Presse (251) ; Photos: AFP/Agence France Presse (252) ; Photos: AFP/Agence France Presse (253) ; Photos: AFP/Agence France Presse (254) ; Photos: AFP/Agence France Presse (255) ; Photos: AFP/Agence France Presse (256) ; Photos: AFP/Agence France Presse (257) ; Photos: AFP/Agence France Presse (258) ; Photos: AFP/Agence France Presse (259) ; Photos: AFP/Agence France Presse (260) ; Photos: AFP/Agence France Presse (261) ; Photos: AFP/Agence France Presse (262) ; Photos: AFP/Agence France Presse (263) ; Photos: AFP/Agence France Presse (264) ; Photos: AFP/Agence France Presse (265) ; Photos: AFP/Agence France Presse (266) ; Photos: AFP/Agence France Presse (267) ; Photos: AFP/Agence France Presse (268) ; Photos: AFP/Agence France Presse (269) ; Photos: AFP/Agence France Presse (270) ; Photos: AFP/Agence France Presse (271) ; Photos: AFP/Agence France Presse (272) ; Photos: AFP/Agence France Presse (273) ; Photos: AFP/Agence France Presse (274) ; Photos: AFP/Agence France Presse (275) ; Photos: AFP/Agence France Presse (276) ; Photos: AFP/Agence France Presse (277) ; Photos: AFP/Agence France Presse (278) ; Photos: AFP/Agence France Presse (279) ; Photos: AFP/Agence France Presse (280) ; Photos: AFP/Agence France Presse (281) ; Photos: AFP/Agence France Presse (282) ; Photos: AFP/Agence France Presse (283) ; Photos: AFP/Agence France Presse (284) ; Photos: AFP/Agence France Presse (285) ; Photos: AFP/Agence France Presse (286) ; Photos: AFP/Agence France Presse (287) ; Photos: AFP/Agence France Presse (288) ; Photos: AFP/Agence France Presse (289) ; Photos: AFP/Agence France Presse (290) ; Photos: AFP/Agence France Presse (291) ; Photos: AFP/Agence France Presse (292) ; Photos: AFP/Agence France Presse (293) ; Photos: AFP/Agence France Presse (294) ; Photos: AFP/Agence France Presse (295) ; Photos: AFP/Agence France Presse (296) ; Photos: AFP/Agence France Presse (297) ; Photos: AFP/Agence France Presse (298) ; Photos: AFP/Agence France Presse (299) ; Photos: AFP/Agence France Presse (300) ; Photos: AFP/Agence France Presse (301) ; Photos: AFP/Agence France Presse (302) ; Photos: AFP/Agence France Presse (303) ; Photos: AFP/Agence France Presse (304) ; Photos: AFP/Agence France Presse (305) ; Photos: AFP/Agence France Presse (306) ; Photos: AFP/Agence France Presse (307) ; Photos: AFP/Agence France Presse (308) ; Photos: AFP/Agence France Presse (309) ; Photos: AFP/Agence France Presse (310) ; Photos: AFP/Agence France Presse (311) ; Photos: AFP/Agence France Presse (312) ; Photos: AFP/Agence France Presse (313) ; Photos: AFP/Agence France Presse (314) ; Photos: AFP/Agence France Presse (315) ; Photos: AFP/Agence France Presse (316) ; Photos: AFP/Agence France Presse (317) ; Photos: AFP/Agence France Presse (318) ; Photos: AFP/Agence France Presse (319) ; Photos: AFP/Agence France Presse (320) ; Photos: AFP/Agence France Presse (321) ; Photos: AFP/Agence France Presse (322) ; Photos: AFP/Agence France Presse (323) ; Photos: AFP/Agence France Presse (324) ; Photos: AFP/Agence France Presse (325) ; Photos: AFP/Agence France Presse (326) ; Photos: AFP/Agence France Presse (327) ; Photos: AFP/Agence France Presse (328) ; Photos: AFP/Agence France Presse (329) ; Photos: AFP/Agence France Presse (330) ; Photos: AFP/Agence France Presse (331) ; Photos: AFP/Agence France Presse (332) ; Photos: AFP/Agence France Presse (333) ; Photos: AFP/Agence France Presse (334) ; Photos: AFP/Agence France Presse (335) ; Photos: AFP/Agence France Presse (336) ; Photos: AFP/Agence France Presse (337) ; Photos: AFP/Agence France Presse (338) ; Photos: AFP/Agence France Presse (339) ; Photos: AFP/Agence France Presse (340) ; Photos: AFP/Agence France Presse (341) ; Photos: AFP/Agence France Presse (342) ; Photos: AFP/Agence France Presse (343) ; Photos: AFP/Agence France Presse (344) ; Photos: AFP/Agence France Presse (345) ; Photos: AFP/Agence France Presse (346) ; Photos: AFP/Agence France Presse (347) ; Photos: AFP/Agence France Presse (348) ; Photos: AFP/Agence France Presse (349) ; Photos: AFP/Agence France Presse (350) ; Photos: AFP/Agence France Presse (351) ; Photos: AFP/Agence France Presse (352) ; Photos: AFP/Agence France Presse (353) ; Photos: AFP/Agence France Presse (354) ; Photos: AFP/Agence France Presse (355) ; Photos: AFP/Agence France Presse (356) ; Photos: AFP/Agence France Presse (357) ; Photos: AFP/Agence France Presse (358) ; Photos: AFP/Agence France Presse (359) ; Photos: AFP/Agence France Presse (360) ; Photos: AFP/Agence France Presse (361) ; Photos: AFP/Agence France Presse (362) ; Photos: AFP/Agence France Presse (363) ; Photos: AFP/Agence France Presse (364) ; Photos: AFP/Agence France Presse (365) ; Photos: AFP/Agence France Presse (366) ; Photos: AFP/Agence France Presse (367) ; Photos: AFP/Agence France Presse (368) ; Photos: AFP/Agence France Presse (369) ; Photos: AFP/Agence France Presse (370) ; Photos: AFP/Agence France Presse (371) ; Photos: AFP/Agence France Presse (372) ; Photos: AFP/Agence France Presse (373) ; Photos: AFP/Agence France Presse (374) ; Photos: AFP/Agence France Presse (375) ; Photos: AFP/Agence France Presse (376) ; Photos: AFP/Agence France Presse (377) ; Photos: AFP/Agence France Presse (378) ; Photos: AFP/Agence France Presse (379) ; Photos: AFP/Agence France Presse (380) ; Photos: AFP/Agence France Presse (381) ; Photos: AFP/Agence France Presse (382) ; Photos: AFP/Agence France Presse (383) ; Photos: AFP/Agence France Presse (384) ; Photos: AFP/Agence France Presse (385) ; Photos: AFP/Agence France Presse (386) ; Photos: AFP/Agence France Presse (387) ; Photos: AFP/Agence France Presse (388) ; Photos: AFP/Agence France Presse (389) ; Photos: AFP/Agence France Presse (390) ; Photos: AFP/Agence France Presse (391) ; Photos: AFP/Agence France Presse (392) ; Photos: AFP/Agence France Presse (393) ; Photos: AFP/Agence France Presse (394) ; Photos: AFP/Agence France Presse (395) ; Photos: AFP/Agence France Presse (396) ; Photos: AFP/Agence France Presse (397) ; Photos: AFP/Agence France Presse (398) ; Photos: AFP/Agence France Presse (399) ; Photos: AFP/Agence France Presse (400) ; Photos: AFP/Agence France Presse (401) ; Photos: AFP/Agence France Presse (402) ; Photos: AFP/Agence France Presse (403) ; Photos: AFP/Agence France Presse (404) ; Photos: AFP/Agence France Presse (405) ; Photos: AFP/Agence France Presse (406) ; Photos: AFP/Agence France Presse (407) ; Photos: AFP/Agence France Presse (408) ; Photos: AFP/Agence France Presse (409) ; Photos: AFP/Agence France Presse (410) ; Photos: AFP/Agence France Presse (411) ; Photos: AFP/Agence France Presse (412) ; Photos: AFP/Agence France Presse (413) ; Photos: AFP/Agence France Presse (414) ; Photos: AFP/Agence France Presse (415) ; Photos: AFP/Agence France Presse (416) ; Photos: AFP/Agence France Presse (417) ; Photos: AFP/Agence France Presse (418) ; Photos: AFP/Agence France Presse (419) ; Photos: AFP/Agence France Presse (420) ; Photos: AFP/Agence France Presse (421) ; Photos: AFP/Agence France Presse (422) ; Photos: AFP/Agence France Presse (423) ; Photos: AFP/Agence France Presse (424) ; Photos: AFP/Agence France Presse (425) ; Photos: AFP/Agence France Presse (426) ; Photos: AFP/Agence France Presse (427) ; Photos: AFP/Agence France Presse (428) ; Photos: AFP/Agence France Presse (429) ; Photos: AFP/Agence France Presse (430) ; Photos: AFP/Agence France Presse (431) ; Photos: AFP/Agence France Presse (432) ; Photos: AFP/Agence France Presse (433) ; Photos: AFP/Agence France Presse (434) ; Photos: AFP/Agence France Presse (435) ; Photos: AFP/Agence France Presse (436) ; Photos: AFP/Agence France Presse (437) ; Photos: AFP/Agence France Presse (438) ; Photos: AFP/Agence France Presse (439) ; Photos: AFP/Agence France Presse (440) ; Photos: AFP/Agence France Presse (441) ; Photos: AFP/Agence France Presse (442) ; Photos: AFP/Agence France Presse (443) ; Photos: AFP/Agence France Presse (444) ; Photos: AFP/Agence France Presse (445) ; Photos: AFP/Agence France Presse (446) ; Photos: AFP/Agence France Presse (447) ; Photos: AFP/Agence France Presse (448) ; Photos: AFP/Agence France Presse (449) ; Photos: AFP/Agence France Presse (450) ; Photos: AFP/Agence France Presse (451) ; Photos: AFP/Agence France Presse (452) ; Photos: AFP/Agence France Presse (453) ; Photos: AFP/Agence France Presse (454) ; Photos: AFP/Agence France Presse (455) ; Photos: AFP/Agence France Presse (456) ; Photos: AFP/Agence France Presse (457) ; Photos: AFP/Agence France Presse (458) ; Photos: AFP/Agence France Presse (459) ; Photos: AFP/Agence France Presse (460) ; Photos: AFP/Agence France Presse (461) ; Photos: AFP/Agence France Presse (462) ; Photos: AFP/Agence France Presse (463) ; Photos: AFP/Agence France Presse (464) ; Photos: AFP/Agence France Presse (465) ; Photos: AFP/Agence France Presse (466) ; Photos: AFP/Agence France Presse (467) ; Photos: AFP/Agence France Presse (468) ; Photos: AFP/Agence France Presse (469) ; Photos: AFP/Agence France Presse (470) ; Photos: AFP/Agence France Presse (471) ; Photos: AFP/Agence France Presse (472) ; Photos: AFP/Agence France Presse (473) ; Photos: AFP/Agence France Presse (474) ; Photos: AFP/Agence France Presse (475) ; Photos: AFP/Agence France Presse (476) ; Photos: AFP/Agence France Presse (477) ; Photos: AFP/Agence France Presse (478) ; Photos: AFP/Agence France Presse (479) ; Photos: AFP/Agence France Presse (480) ; Photos: AFP/Agence France Presse (481) ; Photos: AFP/Agence France Presse (482) ; Photos: AFP/Agence France Presse (483) ; Photos: AFP/Agence France Presse (484) ; Photos: AFP/Agence France Presse (485) ; Photos: AFP/Agence France Presse (486) ; Photos: AFP/Agence France Presse (487) ; Photos: AFP/Agence France Presse (488) ; Photos: AFP/Agence France Presse (489) ; Photos: AFP/Agence France Presse (490) ; Photos: AFP/Agence France Presse (491) ; Photos: AFP/Agence France Presse (492) ; Photos: AFP/Agence France Presse (493) ; Photos: AFP/Agence France Presse (494) ; Photos: AFP/Agence France Presse (495) ; Photos: AFP/Agence France Presse (496) ; Photos: AFP/Agence France Presse (497) ; Photos: AFP/Agence France Presse (498) ; Photos: AFP/Agence France Presse (499) ; Photos: AFP/Agence France Presse (500) ; Photos: AFP/Agence France Presse (501) ; Photos: AFP/Agence France Presse (502) ; Photos: AFP/Agence France Presse (503) ; Photos: AFP/Agence France Presse (504) ; Photos: AFP/Agence France Presse (505) ; Photos: AFP/Agence France Presse (506) ; Photos: AFP/Agence France Presse (507) ; Photos: AFP/Agence France Presse (508) ; Photos: AFP/Agence France Presse (509) ; Photos: AFP/Agence France Presse (510) ; Photos: AFP/Agence France Presse (511) ; Photos: AFP/Agence France Presse (512) ; Photos: AFP/Agence France Presse (513) ; Photos: AFP/Agence France Presse (514) ; Photos: AFP/Agence France Presse (515) ; Photos: AFP/Agence France Presse (516) ; Photos: AFP/Agence France Presse (517) ; Photos: AFP/Agence France Presse (518) ; Photos: AFP/Agence France Presse (519) ; Photos: AFP/Agence France Presse (520) ; Photos: AFP/Agence France Presse (521) ; Photos: AFP/Agence France Presse (522) ; Photos: AFP/Agence France Presse (523) ; Photos: AFP/Agence France Presse (524) ; Photos: AFP/Agence France Presse (525) ; Photos: AFP/Agence France Presse (526) ; Photos: AFP/Agence France Presse (527) ; Photos: AFP/Agence France Presse (528) ; Photos: AFP/Agence France Presse (529) ; Photos: AFP/Agence France Presse (530) ; Photos: AFP/Agence France Presse (531) ; Photos: AFP/Agence

# Le combat contre la marée noire s’installe dans le quotidien

Les nappes de fioul échappées de l’« Erika » ont touché le sud du littoral vendéen et menacent de s’étendre à la Charente-Maritime.

Dans les régions déjà souillées, le travail de fourni des bénévoles s’organise pour une lutte de longue haleine

Les nappes de fioul échappées de l’*Erika* menaçaient, jeudi matin 30 décembre, les côtes de la Charente-Maritime. Au sud de la Bretagne, les bénévoles continuent leur travail de fourni sur les plages du Morbihan. Les

**ETEL et GUIDEL (Morbihan)**  
*de notre envoyé spécial*  
Les plages du sud de la Bretagne sont propres... en apparence. Les curieux qui se pressent chaque jour

**REPORTAGE**  
Tous savent qu’ils devront revenir plusieurs semaines encore

plus nombreux pour assister au spectacle de la marée noire, avec parfois un appareil photo en bandoulière, repartent déçus. Est-ce là la « catastrophe écologique » annoncée ? Les pompiers, les personnels de la sécurité civile et les nombreux bénévoles aux cirés jaunes maculés de mazout, regardent d’un air dépité ces touristes chaudement emmitoufflés dans des manteaux de marque. « Ils feraient mieux de mettre des gants et des bottes pour nous aider », se désole un volontaire qui fouille précautionneusement le sable sur l’une des plages d’Etel (Morbihan).

Ceux qui, depuis le samedi 25 décembre, sont quotidiennement sur le front de la lutte anti-pollution savent qu’ils devront revenir pendant plusieurs semaines encore pour « affiner » le nettoyage. Les plus grosses nappes de fioul lourd ont été rapidement retirées, mais il reste toujours de petites plaquettes, peu visibles à l’œil nu et qu’il faut pourtant enlever. Le flux et le reflux des marées rendent la tâche plus difficile encore, les boulettes de fioul étant souvent recouvertes par le sable. « C’est un véritable travail de fourni qu’accomplissent les bénévoles », indique Rémy Guillevic, le maire d’Etel.

Dans le cadre du plan Polmar, un PC de crise a été installé dans la mairie du village. Il gère environ 25 kilomètres de plages, de Plouharnel, au nord de la presqu’île de

plus grosses nappes de fioul lourd ne sont plus là mais il reste des petites boulettes, souvent recouvertes par le sable. A Etel, un PC de crise installé dans le cadre du plan Polmar gère environ 25 kilomètres de plages,

Quiberon, à la pointe de Gâvres, près de Lorient. Prise de court par une marée noire attendue plus au sud, en Vendée, Etel a rapidement bénéficié de soutiens. Des pompiers de la Charente, de la Sarthe, des Deux-Sèvres ou de la Vienne sont à pied d’œuvre. Des tractopelles sillonnent les plages pour enlever les tas de sable souillés par le mazout du pétrolier *Erika*. Les bénévoles ne manquent pas, même si, faute de pouvoir leur fournir un équipement, on est obligé de refuser ceux qui n’en ont pas en propre.

Il y avait urgence. Non pas tant pour les longues plages de sable fin, qui se nettoient malgré tout facilement, que pour les 450 hectares de parcs à huîtres de la rivière Etel. Située sur une ria qui se jette dans l’océan Atlantique, la petite commune, autrefois grand port thonier, vit aujourd’hui pour l’essentiel de l’ostréiculture et du tourisme. Près de quatre-vingt produc-

teurs d’huîtres étaient directement menacés par la pollution qui, à la faveur de la marée, remontait inexorablement après avoir passé la barre d’Etel, un banc de sable marquant la limite entre la rivière et l’océan. Des traces de mazout ont été repérées jusqu’à 3 kilomètres en amont.

**LE PLAN « YANAMAR »**

Pour éloigner définitivement tout danger, des agents de la direction départementale de l’équipement ont tenté d’installer, mardi 28 décembre, un barrage flottant à l’entrée de la ria. Inefficace : les barges qui doivent le faire tenir en place manquent de puissance et surtout, le type de barrage choisi ne résistera pas à une nouvelle tempête. Par ailleurs, deux Piranhas, des bateaux écrémeurs dotés d’épissettes, écum l’embouchure de la ria pour ramasser le goémon pollué par le pétrole.

**LA RAFFINERIE ELF** Antar de Donges, près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), est, depuis le week-end de Noël, le terminal d’une triste entreprise. Chaque jour, une noria de camions vient décharger, sans discontinuer, les tonnes de pétrole raclées sur les plages et sur les rochers du littoral par les bénévoles et les équipes d’intervention du plan Polmar terre.

L’infâme mélange de fioul, de sable, de plastique, de bois atterrit ici. Sur une tonne ramassée, une moitié à peine est le polluant proprement dit. Le reste, ce sont des scories agglutinées au liquide visqueux. Le magma est déversé dans trois zones de stockage, dont deux ont été créées à la hâte. La capacité totale est de 15 000 tonnes. Jeudi 30 décembre, 4 500 tonnes avaient déjà été réceptionnées. Mercredi, 170 camions ont été accueillis, le double de ce qui avait été prévu. « *Ça va vite* », admet Michel Thyboyeau, un des responsables de la cellule de crise à la raffinerie, qui pense arriver au bout de sa capacité d’absorption à la fin de la semaine prochaine.

La raffinerie de Donges, réquisitionnée par le préfet de Loire-Atlantique, accueille également le fioul pris en mer depuis une semaine par les bâtiments spécialisés. Le maigre résultat de ces pompages, environ 1200 tonnes, a d’abord été entreposé dans un bateau bitumier ancré dans le port de Saint-Nazaire. Le produit, un mélange d’eau de mer et de pétrole, a été réchauffé pour le liquéfier. Puis il a été dépoté dans un bac d’une capacité de 18 000 mètres cubes. Là il sera retraité afin de récupérer le fioul.

Le maigre résultat de ces pompages, environ 1200 tonnes, a d’abord été entreposé dans un bateau bitumier ancré dans le port de Saint-Nazaire. Le produit, un mélange d’eau de mer et de pétrole, a été réchauffé pour le liquéfier. Puis il a été dépoté dans un bac d’une capacité de 18 000 mètres cubes. Là il sera retraité afin de récupérer le fioul.

**UN LABORATOIRE GRANDEUR NATURE**  
En revanche, que deviendra la bouillie récupérée à terre ? Pour l’heure, la question ne se pose pas encore. La priorité est de débarrasser les côtes de leur vilaine gangue. L’acheminement vers Donges, notamment de la pollution ramassée dans les îles, est déjà un casse-tête suffisant. La mélasse récupérée sur les plages et les côtes de Belle-Ile a par exemple été déposée dans un lieu tapissé d’un film plastique, en attendant d’être dirigé vers le continent. Partout,

des mini-centres de stockage ont également été ainsi improvisés. Les fûts s’accumulent en attendant que des camions les transbahutent vers Donges.

Ensuite ? Il n’y aura pas grand-chose à tirer de l’infâme compost. En l’état actuel des techniques, il ne sera pas évident de faire disparaître cet encombrant fardeau. Ces résidus pourront-ils à Donges *ad vitam aeternam* comme le font actuellement ceux de l’*Amoco Cadiz*, dans deux énormes citernes du port de La Rochelle-Pallice ? (*Le Monde* du 23 décembre).

La cellule de crise de TotalFina et les techniciens du Centre de documentation, de recherche et d’expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), à Brest, testent de nouveaux procédés d’élimination. Plusieurs entreprises cherchent également à faire valider leurs inventions sur le terrain, dans ce laboratoire grandeur nature qui leur est malheureusement fourni.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est « pénalisant » face à la concurrence : un pétrolier de 45 000 tonnes battant pavillon Kerguelen revient, en coût d’équipage, à son armateur, à 7,2 millions de francs par an et seulement à 5,8 millions sous un pavillon tiers.

Un accord entre Monrovia et Washington prévoit en outre qu’en cas de besoin (crise militaire par exemple) tous les navires libériens appartenant à des intérêts américains peuvent être immédiatement rapatriés sous pavillon des Etats-Unis. En France, le pavillon national intègre de fait cinq registres particuliers : le pavillon métropolitain, utilisé par exemple pour les navires desservant la Corse ou les quatorze grands pétroliers ; celui

de Kerguelen, régularisé par une loi de 1996, qui oblige à avoir au moins le capitaine et son second de nationalité française et le reste de l’équipage à 35 % français, selon un *modus vivendi* établi entre l’administration, les syndicats et les armateurs ; celui de Papetee ; celui de Nouméa ; et enfin celui de Wallis-et-Futuna.

Au Comité central des armateurs de France (CCAF), on estime que le pavillon national est «



## La pollution menace désormais la Charente-Maritime

**LA MARÉE NOIRE** de l'*Erika* poursuivait sa route vers le sud, jeudi 30 décembre. La veille au soir, elle était arrivée à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), au sud des Sables-d'Olonne, et l'île de Ré était menacée. Dans la zone sinistrée, bénévoles et personnels de l'Etat et des collectivités locales poursuivaient l'interminable ramassage. Des problèmes de logistique demeurent. Les opérations de nettoyage des côtes de l'île d'Hoëdic ont dû être suspendues, mercredi, faute de matériel léger. Il manquait des sacs-poubelle, des bottes, des cirés et des gants. Dans l'estuaire de la Loire, deux barrages flottants ont été installés pour protéger les prises d'eau de deux sites industriels sensibles.

Des irisations continuaient d'être observées, mercredi, autour de l'épave arrière du pétrolier. Un robot sous-marin *Abyssub*, qui avait déjà servi à inspecter l'épave du *Titanic*, a quitté Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) à bord du navire *Abeille Supporter* et devait être sur zone jeudi après-midi afin d'inspecter les deux parties du pétrolier qui reposent par 120 mètres de fond. La préfecture maritime s'est refusée à toute prévision sur d'éventuelles opérations de pompage des soutes de l'*Erika*, encore pleines de fioul lourd, aux alentours de 18 000 tonnes.

En conseil des ministres, mercredi, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, a annoncé qu'un premier crédit de 40 millions de francs a été débloqué pour « acquérir le petit matériel nécessaire au nettoyage ». Un plan de nettoyage systématique des côtes sera mis en œuvre avant deux mois, a encore indiqué le ministre.

Le Fipol (Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) va prochainement ouvrir un bureau régional commun avec l'assureur-responsabilité du pétrolier dans la zone touchée par la marée noire de l'*Erika*. Cette ouverture a été confirmée par l'admi-

### Un pétrolier russe échoué au large d'Istanbul

**Le capitaine et les quatre hommes d'équipage du pétrolier russe échoué mercredi 29 décembre au large d'Istanbul ont évacué le bâtiment en fin d'après-midi. Le Volgoneff-248, propriété de la compagnie maritime Transpeyro Volga, s'est brisé en deux mercredi dans la mer de Marmara, sous l'effet d'une violente tempête et d'une forte houle, laissant échapper du pétrole. La partie avant du pétrolier, qui transportait 4365 tonnes de fioul, a coulé à moitié, tandis que la partie arrière s'est échouée à une centaine de mètres de la rive. Selon un expert de la sécurité côtière à Istanbul, la fuite de carburant ne devrait pas représenter une grave menace pour l'environnement. Mais à Moscou, un responsable du ministère russe des transports a indiqué qu'environ 800 tonnes de fioul s'étaient déjà répandues dans la mer. La municipalité d'Istanbul a imposé une amende de 36 400 dollars au propriétaire du bateau pour « pollution de l'environnement ».**

nistrateur du fonds, Mans Jacobsson, lors d'une rencontre avec la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, mercredi à Londres. M. Jacobsson devait se rendre, jeudi, sur la zone de la marée noire afin de préciser les conditions d'indemnisations.

#### ASSOCIATION DES MAIRES

Dans cette perspective, les maires des communes du littoral de Loire-Atlantique se sont associés pour lutter contre la pollution, a annoncé mercredi le maire de Pornic, Philippe Boënnec. Ils ont décidé de se constituer en Association des maires victimes du naufrage de l'*Erika* et de lancer trois procédures judiciaires pour obtenir « au plus vite, des indemnisations, tant pour les communes que pour les professionnels qui auront subi un préjudice économique ».

Enfin, le sénateur (RPR) de l'Orne Daniel Goulet a annoncé mercredi le dépôt d'une proposition de loi devant le Sénat, portant sur « l'interdiction d'autoriser les compagnies nationales de produits pétroliers à utiliser des navires de transport ne battant pas pavillon de la Communauté européenne ».

Bruxelles a l'intention de faire jouer la responsabilité des affruteurs en cas de catastrophe écologique provoquée par un navire, a indiqué François Lamoureux, le directeur général Transports et Energie de la Commission européenne, dans un entretien publié jeudi par *Le Télégramme de Brest*. « Nous envisageons de nous inspirer du système « pollueur-payeur » appliqué aux Etats-Unis depuis l'affaire de l'Exxon-Valdez. Une loi prévoit qu'en cas de catastrophe la responsabilité pèse sur le propriétaire de la cargaison », explique M. Lamoureux.

Le ministre de l'économie et des finances, Christian Sautter, a déclaré, jeudi sur Europe 1, s'attendre à ce que TotalFina assume une partie des coûts de la marée noire. Il a toutefois indiqué que la décision était du seul ressort du groupe pétrolier.

# Lionel Jospin attend de Thierry Desmarest des engagements sur la sécurité maritime

Le PDG de TotalFina était reçu jeudi par le premier ministre

**LORSQUE**, au mois de novembre, Thierry Desmarest avait appris qu'il était désigné comme « manager de l'année » par *Le Nouvel Economiste*, il avait eu un moment d'hésitation. Devait-il accepter cette distinction, qui consacrait le succès du rachat par TotalFina de son concurrent Elf, ou la refuser, comme l'y poussaient certains de ses proches, en raison de la « malédiction » qui pèse sur ses récipiendaires ? Une légende tenace veut en effet que les patrons ainsi honorés connaissent par la suite bien des difficultés.

Un mois et une marée noire plus tard, le « petit prince de l'or noir », comme on surnommait cet ingénieur discret, a vu se vérifier le funeste présage. « Pollueur de l'année », ironise l'association écologiste Greenpeace ; « Requin parmi les requins de son milieu », dit *L'Humanité* du 30 décembre, dans un portrait de « Desmarest l'avare » : le PDG de TotalFina est devenu l'ennemi public numéro 1.

Chacun se bat pour le rencontrer et demander des comptes à la nouvelle tête de Turc des Français. Au petit jeu de la rencontre avec le PDG de TotalFina, Dominique Voynet, soucieuse de se débarrasser des critiques qu'elle essuie jusque dans son parti (*lire ci-dessous*), a pris une longueur d'avance. Mercredi 29 décembre, le PDG de TotalFina, est venu, seul, au rendez-vous auquel l'avait convoqué la ministre de l'environnement, avenue de Ségur.

M<sup>me</sup> Voynet s'est employée à le

#### TROIS QUESTIONS À...

**PATRICK LAGADEC**

**1 Directeur de recherche à l'Ecole polytechnique, vous êtes spécialisé dans la prévention et la conduite des crises. Quels principes doit respecter une entreprise qui fait face à une crise majeure ?**

Il faut, tout de suite, une mobilisation puissante au sommet de l'entreprise, pour entraîner l'ensemble des forces en interne et anticiper au plus vite les grandes surprises possibles. La direction doit tisser des liens positifs et constructifs avec tous les acteurs concernés, aussi bien les autorités que les victimes et les médias. Il est également nécessaire de détecter les nouveaux « pièges » : une entreprise ne peut plus se protéger uniquement par des textes juridiques. Sans ces principes, des erreurs majeures peuvent être commises.

**2 Avez-vous un exemple d'entreprise qui ait bien géré une crise ?**

Oui, un exemple proche de nous : la réaction d'Hydroquébec, en janvier 1998, qui a dû faire face à la destruction d'une large partie de son réseau électrique. L'eau, l'électricité, le chauffage ont été coupés en plein hiver. Montréal a

faire savoir. Dans un communiqué, elle indique qu'elle a rappelé au PDG la « responsabilité » de son entreprise et « l'obligation morale » de subvenir aux dépenses, « notamment à celles liées au pompage des soutes de l'épave », et

A Lorient, jeudi, la FSU, le SNUipp, la LCR, le PCF, les Verts, la CGT, la CFDT et SUD-PTT, la Ligue des droits de l'homme appellent à une manifestation « contre les pavillons de complaisance » et à une action devant le

### Une journée de rémunération

**Parmi les erreurs de communication du PDG de TotalFina, celle commise mercredi 29 décembre sur France-Inter est à la fois la plus dérisoire et la plus significative. Un auditeur, apparemment persuadé d'avoir affaire à un riche patron de multinationale à l'américaine, lui demande d'offrir une heure de son salaire pour équiper des bénévoles. Thierry Desmarest se dit même prêt à donner « une journée de rémunération », et se retrouve aussitôt doublement piégé par cette réponse qui se voulait compatissante, sinon généreuse. S'il donne le montant du « don », d'une part il apparaît comme pingre, car le premier patron de France ne gagne « que » 8 millions de francs (bruts) par an (hors stock-options), soit 22 000 francs par jour calendaire ; par ailleurs, il déroge au secret entretenu par les grands patrons français sur leurs rémunérations. Ce qu'il n'entend pas faire tout seul, bien qu'étant désormais le *primus inter pares* du patronat hexagonal. Une occasion manquée... de se taire, ou de parler franchement.**

souigné « l'urgence d'une aide financière immédiate aux associations qui travaillent sur le terrain ». Lionel Jospin devait le recevoir à son tour jeudi après-midi. A Matignon, on indiquait que le rendez-vous devait déboucher, cette fois, sur des engagements.

#### COMITÉS D'ACTION

D'autres se montrent plus impatientes. Deux membres de l'association écologiste Robin des Bois sont montés, mercredi, à Dunkerque, à bord du cargo *Tango D*, dont ils dénoncent l'état général, pour retarder son départ.

#### été particulièrement touchée.

Alors que d'autres acteurs – notamment parmi les 700 municipalités touchées – étaient moins préparés, une mobilisation éclair de l'entreprise s'est mise en place. La réponse a été pensée à l'échelle de l'Amérique du Nord, matériels et équipes d'intervention des Etats-Unis et du Canada ont été mobilisés. Il y a eu un colossal effort d'information avec tous les acteurs, du premier ministre aux citoyens sur le terrain.

**3 TotalFina n'a, semble-t-il, pas suivi certains des principes que vous exposez. Quels sont les enjeux pour les grands groupes industriels aujourd'hui ?**

Tous les acteurs importants vont devoir anticiper des situations particulièrement graves ou inédites. Pour la gestion de crises, il y a une exigence absolue : une préparation, personnelle et collective, au sommet des organisations, qui, seule, permet d'éviter les borborygmes quasi instantanés. C'est dans ce cadre général que s'inscrivent les problèmes de communication. Comme bien d'autres avant lui, le groupe Total aura beaucoup à tirer d'un retour d'expérience approfondi sur la catastrophe actuelle.

*Propos recueillis par Laure Belot*

*Ariane Chemin et Dominique Gallois*

# Les Verts tentent d'effacer les propos de Dominique Voynet

« EST-CE QUE l'on reproche à Jean Glavany de ne pas avoir rencontré les pêcheurs bretons de Guilvinec ? Que fait Alain Richard ? Où était Jean-Pierre Chevènement pendant la tempête ? » Sous l'avalanche des critiques suscitées par la conduite de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le ton monte chez les Verts. « On va finir par croire que Dominique Voynet est responsable de la marée noire ! », s'étrangle Jean-Luc Bennahmias. Au niveau des catastrophes naturelles, le ministère de l'environnement n'est pas celui des moyens », rappelle le secrétaire national du parti écologiste.

La ministre a reconnu, mercredi 29 décembre, sur RTL, avoir commis « une erreur politique, une erreur de communication » en s'exprimant « un petit peu en retrait » au sujet de la pollution provoquée par le naufrage du pétrolier *Erika* au large de la côte atlantique. Cependant, si les déclarations de M<sup>me</sup> Voynet ont fait l'objet de remarques acerbes dans son parti (*Le Monde* des 28 et 29 décembre), le sentiment s'y répand, aussi, que la

dirigeante et ministre écologiste sert de plus en plus d'exutoire et de « bouc émissaire commode ». « Il n'y a pas assez de coordination dans le mouvement entre le rôle de la ministre, celui des députés et celui des dirigeants du parti », déplore Stéphane Pocrain, porte-parole national, pour expliquer ces ratages. Reste que les Verts ont décidé de passer par-dessus ces critiques et d'organiser une contre-offensive méthodique.

Le 27 décembre, estimant que « Total ajoute la passivité à la catastrophe » et pour contraindre la direction de la compagnie pétrolière « à apporter de vraies solutions à la crise », les Verts, qui avaient dans un premier temps appelé à une campagne de pression contre l'entreprise pétrolière, ont décidé de faire un pas supplémentaire et de demander aux « citoyens et aux citoyennes de boycotter Total ». Cette démarche ne leur est d'ailleurs pas propre, d'autres organisations écologistes, ainsi que d'extrême gauche, ayant lancé le même mot d'ordre.

Le parti écologiste s'efforce de lancer un collectif national et un

appel de personnalités en faveur du boycottage, afin d'amplifier le mouvement et de traduire l'émotion suscitée par le spectacle des oiseaux mazoutés et des côtes bretonnes et vendéennes maculées. Le modèle adopté est l'action réussie de Greenpeace contre Shell, en 1995, qui avait entraîné une chute sensible des bénéfices de la compagnie anglo-hollandaise. Un rassemblement était prévu, jeudi, place du Châtelet, à Paris, auquel appelait aussi la Ligue communiste révolutionnaire.

#### « DÉLINQUANCE ÉCOLOGIQUE »

Par ailleurs, une délégation emmenée par Yves Cochet, député du Val-d'Oise, et constituée de plusieurs autres parlementaires écologistes – Noël Mamère et Jean-Michel Marchand, députés de Gironde et de Maine-et-Loire, Marie-Anne Isler-Béguin, députée européenne – devait se rendre, jeudi, en Loire-Atlantique et dans le Morbihan, afin de constater les dégâts. A la rentrée parlementaire, fixée au 18 janvier, les députés des Verts ont l'intention de déposer une proposition de loi sur la responsabilité des

acteurs du transport maritime en cas d'accident. Ce texte pourrait être relayé, au Parlement européen, par une proposition de directive, alors que la France prendra la présidence de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juillet.

M. Mamère songe aussi à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la marée noire. Pour le maire de Bègles, « il y a une délinquance écologique, dont la responsabilité incombe au PDG de Total ainsi qu'aux experts, et face à laquelle l'Organisation maritime internationale actuelle est impuissante ». M. Cochet résume en trois points les exigences des Verts vis-à-vis de la compagnie pétrolière : que Total s'engage à indemniser les victimes de la marée noire avant l'ouverture des procédures judiciaires de dédommagement ; qu'elle participe activement au pompage du fioul qui continue de s'écouler des cuves de l'*Erika* ; qu'avec les autres compagnies elle s'engage à ne plus affréter des navires de plus de vingt ans d'âge n'ayant ni double coque ni cuves séparées.

*Alain Beuve-Méry*

# M<sup>me</sup> Chirac aux obsèques de Maurice Couve de Murville

**L'ÉPOUSE** du président de la République, Bernadette Chirac – non le président lui-même –, et bien peu de « compagnons » de la famille gaulliste ont assisté, mercredi 29 décembre, aux obsèques du troisième et dernier premier ministre du général de Gaulle, Maurice Couve de Murville, décédé à la veille de Noël à l'âge de quatre-vingt douze ans (*Le Monde* daté 26-27 décembre). En l'église réformée du Saint-Esprit, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, on a noté la présence de Christian Poncet, président du Sénat, Philippe Séguin, ancien président du RPR, Charles Pasqua, président du RPF, Adrien Gouteyron, nouveau secrétaire général du RPR, Pierre Mazeaud, membre du Conseil constitutionnel, Michel Cالداغوés, sénateur de Paris, et Pierre Lellouche, député de la circonscription parisienne qui avait été celle du défunt. Le gouvernement était représenté par Loïc Hennekinne, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

#### DÉPÊCHES

■ **CHÔMEURS : une soixantaine de chômeurs et d'exclus ont manifesté, mercredi 29 décembre, dans les rues de Monaco, à l'appel d'un collectif d'associations autour d'AC 1, Agir ensemble contre le chômage. La manifestation a suivi un itinéraire imposé, à l'écart des palaces et des casinos. Les chômeurs ont prévu de rester sur la côte d'Azur jusqu'au 31 décembre, et envisagent de nouvelles opérations-surprise de « réquisition de richesses ».** – (Corresp.)

■ **COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE : la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a approuvé, mercredi 29 décembre, les projets de décrets gouvernementaux fixant les prix des lunettes et soins dentaires auxquels auront droit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000 les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (*Le Monde* du 18 décembre). La CMU permettra à 150 000 personnes qui en étaient jusqu'alors dépourvues d'avoir accès au régime de base de la Sécurité sociale et à 6 millions de personnes de bénéficier d'une couverture complémentaire gratuite.**

■ **MÉDECINE : le Journal officiel du mercredi 29 décembre a publié un décret sur l'évaluation des pratiques professionnelles des médecins et l'analyse de l'évolution des dépenses médicales. Cette évaluation, « reposant sur une démarche volontaire », sera conduite par les médecins eux-mêmes et sera organisée par les sections des Unions régionales des médecins libéraux, sur le lieu d'exercice du médecin, par un ou plusieurs confrères.**

■ **FAITS-DIVERS : les parents de Sid Ahmed Rezala ont appelé leur fils recherché à se rendre, lors d'une conférence de presse au cabinet d'un des avocats de la famille, M<sup>r</sup> Joël Bataillé à Marseille (Bouches-du-Rhône), mardi 28 décembre. Sid Rezala est soupçonné d'être l'auteur du meurtre de trois jeunes femmes à Amiens (Somme) et dans les trains Calais-Vintimille et Limoges-Paris (*Le Monde* du 25 décembre).**

■ **PARLEMENT EUROPÉEN : Roger Karoutchi, président du groupe RPR du conseil régional d'Ile-de-France, devenu sénateur des Hauts-de-Seine en remplacement de Charles Pasqua, va abandonner le 1<sup>er</sup> janvier la présidence de la délégation française au sein du groupe du Parti populaire européen au Parlement de Strasbourg.**

■ **EMPRUNTS RUSSES : le Conseil constitutionnel a validé la loi de finances rectificative pour 1999. Mercredi 29 décembre, il a rejeté le recours de l'opposition concernant notamment les conditions d'indemnisation des porteurs d'emprunts russes. Le même jour, le Conseil a validé le projet de budget 2000 ; il a toutefois censuré l'article 96 instituant une taxe communale sur les activités commerciales saisonnières.**

■ **RÉUNION : le sénateur Edmond Laurent (RPR), qui vient d'être élu président du comité départemental de ce parti, s'est déclaré, mercredi 29 décembre, opposé à la bi-départementalisation de l'île de la Réunion, estimant que ce n'est « pas une priorité ».**



**10** / LE MONDE / VENDREDI 31 DÉCEMBRE 1999

**DISPARITIONS**

# Le général Guy Méry

## Ancien chef d'état-major des armées

LE GÉNÉRAL Guy Méry, ancien chef d'état-major des armées, est mort mardi 28 décembre, à Cannes, dans sa quatre-vingt-unième année.

Né le 20 octobre 1920 à Buzançais (Indre), ancien saint-cyrien, Guy Méry intègre les Forces françaises de l'intérieur (FFI), en août 1943, dans le Doubs, puis il fait partie de l'Armée secrète (AS). Arrêté par les Allemands en février 1944, il est déporté au camp du Struthof, puis à Dachau, d'où il sera libéré par les Américains en avril 1945. Dès lors, Guy Méry va occuper des postes à responsabilité durant la suite de sa carrière d'officier, en Indochine, à Paris, en Algérie, où il commande le 12<sup>e</sup> régiment de dragons jusqu'en 1962, date des accords d'Evian qui ont conduit à l'indépendance. Il sert ensuite en Allemagne. En 1969, le général de brigade Méry commande la 3<sup>e</sup> brigade mécanisée et, promu « divisionnaire » en 1973, il est placé à la tête de la 8<sup>e</sup> division.

Le 8 juillet 1974, Guy Méry est appelé à l'Élysée par Valéry Giscard d'Estaing, qui l'élèvera au rang de général de corps d'armée quelques semaines après, comme chef de l'état-major particulier de la présidence de la République. Un an après, il reçoit sa cinquième étoile et remplace le général François Maurin au poste de chef

d'état-major des armées. Dans cette fonction, le général Méry va faire évoluer – en dépit de violentes critiques au sein même de la majorité de droite qui soutient M. Giscard d'Estaing, mais aussi dans l'opposition de gauche – la stratégie militaire de la France dans ses relations avec l'Alliance atlantique. Il se montre partisan de « *la bataille de l'avant* », la thèse de l'OTAN, qui prévoit que des unités françaises, loin de rester en seconde ligne, iront, aux côtés de leurs alliés, protéger les frontières les plus orientales de l'Allemagne, face au pacte de Varsovie.

Ce scénario, qui aboutit, dès le début d'un conflit, à créer « *un espace européen de bataille* », soulève la colère de nombreux élus gaullistes qui estimeront que cette conception est « *un bond en arrière de dix ans de la pensée militaire française* » selon Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle. En juillet 1980, le général Méry atteint la limite d'âge de son rang. Il n'exercera plus aucune fonction post-militaire, mais il travaillera, un temps, au profit d'un groupe de réflexion de l'UDF sur la défense. Titulaire de la croix de guerre TOE et commandeur de l'ordre national du Mérite, le général Guy Méry était grand-croix de la Légion d'honneur.

*Jacques Isnard*

■ **LE GÉNÉRAL PIERRE HAUTEFEUILLE**, général de brigade (cadre de réserve) et compagnon de la Libération, est mort mardi 28 décembre dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Né le 23 juillet 1916 à Paris, Pierre Hautefeuille choisit l'infanterie coloniale (aujourd'hui, troupes de marine) à sa sortie de Saint-Cyr en 1936. Il refuse l'armistice et rallie la France libre dès août 1940. A la tête de la 6<sup>e</sup> compagnie du bataillon de marche numéro 2, en Oubangui-Chari (aujourd'hui le Centrafrique), il débarque en Egypte avant de participer à la campagne de Syrie, puis aux opérations de police dans l'Euphrate. Il combat en Tunisie en

1943, où il est blessé deux fois, et il se distingue l'année d'après en Italie. Adjoint du commandant du bataillon de marche numéro 5 à partir de juin 1944, il reçoit, le 20 novembre 1944, la croix de la Libération des mains du général de Gaulle sur le front des troupes. Après la guerre, le commandant Hautefeuille poursuit sa carrière d'officier en Afrique, en Indochine et dans l'océan Indien. Cadre à l'Institut des hautes études de défense nationale (Ihedn), Pierre Hautefeuille est promu général de brigade en mars 1971. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, le général Hautefeuille était commandeur de la Légion d'honneur.

**NOMINATIONS**

**DÉFENSE**

Le conseil des ministres de mercredi 29 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Gendarmerie**. Sont élevés au rang et à l'appellation de : général d'armée, le général de corps d'armée **André Lorant** (nommé inspecteur général des armées) ; au rang de général de corps d'armée, les généraux de division **Marie-Jean Rivière** (nommé major général de la gendarmerie) et **Paul Rocher** (nommé commandant la circonscription de gendarmerie de l'Île-de-France).

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Maurice Lallement** (nommé commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux) et **Georges Delclois** ; généraux de brigade, les colonels **Jacques**

**Montchanin** et **Jacques Philippe** (nommé sous-directeur de la logistique à la direction générale de la gendarmerie).

Sont nommés : conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée **Gérard Marcille** ; commandant la région de gendarmerie Nord-Est et la circonscription de gendarmerie de Metz, le général de division **Gérrard Desjardins** ; chef du service « opérations » et « emploi » à la direction générale de la gendarmerie, le général de brigade **Jean-Marc Denizot** ; chef du service « ressources humaines » à la direction générale de la gendarmrie, le général de brigade **Henri Puyou** ; commandant la circonscription de gendarmerie de Marseille, le général de brigade **Jean-Louis de Raspide** ; commandant la circonscription de gendarmerie de Rennes, le général de brigade **Guy Parayre**.

(*à suivre*)

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Naissances**

**Delphine DURAND** et **Fabrice PESIN** ont la joie d'annoncer la naissance de

**Agathe et Juliette,**

le 28 décembre 1999, à Saint-Cloud.

**Annie HEYNARD, Patrick BABIN** et **Clémentine**

sont heureux d'annoncer la naissance de

**Lila,**

le 21 décembre 1999.

57 Oak Lodge - Chantry Square, London W8 5UL, Grande-Bretagne.

**Anniversaires de naissance**

– Nous franchissons ce cap, chacun sur notre route.

Trouverons-nous un jour le port ?

Bon anniversaire,

**Mary,**  
cœur adoré.

Henry.

– Heureux anniversaire,

**Alexandre,**

pour tes vingt ans.

We love you so much.

Jean-Marie, Laurence et Pierre.

**Anniversaires de fiançailles**

– Venise, 31 décembre 1999.

A
<b>Luce.</b>
Depuis cinq ans, et pour mille ans <span> </span> !
Pascal.

**Mariages**

**Mary, Margaret O'DONNELL** et **Pierre CHOUSSAT**

ont la joie d'annoncer leur mariage.

La cérémonie civile a eu lieu, à Bordeaux, le 24 décembre 1999.

**Pacs**

**Frédéric BONNIER** et **Gérard LECLERC**

vivent ensemble depuis plus de six ans. Depuis le 29 décembre 1999, ils continuent, unis par un Pacs.

**François BOSONNET** et **Jean-Pierre COSCA**

se sont unis, le 28 décembre 1999, à Pertuis (Vaucluse).

**Jean-Pascal JULLIEN** et **Gilles VANDENBROECK**

sont heureux d'annoncer qu'ils se sont liés par un pacte civil de solidarité.

Paris, le 29 décembre 1999.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**CARNET**

**Décès**

– Thomas Barcsay de Nagybarcsa, Eve Eschapasse, née Barcsay de Nagybarcsa, ses enfants, Susan Barcsay de Nagybarcsa, née Baxter, sa belle-fille, François Eschapasse, son gendre,

Katherine Barcsay, Anne, Christophe et Thomas Eschapasse, ses petits-enfants, Caroline Algaran et Mathis Eschapasse, son arrière-petit-fils, ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Eva BARCSAY de NAGYBARCSA, née DESZŐ,**

survenu le 22 décembre 1999, à Toronto, dans sa quatre-vingt-douzième année.

70 bis, avenue Joffre, 94100 Saint-Maur.

– Paris. Arvieu-en-Queyras. Verneuil-en-Halatte.

Jean-Charles Benner, son époux, Martine et François Senet, Jean-François et Geneviève Benner, ses enfants,

Nadia et Francisco, Mannick et Marc, Alexis, Fanny, Pierre-Yves, Jean-Emmanuel, Anne-Elisabeth, ses petits-enfants, Théo, son arrière-petit-fils, André et Suzanne Weiss et leurs enfants, François et Idelette Weiss et leurs enfants, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Laurence BENNER,** née **WEISS,**

le 29 décembre 1999, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service religieux aura lieu le lundi 3 janvier 2000, à 11 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, 75116 Paris.

*« Confie à Dieu ta route… »*

– Les supérieurs de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice font part du décès de

**M. Paul FAYNEL,** prêtre de Saint-Sulpice,

survenu le 28 décembre 1999.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 31 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice de Paris.

– Bruno Bourg-Broc, Bernard Seillier, Le Père Guy Lafon, Et l'ensemble des membres du groupe de spiritualité des Assemblées parlementaires, ont la douleur de faire part du décès du

**Père Paul FAYNEL,** leur aumônier fondateur,

survenu le 28 décembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice de Paris.

– M<sup>me</sup> Liliane Givadinovitch, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Son frère et sa belle-sœur, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri Svetislav GIVADINOVITCH,** ingénieur expert près la cour d'appel de Paris,

survenu le 27 décembre 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 janvier 2000, à 9 h 30, en l'église Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris-19<sup>e</sup>; suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

**M. Frédéric LOWENBACH,** « **Frédéric Lionel** », chevalier de la Légion d'honneur,

nous a quittés sereinement, dans sa quatre-vingt-douzième année, juste avant Noël.

Une cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Que ses nombreux amis l'accompagnent par la pensée.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Claude Moynet, son épouse, Hélène et Roberto Ceriani-Moynet, ses enfants, Nicolas, son petit-fils, Les familles Moynet, Montel, Boisset, Adler, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges MOYNET,**

survenu le 28 décembre 1999, à Versailles, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Chêne de Viroflay, le lundi 3 janvier 2000, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Viroflay.

– Les présidents et les membres du conseil de surveillance et du directoire des

Editions Lefebvre Sarrut, Le gérant et l'ensemble des collaborateurs des Editions Législatives, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur directeur général et membre du directoire,

**Pierre-Paul RICHARD,**

survenu le 25 décembre 1999, à l'âge de cinquante-sept ans.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de toute leur sympathie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 décembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

Ni fleurs ni couronnes.

Editions Législatives, 80, avenue de la Marne, 92546 Montrouge Cedex.

– Le directeur général, et l'ensemble des collaborateurs de Elégia Formation, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur gérant,

**Pierre-Paul RICHARD,**

survenu le 25 décembre 1999.

Ils adressent à sa famille et à ses proches l'expression de toute leur sympathie.

Elégia Formation, Groupe Editions législatives, 80, avenue de la Marne, 92546 Montrouge Cedex.

– M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Romon, M. Philippe Romon, M. et M<sup>me</sup> François Romon, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

**M<sup>me</sup> Gabriel ROMON,** née **Denise SIVOT,**

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 22 décembre 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu le 27 décembre, au cimetière d'Aubervilliers.

– Le président, Le comité de direction, Et l'ensemble des collaborateurs de la société Rivoire & Carret Lustucru, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Gérard SEDILLE,** directeur des achats et de la division restauration hors foyer, président du Syndicat de la rizerie française,

survenu le 28 décembre 1999.

Ils adressent à son épouse, à ses enfants et à ses proches, l'expression de toute leur sympathie.

Rivoire & Carret Lustucru, 29, boulevard Charles-Nédelec, 13003 Marseille.

– Bordeaux. Arthez-de-Béarn. Pau. Bayonne. Zurich. Marseille. Casteljaloux. Sarlat.

**M. Pierre-Jacques SORBÉ**

s'est éteint paisiblement, dans sa quatre-vingtième année, le 26 décembre 1999.

La cérémonie, avec crémation, a eu lieu dans l'intimité, le 29 décembre, à Mérygnac.

M<sup>me</sup> Andrée Sorbé, Et sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, allée d'Epinal, 33700 Mérygnac.

– Déville-lès-Rouen. Rouen. Caen. Le Havre. Grenoble. Carpentras.

Sa famille Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**Robert URVOAS,**

des suites d'une longue et douloureuse maladie, affrontée avec une extrême volonté.

Les obsèques religieuses seront célébrées le lundi 3 janvier, à 14 heures, en l'église saint-Pierre de Déville-lès-Rouen.

La Croix-des-Vignes, 159 B, 38920 Crolles.

– M<sup>me</sup> J. Vidal-Mégret, Marie-Hélène Lavallard, Simon et Catherine, François et Michèle Vidal, Florence, Sophie, Virginie, Bertrand et Thomas, Les Sœurs Dominicaines Missionnaires des Campagnes, ont la douleur de faire part du décès de

**Christine VIDAL,** religieuse dominicaine,

survenu le 23 décembre 1999, à Chambéry.

Les obsèques, suivies de l'inhumation au cimetière d'Apremont (Oise), ont eu lieu dans l'intimité le 28 décembre.

54 bis, rue Cardinet, 75017 Paris.

DMC, 2 bis, rue de l'Abbé-Soret, 95270 Fuzarches.

**Anniversaires de décès**

– Il y a trente ans, le 10 décembre 1969,

**Christian FARRUGIA**

nous quittait.

Il reste dans la mémoire de ceux qui l'ont aimé.

Ils auront aussi une pensée pour ses parents,

**Gaston,**

décédé le 26 avril 1991,

**Clélia,**

décédée le 23 décembre 1998.

– Le 28 décembre 1996, **Michèle GAILLARD** nous quittait.

Ton absence est présente. Ton amour nous manque.

Antoine, Sylvie, Nelson et Liza.

– Le 31 décembre 1998, **Jules JOFFRE** nous a quittés.

Il rejoignait son épouse, **Fernande CHURET,**

décédée le 1<sup>er</sup> novembre 1980.

*« Ils restent à jamais dans nos cœurs. »*

**Souvenirs**

**Jean-Philippe AUBERT,** 7 février 1971 - 24 décembre 1982.

Mon tout jeune frère fut retrouvé pendu au fond de sa chambre.

*« Ton corps absent est mon désert, Lointaines ces contrées où tu m'as [emportée, Trop vastes, parfois… De toi j'aime le monde immense et si [injuste. »* Catherine Schuck.

<p style="text-align:center">S p é c i a l <span style="font-size: 1em;">★</span></p> <p style="text-align:center"><span style="font-size: 2em;">★</span> AN <span style="font-size: 1em;">★</span></p> <p style="text-align:center"><span style="font-size: 4em;">2000</span> <span style="font-size: 1em;">★</span></p> <p style="text-align:center">Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet</p> <p style="text-align:center">tarif: 83 F TTC la ligne 01.42.17.39.80</p>
--

<b>CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000</b>	
<b>TARIF à la ligne</b>	
<b>DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS</b>	<b>140 F TTC - 21,34 €</b>
<b>TARIF ABONNÉS</b>	<b>120 F TTC - 18,29 €</b>
<b>NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS</b>	<b>550 F TTC - 83,85 €</b>
<b>Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €</b>	<b>Forfait 10 lignes</b>
<b>THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €</b>	
<b>COLLOQUES - CONFÉRENCES : <i>Nous consulter</i></b>	
<b>☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36</b>	
<b>01.42.17.29.96 - e-mail: <a href="mailto:carnet@mondepub.fr">carnet@mondepub.fr</a>.</b>	

ACTIVE:LMQSERV:ABOQUO---0001 does not exist

## HORIZONS

ENQUÊTE

## La renaissance de Montselgues

**V**INGT ans après avoir fermé faute d'élèves, l'école de Montselgues, petit village des montagnes ardéchoises, a rouvert ses portes à la rentrée, disait la dépeche. Simple comme une énigme. Pourquoi Montselgues ? Comment un village moribond a-t-il pu renaître et faire à nouveau des petits, dix enfants d'âge scolaire ? Que s'est-il passé ? Renseignements pris, rien. Ni grand chantier, ni usine, ni parc de loisirs. Rien. « *Montselgues ! a rigolé le correspondant, mais c'est le bout du monde !* » Et pourtant...

Le plus dur fut de le repérer sur la carte. Quelque part à la frontière de l'Ardèche et de la Lozère, nous avions dit, à deux pas du parc naturel des Cévennes. Noyé dans un fouillis de routes tortueuses et de micro-villages, Montselgues n'est qu'une tête d'épingle plantée au bord d'une route marquée de vert. La quête d'un toit fut plus aisée. Contre toute attente, Montselgues comptait plusieurs gîtes et une maison d'hôtes, dont la patronne fut rassurante : depuis Montélimar, ce n'était « pas si loin ».

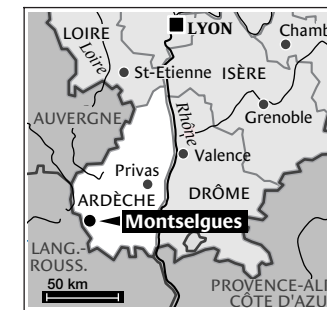
Va donc pour le bout du monde ! Montélimar, Aubenas, la vallée du Rhône n'a rien d'un désert. Mais, passé Lablachère, la route s'engage abruptement dans la montagne. Après d'interminables lacets, on atteint le plateau, un monde silencieux de pierres, de maquis et de conifères. Quelques villages morts, une bâtisse effondrée. La route longe l'apic, dominant une mer de montagnes bleues. Un aigle plane. Le parc des Cévennes est là, en face. En contrebas, on aperçoit un village accroché, comme une gargouille de pierre, au flanc de la montagne. On rêve. Montselgues sera-t-il une de ces merveilles mangées de lierre ?

Autant le dire franchement, Montselgues est un trou. Un village comme mille autres villages. En plus petit. Quelques fermes trapues, un ruisseau, une mairie ornée d'une vigne centenaire, une église au toit de lauze, discrètement nichés au creux d'un vallon. Ni beau ni laid. Clairement rural. Et à première vue désert. N'étaient les gouttières neuves, la fumée qui sort des cheminées, et le panneau signalant la présence d'enfants à l'entrée, on le croirait abandonné. Sur la place, un chien se lève paresseusement pour accueillir l'étranger. Pas de bistrot, encore moins d'épicerie. Heureusement il y a Francine.

Francine tient la « ferme auberge », une simple pièce blanche garnie de meubles en châtaigner ciré, au rez-de-chaussée d'une maison privée. On peut y acheter des cigaretttes et même y manger, à condition d'avoir réservé. Boire un café, c'est plus compliqué. Francine sort de sa cuisine, étonnée. On ne voit pas grand-monde, en décembre par ici. Mais elle sourit et tout s'éclaircit. Francine est l'âme et la bonne fée de Montselgues. Deux yeux lumineux, un visage d'enfant sur un corps de soixante-treize ans.

Aujourd'hui, elle prépare Noël. La crèche de Francine occupe la moitié de l'église. C'est un hymne à la nature, un chef-d'œuvre naïf qu'on vient admirer tous les ans à des kilomètres à la ronde. Montselgues n'a plus de curé depuis longtemps. Le prêtre le plus proche vit à une heure de là et se partage entre vingt communes. D'ailleurs, la plupart des habitants du village ne pratiquent plus. Seule Francine veille, multipliant les subterfuges pour attirer les gens dans l'harmonieux sanctuaire roman.

En 1841, l'église était trop petite. La tribune surchargée s'est effondrée sur les fidèles. Montselgues comptait alors huit cents habitants,



**Isolé du monde, à deux pas du parc naturel des Cévennes, Montselgues se dépeuplait inexorablement. Le volontarisme de ses derniers habitants, les aides à l'agriculture de montagne, l'accueil des randonneurs lui ont redonné vie. Symbole d'espoir, l'école vient de rouvrir**

qui mouraient de faim sur ce plateau aride, isolé à 1 000 mètres d'altitude, balayé par le vent, où ne poussent que le seigle, la pomme de terre et le mouton. Depuis l'ère romaine, la route traversant le plateau reliait le Puy au Midi. Aux pèlerins et aux colporteurs avaient succédé muletiers et diligences, plus, l'été, les grands troupeaux en transhumance. Montselgues, royaume des brebis, n'était qu'une halte vite oubliée.

Au tournant du siècle, le chemin de fer, l'industrie et les mines le vidèrent de ses habitants. En 1914, il n'en restait que quatre cents. L'exode rural eut lentement raison du reste. En 1989, la population était tombée à soixante-neuf. Aujourd'hui, Montselgues affiche fièrement ses soixante-dix-neuf âmes. Dix de plus en dix ans. Ça paraît peu. Ici c'est énorme. Une revanche sur l'inéluctable.

Pourquoi ? Francine fait la moue. Cette renaissance, elle la constate, en priant pour que ça dure. Elle ne s'est jamais posée la question. Chaque habitant a sa réponse. Pour l'un, c'est le tourisme - embryonnaire - et le volontarisme de la municipalité. Pour l'autre, les primes à l'agriculture de montagne qui, seules, rentabilisent l'élevage. Pour le troisième, le progrès, les chasse-neige, les 4x4, le téléphone. Pour tous un « *changement de mentalité* » qu'on ne s'explique guère. Les jeunes partaient. Ils restent. Mieux : certains qui étaient partis sont revenus. D'autres enfin, étrangers au village, sont arrivés. Montselgues compte aujourd'hui treize exploitations agricoles, autant que dans les années 50, deux fois plus qu'il y a vingt ans. D'où les enfants, et l'école.

**P**OURTANT, tous le disent : pour vivre ici, il faut s'accrocher. L'hiver est rude, l'été trop sec, la terre ingrate et la première boutique à une heure de mauvaise route. « *On nous a répété : pars ou tu crèveras de faim. Peut-être avons-nous voulu prouver le contraire ?* », dit Raoul, l'ancien maire, un éclair de défi dans l'œil. Montselgues n'a pas sacrifié aux démons du tourisme, ne s'est pas vendu aux citadins, il est resté fidèle à sa vocation initiale, l'élevage et la halte. Il a réussi à revivre en se serrant les coudes, simplement, à force de le vouloir. « *C'est une belle histoire de solidarité* », assure Bernard Bonin, conseiller général du canton.

Pour comprendre, il faut reconstituer bribe par bribe l'histoire d'un

village si tranquille. Tout a commencé au début des années 70 avec le premier retour, celui de Gilbert, le mari de Francine, un enfant du pays devenu garde forestier. Ayant hérité d'une maison au cœur du village, il décide, à quarante ans, de s'y trouver un poste. « *En 1974, le village était noir, se rappelle-t-il. Il n'y avait que des vieux ou des très jeunes.* » Tous les hommes d'âge mûr sont partis, à l'exception de trois bergers irréductibles : Raoul, Marc et Francis, qui survivent tant bien que mal.

La seule animation vient des « *bourrus* », comme on dit ici, les hippies, babas-cool et autres citadins en rupture de ban, que mai 68 a poussés en masse vers l'Ardèche. Cincaste, artisan, ex-professeur de philo, etc., les autochtones en font des gorges chaudes. Ils ne tiennent pas longtemps, faute de savoir couper le bois ou planter les pommes de terre. La plupart repartent, mais ils ont amené une étincelle. « *C'était un territoire qui se laissait aller à un pessimisme global. L'arrivée de gens de l'extérieur a stimulé* », explique Bernard Bonin. Les adolescents du village, eux-mêmes traités de « *bourrus* » par leurs parents, sont fascinés par ces nouveaux venus. « *On se disait "pourquoi partir à la ville puisque ceux des villes viennent bosser ici ?"* » raconte Joël, le maire.

Rester, mais comment ? C'est alors que Gilbert, le forestier, aidé par l'institutrice et une religieuse envoyée par l'évêché pour suppléer le curé, a l'idée qui va transformer le village. En 1977, il a beaucoup neigeé. Gilbert connaît le ski. Les jeunes aiment le sport. Soutenus par l'ancien maire, M. Dubois, ils créent un foyer de ski de fond. Rien de très ambitieux : une vingtaine de paires de ski, et une salle prêtée par la municipalité. Très vite, le succès aidant, un projet plus ambitieux commence à germer. Pourquoi ne pas créer un gîte, pour accueillir les enfants, les groupes ?

En 1979, lorsque Raoul est élu maire, il y a urgence. L'école a fermé, faute d'élèves, puis l'épicerie, faute de clients. Gilbert, pour combler le

village, a ouvert sa « ferme auberge », mais Montselgues agonise. « *On voyait partir tout le monde, il fallait bien faire quelque chose* », dit Raoul. Énergiquement secondé par Sœur Gisèle, surnommée « *Sœur Black et Decker* », il lance un projet d'association, baptisée La Fage, du nom d'un petit bois voisin. Après moult bagarres administratives, la construction du gîte est finalement lancée en 1981. Quatre ans plus tard, il permet d'employer deux personnes et demie, plus cinq ou six occasionnels. Bref, tous les jeunes du pays.

Hélas ! la neige fait défaut. Qu'importe. En 1987, La Fage se reconverit dans l'accueil des randonneurs et peu à peu élargit ses activités : randonnées à dos d'âne, VTT, escalade, canyoning, ferme équestre, etc. Coïncidence ? Deux nouveaux jeunes arrivent au pays et reprennent des exploitations, aidés par les nouvelles primes européennes réservées à l'agriculture de mon-

**« On nous a répété : pars ou tu crèveras de faim. Peut-être avons-nous voulu prouver le contraire ? » dit l'ancien maire, un éclair de défi dans l'œil**

tagne. Philippe, né à Montselgues, était parti, huit ans auparavant, pour travailler en usine. Licencié, il retrouve la ferme familiale. Vincent, lui, est né à Lyon, de parents originaires du canton. Il aime la nature, la chasse, les bêtes, il a fait des études agricoles. Les débuts sont rudes. « *On me regardait comme un faïfrelu* », raconte-t-il. Pourtant on l'aide. Il rejoint la société de chasse, seul loisir du lieu. A son initiative, la commune accueille une antenne de la bibliothèque départementale.

Lorsqu'en 1989 Raoul quitte la mairie, l'élan est donné. Gilbert, le nouveau maire, retraité d'EDF, s'attaque, lui, aux infrastructures. Des routes ont été refaites, des engins de déneigement acquis par la commune pour désenclaver Montselgues, souvent prisonnier des congères. Il rénove le réseau d'eau, d'électricité, construit une station d'épuration, puis un relais hertzien de téléphone.

Les jeunes restés ou revenus au pays ont rou-

vé des compagnes. En 1992 naît le premier enfant de la nouvelle génération. La même année, Francis, l'un des trois irréductibles restés au pays, parvient à racheter la ferme familiale, qui avait été acquise et somptueusement rénovée par un Italien. Il ouvre une maison d'hôtes, en même temps que la municipalité construit deux nouveaux gîtes individuels. Après la « ferme auberge » de Francine, puis La Fage, le village peut désormais accueillir des touristes et arrondir les maigres revenus de l'élevage d'innombrables « à-côtés » : miel, myrtilles, champignons, élevage de chevaux, d'ânes, de chiens, etc.

**E**N 1993, Montselgues est encore sur le fil. Mais d'un coup, trois exploitations sont reprises. La première par Joël, le futur maire, à l'époque animateur de La Fage. La seconde, en 1994, par un autre « revenant », Jean-Claude, qui, parti à dix-sept ans et devenu assureur, se languissait des moutons. La troisième exploitation, la plus grande, est rachetée par un couple de néo-ruraux. Manfred et Katrin viennent d'Allemagne et ont quatre enfants. Ils ont appris le métier dans un village du nord de l'Ardèche, où la population les a rejetés. Ici, ils sont vite acceptés. « *Au début, ils sont très sceptiques, mais dès qu'ils voient qu'on travaille sérieusement, ils deviennent très solidaires* », explique Manfred. Les anciens propriétaires les aident, des liens se nouent avec le noyau de jeunes installés.

Plusieurs enfants sont nés. Spontanément s'organise une crèche parentale. Et pourquoi pas une vraie ? Aussitôt relayés par la municipalité, les jeunes parents montent un projet. L'ancienne école est rénovée, une jeune fille embauchée en CES. Dans le logement situé au-dessus de la garderie s'installe un nouveau couple. Lorsqu'en 1998 Joël devient maire, l'idée de l'école vient naturellement. Il faut dix enfants. Montselgues en compte neuf. Le rectorat est compréhensif. Des locaux sont aménagés. Ne manque que l'institutrice.

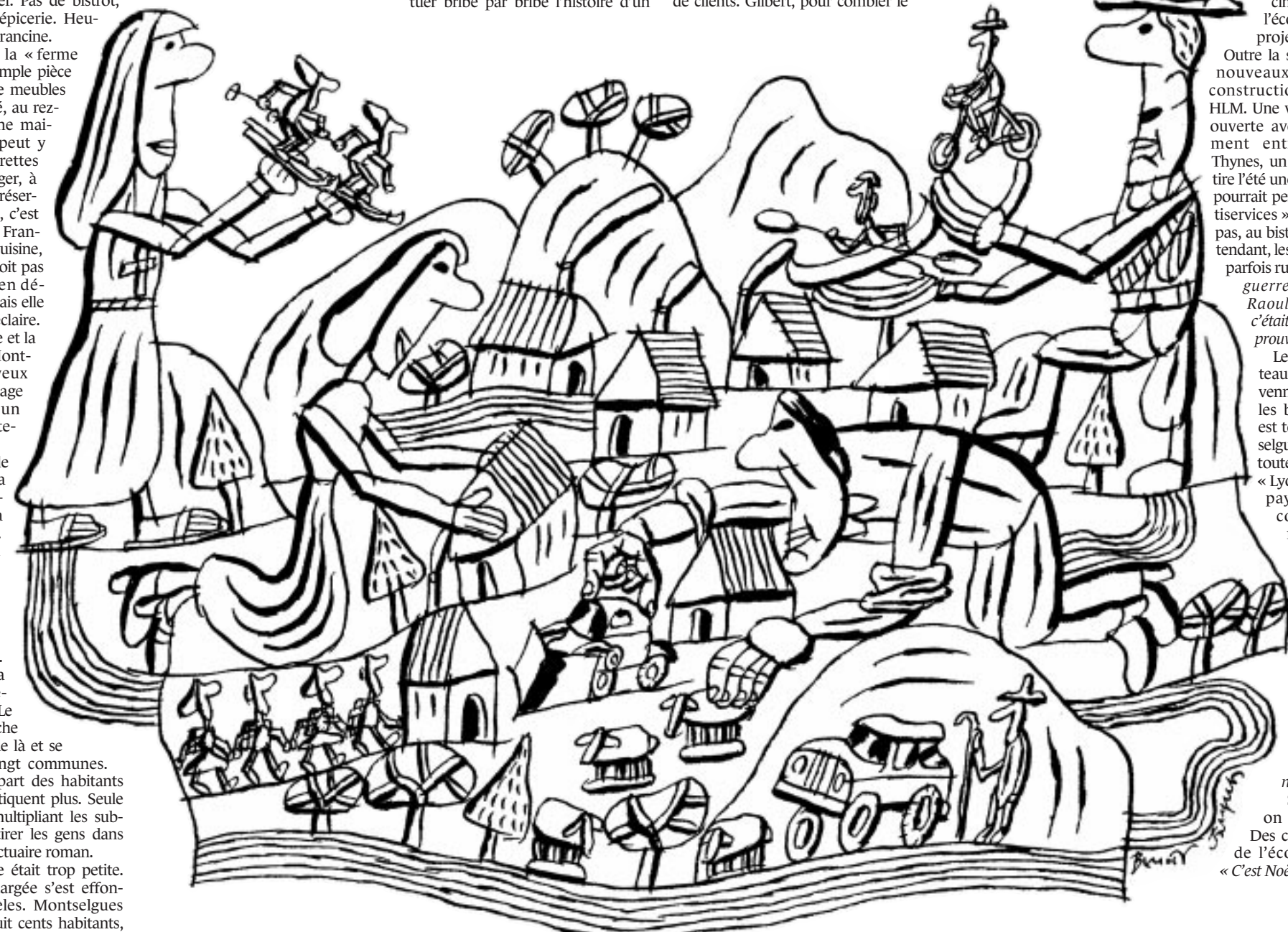
A l'automne 1999, c'est gagné, Montselgues a son école. « *Ça me fait plaisir, soupire Raoul. C'était notre objectif. Ça a pris du temps.* » Rien n'est jamais acquis. « *C'est un combat permanent. Je suis à la merci d'un démenagement* », dit Joël, le maire. D'ici quatre ou cinq ans, si rien n'est fait, l'école refermera. Mais les projets ne manquent pas.

Outre la salle polyvalente, deux nouveaux logements sont en construction, avec l'appui des HLM. Une vraie route devrait être ouverte avec l'aide du département entre Montselgues et Thynes, un village-musée, qui attire l'été une foule de touristes. On pourrait penser à l'épicerie « multiservices », et même, pourquoi pas, au bistrot, rêve ultime. En attendant, les débats vont bon train, parfois rudes. « *Il y a toujours des guerres de village, soupire Raoul. On faisait un truc, c'était pour les bourrus. Ils ont prouvé le contraire* »...

Le soir tombe sur le plateau empourprant les Cévennes. Demain, il neigera, les bergers l'ont prédit. Il est temps de quitter Montselgues. Devant sa véranda toute neuve, Vincent, l'ex-« Lyonnais », commente le paysage serein, dont il connaît désormais le moindre repli, les landes couvertes d'ajoncs, les bois sombres, les rochers, les prairies. En bas, dans le vallon, ses brebis paissent à côté des oies de Mar-lène, plus haut ce sont les vaches de Joël, plus haut encore les chevaux, les ânes. « *C'est beau quand on n'entend que les sonnaillles.* »

Sur la place de l'église, on entend autre chose. Des cris d'enfants. La sortie de l'école. Francine sourit : « *C'est Noël...* »

Véronique Maurus  
Dessin : Benoît Jacques



# De Seattle à Lomé

par Charles Josselin

La renégociation de la convention de Lomé entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP) approche de sa conclusion ; mi-janvier, les ministres en charge de la négociation se retrouveront pour régler les quelques questions encore en suspens et un accord définitif devrait être trouvé. L'essentiel s'est joué il y a quelques semaines à Bruxelles. Après l'échec de Seattle, l'événement mérite d'être souligné à plusieurs titres.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans la volonté des quinze pays de l'Union européenne et de leurs soixante et onze partenaires ACP liés par une relation historique originale de renouveler profondément leur approche de l'aide au développement. Nous ne pouvions, en effet, nous permettre de retarder davantage la négociation, voire de dépasser la date d'expiration de la convention en cours et de la dérogation à l'OMC fixée à la fin février 2000. Mais nous ne pouvions aller vers un accord ambitieux sans examiner au fond les trois aspects fondamentaux de la relation entre l'Union européenne et les ACP.

Le volet commercial d'abord. Les Européens et leurs partenaires ont décidé de fonder le futur régime sur l'intégration économique en cours au sein des trois régions ACP. Une transition de huit ans a été retenue avant la conclusion d'accords de partenariat économique régionalisés

dont la mise en œuvre s'étalera sur douze ans. L'avenir des relations commerciales entre l'Union européenne et les ACP s'inscrit dans une problématique globale, qui ne touche pas seulement à la relation entre l'Europe et l'Afrique, mais aussi à la conception que l'Europe et les pays en développement se font du fonctionnement de l'économie mondiale, de son commerce et de ses mécanismes.

**A Bruxelles, l'Union européenne et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP) ont montré que leur dialogue était capable d'intégrer les enjeux de la mondialisation : une entrée progressive dans un libre marché et une préoccupation partagée pour la bonne gouvernance**

Le choix a été fait d'une approche progressive visant à l'insertion de l'Afrique et au-delà, des ACP, dans le commerce mondial sur une période de vingt ans. C'est toute la différence avec une approche strictement libre-échangiste, celle du « *trade, not aid* », qui aurait consisté à adopter un système de préférences harmonisées pour tous les pays en développement et une mise en concurrence directe de

tous quel que soit le niveau de compétitivité. Nous lui avons préféré la voie de l'intégration régionale, facteur de développement, de stabilité et de paix, et un dialogue Nord-Sud qui n'évacue pas la dimension politique du partenariat.

Dans ce domaine, les tabous sont levés. Jusqu'ici les accords de Lomé faisaient référence aux manquements aux droits de l'homme, à l'interruption du fonctionnement

cord disposera qu'une procédure de consultation immédiate sera ouverte, jusqu'à l'éventuelle suspension de la coopération dans les cas de corruption caractérisée. L'adoption en parallèle d'une convention de l'OCDE en la matière nous mettra en mesure de lutter à la fois contre les corrompus et les corrompus.

Enfin, les modalités de la coopération ont fait l'objet d'un réexamen attentif. De nombreuses mesures destinées à renforcer l'efficacité de l'aide seront mises en œuvre. Adapté, un mécanisme régulateur de l'impact des fluctuations des cours des matières premières des pays en développement reste nécessaire. Le niveau de l'aide dans un pays pourra être ajusté en fonction de la bonne mise en œuvre des projets.

Surtout, à Bruxelles et sur le terrain, la société civile devient partie prenante du partenariat. Elle sera consultée à tous les stades ; les ACP ont accepté, à la demande de l'Union européenne, que ses représentants au Nord comme au Sud (ONG, syndicats, collectivités locales...) soient désignés comme « acteurs du partenariat » dans le texte de la future convention. Nul doute, là encore, que la leçon de Seattle était dans les esprits des négociateurs.

Ainsi, la future convention offre-t-elle un partenariat d'une nouvelle génération, mais qui reste fidèle à l'esprit de solidarité prévalant entre

l'Europe et les pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique. Le gouvernement français a cherché à convaincre ses partenaires de faire preuve de souplesse pour mener à bien la négociation. Il s'est attaché aussi à les persuader qu'une offre financière ambitieuse, reflétant les engagements historiques de l'Europe en matière d'aide aux pays les plus pauvres, devait être présentée aux partenaires ACP. L'Union européenne a finalement proposé une augmentation substantielle de 5 % du Fonds européen de développement (FED) sur la période 2000-2006 pour un montant de 13,5 milliards d'euros. Faut-il rappeler que le FED représente plus de 10 % de l'aide à l'Afrique et que, si l'on y ajoute les apports bilatéraux, l'Union européenne fournit 60 % de l'aide à ce continent ?

La France contribuera de façon exceptionnelle à cette nouvelle enveloppe. Elle en restera le premier contributeur, à près du quart des participations des Etats membres.

Cet engagement est à la mesure d'un profond attachement du gouvernement à la relation Nord-Sud, l'une des priorités de notre diplo-

matie. Mais il montre que loin d'être figé, le dialogue UE-ACP est parfaitement capable d'intégrer les enjeux de la mondialisation : une entrée progressive, mais échancée, dans un libre marché dont les ACP puissent avec nous maîtriser les effets pervers ; une préoccupation partagée pour la bonne gouvernance, dont les principes s'enracineront en proportion de ce que le dialogue sur le sujet sera constant et sans concessions.

Les liens historiques et la confiance sont certainement pour beaucoup dans le succès de cette négociation. Mais il est indéniable qu'ils ont surtout permis d'intégrer une donnée nouvelle dans les échanges entre Etats : celle d'une société civile que justement les progrès démocratiques rendent chaque jour plus sensible au respect des droits.

Bruxelles aura été en quelque sorte le contrepoint de Seattle. C'est une bonne nouvelle.

*Charles Josselin est ministre délégué à la coopération et à la francophonie.*

## Un nouveau délit, l'abus de justice pénale

par Christophe Charpentier

AVEC pragmatisme, les élus locaux et plus particulièrement les maires montent au créneau pour souligner le ridicule et l'injustice que constitue aujourd'hui l'excessive pénalisation des responsabilités qu'ils exercent, et je suis stupéfait de constater que leurs propositions, pourtant raisonnables, ne rencontrent pas plus d'adhésions œcuméniques. Ma stupéfaction se mue en ébahissement devant le silence à ce propos des patrons, mes frères ! Car, en vérité, la vie économique comme la vie publique souffrent des mêmes maux.

Qu'on ne se méprenne pas : nul ne cherche à fuir ses responsabilités, mais je crois, pour le bien commun, qu'il serait temps de revenir à un peu de bon sens. Alors je soumetts à la sagacité de nos élus parlementaires, puisqu'ils aiment tant l'épice du pénal dans les ragougnasses qu'ils nous mijotent, d'en rajouter une bonne rasade dans leur propre cantine : créons un nouveau délit, sévèrement sanctionné, l'AJP, l'abus de justice pénale !

Je laisse aux constitutionnalistes le soin de bâtir l'affaire mais, a priori, une bonne navette entre les deux Chambres, une convocation du Congrès, la création d'une Haute Autorité indépendante devraient à bon compte, et moyennant la création de nombreux emplois, régler la question. Je ne plaisante qu'à moitié : j'ai la chance de diriger un des premiers groupes touristiques en France, et mon action serait plus efficace si je pouvais me consacrer à temps plein à la satisfaction de nos clients, au bonheur de nos actionnaires et à l'enthousiasme de nos collaborateurs.

Il y a déjà là de quoi occuper un forfait Aubry ! Malheureusement, malgré de nombreuses délégations de pouvoirs harmonieusement réparties en cascade dans l'entreprise, je passe personnellement beaucoup de temps dans les endroits parfois coquets, souvent sinistres, que sont les gendarmeries ou les bureaux de la police nationale, la rue du Château-des-Rentiers, la fameuse galerie financière du palais de justice, les chambres du tribunal correctionnel de Paris ou des Hauts-de-Seine, à défendre non pas ma liberté, n'exagérons rien - quoique -, mais l'honnêteté de notre groupe et plus prosaïquement la mienne.

Car, aujourd'hui, tout est prétexte à saisine de la justice pénale : un client mécontent ? Et allez donc, on saisit la DGCCRF, qui mène une première enquête, transmet à tous coups au parquet, qui mobilise le lourd appareil policier. L'angle d'attaque de la publicité mensongère est ainsi une autoroute gratuite !

Gratuite, sûrement pas pour l'entreprise qui, d'auditions en ho-

noraires d'avocats et en audiences reportées, observe, impuissante, une partie de son énergie s'évaporer en vain quand elle pourrait l'utiliser pour créer de nouvelles richesses. Gratuite, de toute évidence, pas pour la justice, encore moins pour la police, malgré l'ingénieuse et récente trouvaille de la citation directe, heureusement encore peu répandue dans nos campagnes.

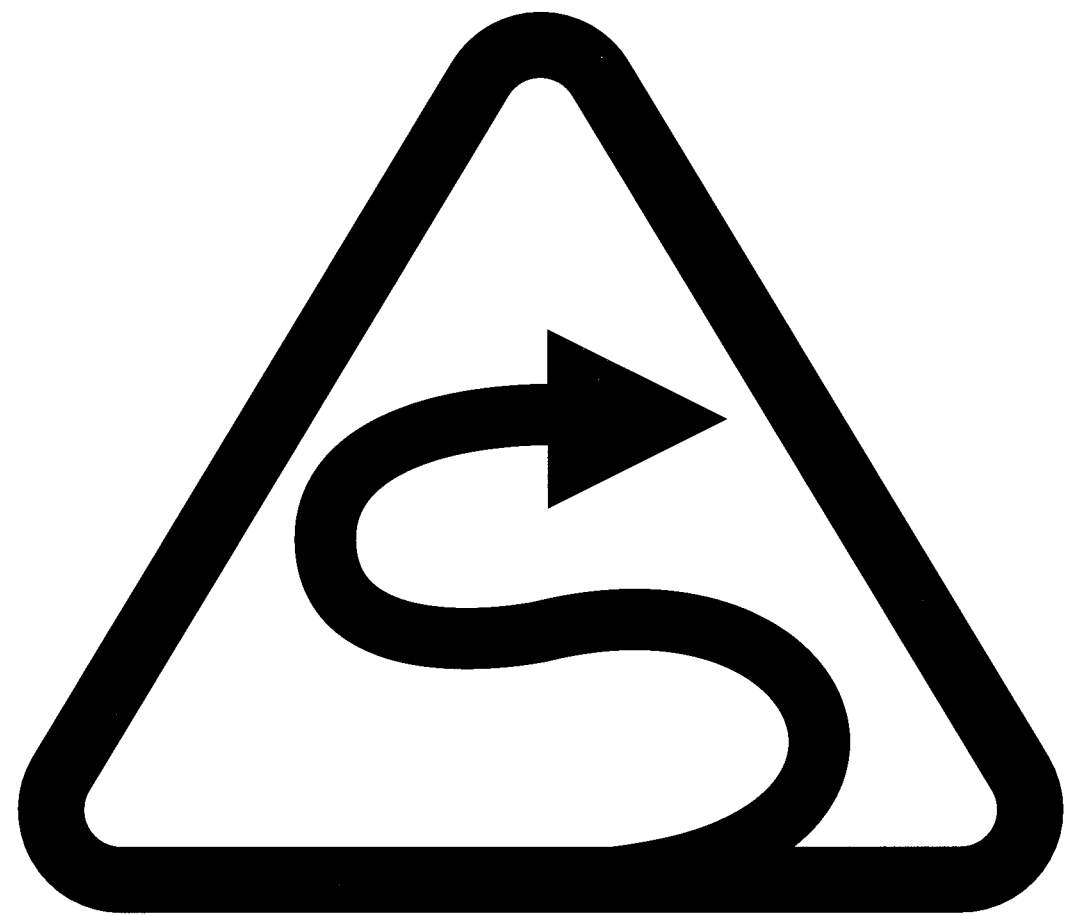
On ne me croit pas ? Pourtant, chaque chef d'entreprise peut vous raconter mille anecdotes ubuesques à ce sujet. Pour ma part, parmi une magnifique collection enrichie chaque jour, je vous offre celle-ci : je me suis retrouvé physiquement en correctionnelle, après une longue enquête, pour la simple raison qu'il existe des icebergs au Spitzberg et qu'un commandant de bateau, sur lequel je n'ai bien entendu aucune autorité, a décidé pour des raisons de sécurité de s'éloigner d'un point de débarquement prévu initialement !

Grosse affaire ! La police a saisi les brochures d'un croisiériste vendu par Havas voyages, dans une de nos agences de province, puis l'affaire a été transmise à Paris ; le secrétaire général de notre groupe entendu par la police, puis moi-même. J'ai été mis en examen, entendu à deux reprises par un juge d'instruction, puis déferé devant la cour, qui a reporté cette grave affaire pour enfin, après une longue audience, m'acquitter !

Et les risques sont nombreux : pour tout chef d'entreprise, il y a bien sûr tout ce qui touche à la sécurité, au droit du travail, mais surtout au non-respect d'une infinité de règles que les représentants du peuple s'ingénient à modifier et à pénaliser au gré des modes de la « une » du journal de 20 heures. C'est d'autant plus injuste que, dans la plupart des cas, l'Etat lui-même ne respecte pas les règles qu'il impose aux citoyens et aux entreprises. Une visite du Palais de justice de Paris, et de quelques-uns de nos palais nationaux, est à cet égard instructive : largeur des portes, hygiène des cantines, sécurité des installations électriques, utilisation des fonds secrets, j'en passe pour ne point lasser.

Ces nombreux manquements vaudraient à n'importe quel chef d'entreprise la ruine et le confort incertain de nos prisons nationales. Alors redevenons sérieux : punissons pénalement ce qui doit l'être. Mais laissons à la justice civile le soin de régler les conflits entre particuliers ou entreprises et sanctionnons l'abus du droit pénal par les justiciables et nos parlementaires.

*Christophe Charpentier est président-directeur général de Havas Voyages.*



# Ne ratez pas le tournant du siècle



Bacardi-Martini, Ballantine's, Brasseries Heineken, Brasseries Kronenbourg, Brasseries Stella Artois, Cellier des Dauphins, Groupe Marne & Champagne, Groupe Pernod Ricard, Moët Hennessy (Groupe LVMH), Moët Hennessy UDV, Rémy Cointreau, Rhums Réunion, Seagram France Distribution, Société des Produits Marnier Lapostolle, Vranken Monopole, William Grant & Sons, William Pitters-La Guilde du Vin.

**ENTREPRISE & PREVENTION**

GROUPE DE REFLEXION ET D'INITIATIVES DE PRODUCTEURS DE BOISSONS  
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

## La difficile réforme de la Bundeswehr

**LE RAPPEL** à l'ordre est clair : les Allemands ne consacrent pas assez de crédits à leurs armées. « *Au moment où l'on demande aux nouveaux alliés [de l'OTAN] de consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut à la défense, la tendance, dans ce pays, est exactement inverse* », a affirmé à Hambourg, le 1<sup>er</sup> décembre, avant la réunion ministérielle de l'OTAN à Bruxelles, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, devant des officiers allemands (*Le Monde* du 3 décembre). En dix ans, l'Allemagne est devenue la lanterne rouge de l'OTAN, réduisant la part de ses dépenses militaires dans le PIB de 3,4 % à 1,5 %. La remontée de M. Cohen n'a pas déçu aux militaires allemands et à leur ministre, Rudolf Scharping. Ils y ont vu un soutien dans leur conflit ouvert avec le ministre des finances, Hans Eichel, et le chancelier Gerhard Schröder, qui veulent rogner leurs crédits de 19 milliards de marks (quelque 10 milliards d'euros) entre 1999 et 2003.

Car l'Allemagne de M. Schröder, qui entend prendre sans complexes des responsabilités à sa mesure dans la diplomatie mondiale, a bien du mal à concilier les contraintes budgétaires et ses nouvelles ambitions. Avec la guerre du Kosovo, les Allemands ont compris qu'il n'y avait pas de grande diplomatie possible sans une force armée efficace. Ils ont fait un saut psychologique considérable, envoyant pour la pre-

mière fois des soldats au combat depuis la seconde guerre mondiale. Ils revendiquent des responsabilités sur le terrain, comme en témoigne la nomination d'un des leurs, le général Klaus Reinhardt, à la tête de la KFOR au Kosovo.

Mais l'engagement, modeste, de Berlin dans le conflit yougoslave a révélé les cruelles lacunes de la Bundeswehr. Les états-majors allemands, qui veulent être les bons élèves de l'OTAN, savent qu'ils devront s'efforcer de combler l'écart technologique avec les Américains.

### RETARD D'ÉQUIPEMENT

L'Allemagne doit rattraper son retard d'équipement : M. Scharping évoque des sommes dépassant les 30 milliards de marks. Mais surtout, elle doit transformer son armée de conscription, conçue en pleine guerre froide pour résister à une invasion soviétique massive, en une armée moderne, apte à agir rapidement hors des frontières, dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européenne.

Selon le ministère de la défense, le retard d'équipement est criant dans trois domaines. D'abord, la reconnaissance stratégique : pendant le conflit yougoslave, les Allemands dépendaient des images américaines, qui arrivaient parfois avec retard. Ensuite, le transport des troupes. Enfin, les communications : la marine allemande ne peut plus prendre sa part des opérations na-

vales de l'OTAN, à cause de la faiblesse de son équipement.

Les solutions esquissées pour ce rattrapage sont franco-allemandes ou européennes. Les deux pays comptent acheter le même avion de transport et ils ont annoncé au sommet franco-allemand du 30 novembre leur volonté de collaborer dans les transmissions militaires. Côté organisation, Berlin veut être en mesure d'envoyer en permanence quelque 9 000 soldats à l'étranger. C'est à peu près le nombre de soldats stationnés actuellement au Kosovo, en Bosnie ou au Timor-Oriental. Mais cette présence se fait aujourd'hui au prix d'un déshabillage des autres unités allemandes.

Pour être en mesure de remplir ses obligations, la Bundeswehr compte faire passer de 48 000 à 63 000 le nombre de soldats « projetables » à l'étranger. Les effectifs totaux des armées, qui ont déjà fondu de 480 000, il y a dix ans, pour la seule Allemagne de l'Ouest, à 326 000 aujourd'hui, devraient encore être réduits. Il faut aussi moderniser son commandement. L'Allemagne ne dispose pas d'état-major interarmées, ses forces étant totalement intégrées à l'OTAN. Son chef d'état-major est un conseiller, sans responsabilités opérationnelles, qui porte le titre d'inspecteur général des armées. Ses pouvoirs devraient être renforcés, lui permettant de diriger à l'avenir

de manière unifiée des troupes à l'étranger.

Cette volonté de créer une force d'intervention pose un autre problème, politique, celui de la professionnalisation des armées. Observant les exemples français et britannique, M. Scharping souligne qu'une armée entièrement de métier coûte plus cher et il évoque les difficultés de recrutement qui survindraient. Le ministre de la défense ne veut pas supprimer la conscription, estimant qu'elle garantit l'ancrage démocratique de l'armée, dans un pays encore hanté par son passé.

Une commission sur la réforme de la Bundeswehr, présidée par l'ancien président de la République, Richard von Weizsäcker (chrétien-démocrate), doit remettre ses conclusions en mai 2000 et pourrait préconiser une réduction du service militaire, qui est aujourd'hui de dix mois. Cette hypothèse ne provoque pas l'assentiment des généraux. L'Allemagne se dirigerait vers une armée à deux vitesses : une quasi professionnelle et bien équipée, capable d'intervenir rapidement sur le terrain, et une de conscription, archaïque, censée défendre le pays contre une attaque improbable. Dans ces conditions, comme le note la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, il serait légitime de s'interroger sur les vertus du « *citoyen en uniforme* ». Mais le sujet de la conscription est encore tabou.

Arnaud Leparmentier

## Objectif 2000 par Jean-Paul Lubliner



Mercredi 29 décembre J - 3 : la vie...

## Après la tempête, les risques de « Réseapolis »

Suite de la première page

L'économie d'aujourd'hui est bien une économie de réseaux : chacun en a pris – ou repris – une conscience aiguë au cours de ces derniers jours. Réseau électrique, réseau routier, réseau autoroutier, réseau ferroviaire, réseau téléphonique, réseau hertzien, réseau des réseaux (le Web), etc. : chacun des agents économiques que nous sommes s'inscrit dans un enchevêtrement inextricable de tels réseaux. Omniprésents, ceux-ci nous sont presque invisibles, ils sont devenus quasi naturels.

Chacun de ces réseaux répond à une certaine catégorie de nos besoins, chacun d'entre eux accroît notre degré de liberté. Les réseaux font ainsi renaître l'individu-roi. La « *Fée électricité* » nous éclaire, nous réchauffe et participe à notre alimentation. Cette brave fée – dont on redécouvre les charmes en ces périodes de crise – nous laisse libres de choisir l'intensité de notre éclairage, la température de

notre salon, l'usage du congélateur et de son allié, le micro-onde, ou, si l'on préfère, du réfrigérateur et de son complément, le four électrique. Les réseaux routiers ou ferroviaires nous permettent d'assouvir notre demande de transports, d'aller voir nos parents ou nos amis, où nous voulons et quand nous le voulons. Le courrier, le téléphone ou l'e-mail nous permettent d'échanger avec eux toutes nos confidences ou des informations... plus utiles, etc.

S'ils améliorent notre bien-être et notre sécurité, ces réseaux contribuent pourtant aussi à accroître notre fragilité et notre instabilité. Ils font en effet de nous des agents hyperdépendants les uns des autres. L'activité humaine n'est plus, dans une société hypertechnique comme la nôtre, que le maillon d'une chaîne infinie. Le moindre accident sur l'un de ces réseaux et c'est la catastrophe. On l'a vu au cours de ces dures journées : la mise hors service d'un quart environ des lignes haute tension du réseau d'EDF a certes des effets directs pour les consommateurs. Nos interrupteurs ne répondent plus, notre réfrigérateur s'épuise, etc. Mais elle a, pire encore, des effets indirects : elle provoque des ruptures en chaîne sur les autres réseaux. Sur les routes, la circulation est gênée non seulement par les arbres et les poteaux abattus, mais aussi par l'interruption des feux de signalisation et l'épuise-

ment des pompes à essence. Sur le réseau ferré, les trains ne peuvent plus s'alimenter et sont bloqués en gare. Sur le réseau téléphonique, les accumulateurs se vident et font progressivement taire les sonneries. Les réseaux, reliés entre eux, sont menacés d'une thrombose généralisée.

### PAS DE MAILLON MINEUR

« *Toute route est importante.* » Entendue à la radio, la remarque d'une victime de la tempête immobilisée chez elle – les rues entourant sa maison étant toutes obstruées par des arbres abattus – illustre une autre règle de cette nouvelle économie : si les réseaux sont interdépendants entre eux, ils sont aussi, chacun, un ensemble qui ne peut fonctionner que comme un tout. Dans un circuit, quel qu'il soit, il n'y a ni petit maillon ni maillon mineur. Tous sont essentiels au bon fonctionnement de l'ensemble. On pourrait en avoir une illustration, dans les jours qui viennent, avec le « *bogue de l'an 2000* » : les grandes entreprises ont pris les dispositions nécessaires pour surmonter l'épreuve, le réseau des réseaux pourrait néanmoins souffrir des insuffisances de préparation dans les entreprises plus modestes.

Le drame de ces derniers jours a finalement montré que, dans une économie de réseaux, l'individu se trouve à la fois plus indépendant des autres (il fait ce qu'il veut) mais, intégré dans une

multitude de réseaux, il est, dans le même temps, dans une situation de plus grande dépendance. Plus protégé, il est plus fragile aussi. Les réseaux n'ont pas tué le risque, au contraire, comme l'expliquait Jacques Blondeau, PDG de la SCOR, numéro un français de la réassurance, lors des journées de l'assurance à Paris, le 13 décembre. Les réseaux, nationaux et internationaux, contribuent à « *une multiplication à un rythme exponentiel des risques* », disait-il. L'homme du XXI<sup>e</sup> siècle est un « être connecté ». « *Déconnecté* », il avoue un grand désarroi. Qui ne l'a pas ressenti ces jours-ci ? La tempête aurait frappé en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle ou aujourd'hui encore au Tibet, elle n'aurait pas provoqué les mêmes enchaînements que ceux que nous venons de connaître. Les réseaux ont changé notre monde, pour le meilleur et pour le pire.

Erik Izraelewicz

### RECTIFICATIF

#### CATASTROPHES

Dans nos premières éditions du *Monde* daté 30 décembre, deux lignes de l'article, page 5, sur le bilan des catastrophes naturelles ont été masquées. Il fallait lire en tête de la quatrième colonne : « le trafic aérien redevenait normal, mardi soir », et en tête de la cinquième colonne : « Retours de vacances et rentrée scolaire ».

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 806 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le travail sans fin

**I**L n'y a pas que de mauvaises nouvelles : le chômage continue de reculer en France. Le nombre des sans-emploi a baissé, en novembre, de 44 400, d'après les chiffres rendus publics jeudi 30 décembre par le ministère de l'emploi ; il a diminué de plus de 10 % en douze mois. Ce reflux, constant depuis plus de deux ans maintenant, remet en question une des idées les plus contestées dans notre inconscient collectif : celle d'une « *fin du travail* » inexorable.

Deux décennies d'une progression constante du nombre des sans-emploi – les années 70 et 80 – avaient fini par nous convaincre, à gauche comme à droite, qu'il y avait là une fatalité. Les Coréens, et avec eux l'ensemble des pays en développement, nous volaient nos emplois les moins qualifiés. Les technologies nouvelles, mises au service d'une course au profit sans fin, contribuaient, pour leur part, à la destruction massive des postes de travail épargnés. Bref, nous entrions dans une civilisation qui rejetait l'homme (et la femme), qui n'était plus capable de lui offrir un travail, c'est-à-dire à la fois un moyen pour vivre et l'occasion de s'intégrer dans la société.

Que le livre de l'économiste américain Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*, ait rencontré en France un grand succès n'avait, dans ces conditions, rien de surprenant. Beaucoup s'en étaient tenus au titre du livre. L'idée, très populaire, d'une « *pénurie* » inévitable de travail avait même conduit à des arguments malthusiens pour justifier la priorité donnée à la ré-

duction du temps de travail, aux dépens de raisonnements mettant en avant le temps « *choisi* » ou le droit au « *temps libre* ». Puisqu'il y a moins de travail, partageons-le.

Il n'est plus aujourd'hui possible de continuer à parler de « *fin du travail* ». Notre économie – comme celle de la plupart des autres pays de la planète – crée à nouveau des emplois. Grâce au retour de la croissance, elle en crée même massivement. Le nombre des postes occupés a augmenté de plus de 420 000 cette année (après une progression de 375 000 en 1998). Les effectifs employés dans le secteur marchand ont dépassé le seuil des 14 millions – un niveau jamais atteint jusqu'à présent. Certaines entreprises voient même leur développement menacé par leur incapacité à trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Si ce n'est pas « *la fin du travail* », c'est en revanche, « *la fin du travail comme autrefois* » – c'était précisément la thèse de Jeremy Rifkin. Lionel Jospin peut parler, à juste titre, d'une nouvelle perspective, celle d'un retour à « *une société de plein emploi* ». Qu'il puisse le faire sans provoquer le moindre sourire est symptomatique d'un changement d'état d'esprit – l'un des changements les plus marquants de l'année qui s'achève sans doute. La France compte toujours 2,7 millions de chômeurs. Pour continuer à résorber cette masse toujours imposante de sans-emploi, il faut aussi adapter l'ensemble de notre organisation sociale à ce travail nouveau que porte la « *nouvelle économie* ». C'est un autre défi et, sans doute aussi, le vrai débat.

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Grelsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### L'ère du protectorat au Vietnam est close

**LA CÉRÉMONIE** qui a eu lieu vendredi 30 décembre à l'hôtel de ville de Saïgon est un événement important, non seulement dans l'évolution des relations franco-vietnamiennes, mais encore dans l'histoire de la politique française en Extrême-Orient.

La signature des conventions pour l'application des accords du 8 mars entraîne automatiquement le transfert des pouvoirs de l'administration française au gouvernement vietnamien. Elle prélude à la reconnaissance de ce gouvernement par certaines puissances étrangères, avec lesquelles le Vietnam entretiendra désormais des relations diplomatiques directes : l'ère du protectorat est donc close en Asie.

Quel que soit l'avenir de l'expérience Bao Dai – et bien que le Parlement français n'ait pas encore ratifié les textes du printemps

dernier –, il s'agit là d'une décision sur laquelle il sera pratiquement impossible de revenir. Dans l'esprit des autorités françaises, c'est l'aboutissement de laborieuses négociations menées depuis la capitulation japonaise.

L'Union indochinoise instituée par la France durant la période de colonisation se désagrège, en même temps que les Etats associés du Vietnam, du Cambodge et du Laos acquièrent leur indépendance au sein de l'Union française. Le haut-commissariat n'est pas supprimé pour autant ; il doit jouer un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des services économiques communs qui subsisteront. Les forces de l'Union française ont le droit de stationner dans plusieurs bases et garnisons qui ne bénéficieront cependant pas de l'extraterritorialité.

(31 décembre 1949.)

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78





VALEURS EUROPÉENNES

L'action DaimlerChrysler a été la plus active, en termes d'échanges, à la Bourse de Francfort, lors d e la séance de mercredi 29 décembre ; 3,1 millions de titres ont changé de mains et le cours a progressé de 2,69 %, à 76,60 euros, au lendemain de l'annonce par le groupe d'une hausse de 12 % de son chiffre d'affaires en 1999. Le groupe germano-américain s'est dit en outre très confiant pour l'an 2000.
● A la Bourse de Londres, l'action Royal Sun Alliance a gagné jusqu'à 13 % en cours de séance, mercredi, après que la presse britannique eut de nouveau évoqué la possibilité d'une OPA du suisse Zurich Financial Services sur l'assureur

pour un montant de 7 milliards de livres (11,2 milliards d'euros). En clôture, le titre a conservé un gain très substantiel de 11,58 %, à 450 pence.
● Bien qu'ils aient annoncé une augmentation de près des deux tiers de leur nombre d'abonnés au téléphone mobile en 1999, les deux groupes allemands Deutsche Telekom et Mannesmann ont cédé, mercredi, respectivement 0,42 % et 0,58 %.
● L'action Siemens a gagné, mercredi, 0,98 %, à 124 euros. Des rumeurs lui ont prêté l'intention de retirer son offre sur un contrat de modernisation du métro de Londres. Une information démentie par la suite par le groupe allemand.

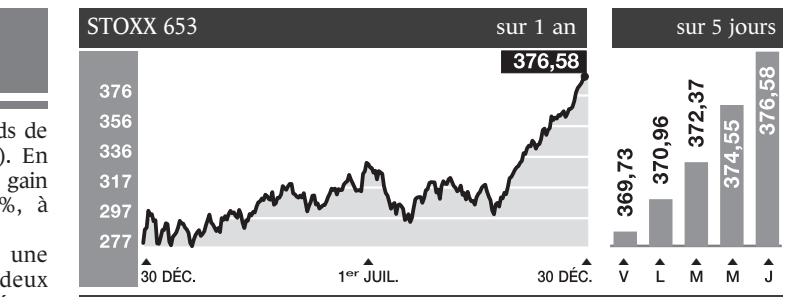


Table of stock indices and company performance for STOXX 653. Includes columns for company name, country, and percentage change.

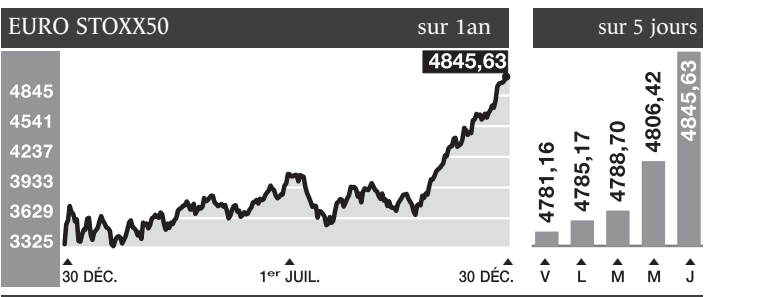


Table of stock indices and company performance for EURO STOXX50. Includes columns for company name, country, and percentage change.

30/12 10h01

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, etc.

BANQUES

Table of banking stock prices including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, etc.

BOC GROUP PLC

Table of BOC Group PLC and other company performance metrics.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including CGIP, Christian Dior, CIP, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, Aktor SA, Asko, etc.

CONSUMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas-Salomon, Air Force, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including AstraZeneca, Aventis, Glaxo, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Aker Maritime, BGP, Burmah, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb, Adecco, Alstom, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including Allied Domecq, Associated Brit, B&W, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution commerce stock prices including Boots, Carrefour, Castor, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aerospatiale, Alcatel, Altec, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of country codes for the Euro zone including France, Germany, Spain, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table of country codes for non-Euro zone including Switzerland, Norway, Denmark, etc.

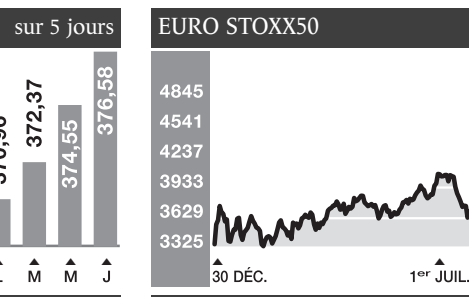


Table of stock indices and company performance for STOXX 653. Includes columns for company name, country, and percentage change.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb, Adecco, Alstom, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Athens Medical, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including Allied Domecq, Associated Brit, B&W, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution commerce stock prices including Boots, Carrefour, Castor, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aerospatiale, Alcatel, Altec, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of country codes for the Euro zone including France, Germany, Spain, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table of country codes for non-Euro zone including Switzerland, Norway, Denmark, etc.

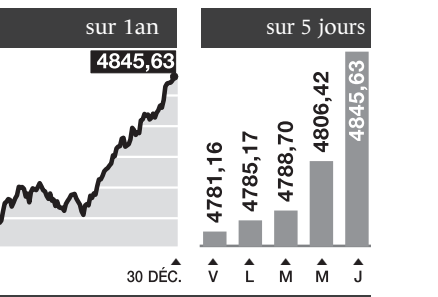


Table of stock indices and company performance for EURO STOXX50. Includes columns for company name, country, and percentage change.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

30/12 10h01

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock prices including Airspray, Antonov, Cardio Control, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including Enwipco, Fardeem, Infnoc, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including 1 & 1, Aiktron, Augusta, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution commerce stock prices including Boots, Carrefour, Castor, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aerospatiale, Alcatel, Altec, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stock prices including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of country codes for the Euro zone including France, Germany, Spain, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table of country codes for non-Euro zone including Switzerland, Norway, Denmark, etc.





# AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 31 DÉCEMBRE 1999

**TECHNOLOGIE** Gouvernants, industriels, commerçants et artisans croisent les doigts en attendant le passage à l'an 2000. ● **UNE COURSE** effrénée a été lancée dans le monde

entier depuis 1995-1996 pour désamorcer la véritable bombe virtuelle laissée involontairement au cœur des systèmes informatiques. ● **DES MISSILES STRATÉGIQUES** et des cen-

trales nucléaires aux objets de la vie courante comme les magnétoscopes, ou les ascenseurs, en passant par les télécommunications, certains instruments médicaux et les

ordinateurs, tous les domaines peuvent être concernés. ● **DES SOMMES COLOSSALES** ont été dépensées dans les pays développés, où une catastrophe semble peu pro-

bable. Reste la grande inconnue des nations qui commencent à utiliser l'informatique sans disposer de moyens financiers ou de structures techniques importants.

## Bogue de l'an 2000 : le réveillon de tous les dangers

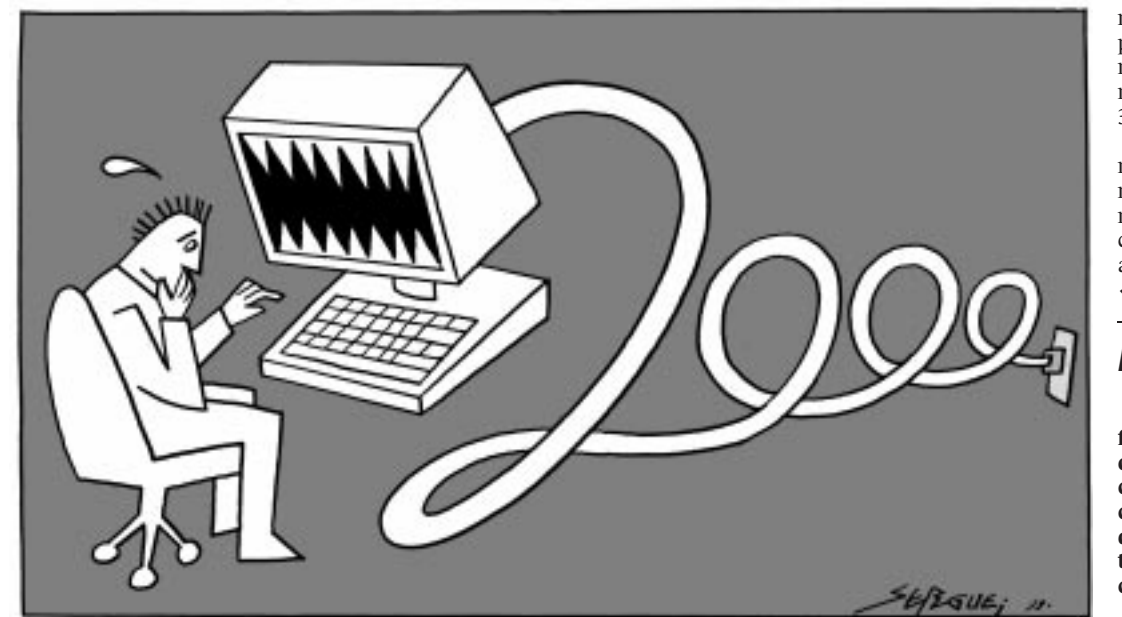
En dépit de toutes les précautions, l'inquiétude demeure sur l'aptitude des systèmes informatiques à passer sans encombre la nuit du 31 décembre. Dans les pays développés, la catastrophe semble écartée, mais les « dommages collatéraux » ne sont pas exclus

L'ORIGINALITÉ majeure du bogue de l'an 2000 réside sans aucun doute dans le fait qu'il s'agit d'un sinistre programmé de longue date. Contrairement aux tempêtes et aux marées noires imprévisibles, ennemies des festivités de fin d'année, la bourde des informaticiens et ses conséquences potentielles sont connues depuis des années. Les entreprises ont dépensé des sommes astronomiques pour éradiquer le mal, cette dérisoire absence de la mention du siècle dans le codage de l'année. Sans mesures de correction, l'omission qui transforme 1999 en 99 et, surtout, 2000 en 00, aurait pu provoquer une catastrophe planétaire. Personne n'en doute. Mais personne n'est en mesure de prévoir quelles seront les conséquences des effets résiduels.

Trop d'inconnues demeurent dans l'équation de ce phénomène unique dans l'histoire récente des nouvelles technologies, auquel pourrait bien s'appliquer le fameux « effet papillon » cher aux pédagogues de la théorie du chaos.

Déjà, les premières atteintes du mal se manifestent. La Banque d'Angleterre a révélé, mercredi 29 décembre, qu'environ 5 % des terminaux de paiement par carte bancaires installés chez les commerçants britanniques ne fonctionnaient plus.

A partir de 1995 aux Etats-Unis et de 1996 en Europe, les entreprises se sont lancées dans une course effrénée pour corriger le bogue. Ce dernier infecte les programmes utilisés pour la gestion des grandes entreprises, mais il se glisse également dans les logiciels associés aux



puces électroniques de contrôle d'une multitude d'appareils. Ce sont aussi bien les systèmes de commande des centrales nucléaires ou des missiles stratégiques que les simples magnétoscopes qui sont concernés par le risque de panne.

Bien entendu, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Les pays les plus développés, du Japon aux Etats-Unis en passant par l'Europe, sont les plus exposés.

Mais ils sont également les mieux préparés, car ils ont disposé de ressources financières suffisantes pour traquer le bogue dans ses moindres recoins. C'est du moins ce qu'ils affirment, car personne n'est aujourd'hui en mesure de vérifier les dires des « respon-

sables an 2000 ». Les gouvernements se trouvent en position délicate. Au cours des derniers mois, pour presser les administrations, les grandes entreprises et surtout les PME de prendre les mesures nécessaires, ils ont parfois dramatisé la situation.

### ATTENTATS MASQUÉS

Au dernier moment, néanmoins, les risques deviennent plus complexes à gérer : en novembre, l'ONU a demandé à ses 14 000 employés de par le monde de faire des provisions de nourriture, de médicaments, de piles et d'argent liquide. Le Japon, tout en affirmant être prêt, a conseillé à ses habitants de faire des provisions de vivres et

d'eau. Le quotidien *Nihon Keizai Shimbun* fait état de la mobilisation de 10 000 fonctionnaires, de 96 000 soldats et 106 000 policiers (contre 40 000 les années précédentes) pour la nuit du réveillon. Dans les services informatiques de l'industrie, 500 000 employés, pas moins, seront sur le pied de guerre.

L'explosion de deux bombes artisanales et trois incendies criminels dans les gares et les trains de Tokyo, au cours des cinq derniers jours, assurent mal de l'attitude des Japonais tentés, selon *l'International Herald Tribune*, par le maquillage d'attentats en effets du bogue.

Déjà, à Madrid, un responsable informatique, licencié par le labo-

ratoire pharmaceutique qui l'employait, s'est vengé en laissant derrière lui une bombe logicielle à retardement devant « exploser » le 31 décembre à minuit.

Le risque de prolifération de virus, propagés via Internet dans la nuit du réveillon, est pris très au sérieux par le gouvernement américain. John Koskinen, le « tsar » an 2000 du président Clinton, a « poliment » demandé aux hackers

semble prendre le pas sur celle qui concerne directement les effets du bogue. Mais il reste la grande inconnue des nations qui commencent à utiliser l'informatique sans disposer ni des moyens financiers ni des structures techniques nécessaires pour les corrections. Difficile, par exemple, de se retourner vers le fournisseur d'un logiciel lorsque ce dernier a été illégalement copié. Or

### Les Finlandais se précipitent sur l'iode

Des quantités record de comprimés d'iode, dont l'ingestion prévient la fixation d'iode 131 radioactif sur la thyroïde en cas d'accident nucléaire, ont été achetées cette semaine par les Finlandais. La population, qui craint les conséquences éventuelles du bogue de l'an 2000 sur le parc de centrales nucléaires russes, a acheté autant de doses en 48 heures qu'en deux ans habituellement. Selon les autorités, les pharmacies se retrouvent à court de boîtes de 10 comprimés d'iode, mais disposent encore de boîtes plus grosses, rapporte l'agence Reuters.

En France, on a procédé en 1998 à la distribution de pastilles d'iode dans un rayon de 10 km autour des installations nucléaires de base. L'iode stable est en vente libre en pharmacie, mais ne doit en principe être ingéré, en cas d'accident, que lorsque le préfet le préconise. La prochaine distribution aura lieu au cours de l'an 2000.

et autres créateurs de virus de « se réfréner » lors du changement d'année. John Koskinen fait ainsi référence aux pirates qui justifient leurs actes par la révélation des failles dans la protection des ordinateurs et des réseaux. Mais d'autres créent simplement des virus pour obtenir la reconnaissance de leurs pairs. L'an 2000 constitue pour eux un moment privilégié. Entendent-ils la demande de trêve ?

Dans les pays bien préparés, la crainte des risques collatéraux

bon nombre de pays, en Asie ou en Europe de l'Est, affichent des taux de piratage compris entre 95 % et 99 %...

Reste les contrées où les mots informatiques, bogue ou ordinateur ne font même pas encore partie du langage. Le Nigeria a dépensé 1 million de dollars pour corriger le bogue, alors que ses experts en réclamaient 200. Mais les habitants ne s'attendent pas à distinguer ses effets du chaos quotidien.

Michel Alberganti

## Les services collectifs en première ligne

**LES SERVICES COLLECTIFS** qui utilisent abondamment l'informatique dans la gestion de leurs infrastructures sont vulnérables au bogue. Les transports, l'énergie, les télécommunications et le traitement des eaux se sont beaucoup investis pour préparer le passage à l'an 2000. Mais des dysfonctionnements restent possibles, d'autant que les moyens en personnel et en matériel d'entreprises comme l'EDF, France Télécom ou la SNCF sont déjà utilisés au maximum depuis plusieurs jours à la suite des tempêtes qui ont frappé la France.

### ● ÉNERGIE-EAU

EDF s'est préparée depuis plus d'un an à affronter le bogue. Toutes les centrales, les fonctions de contrôle et de surveillance, les équipements ont été adaptés et sont prêts depuis le 1<sup>er</sup> septembre. EDF avait prévu une forte mobilisation de ses salariés pour le réveillon afin d'assurer le passage sans heurts. Ses plans sont bouleversés depuis la tempête.

Chez GDF, le passage de l'an 2000 est étudié aussi depuis plus d'un an. Tous les systèmes ont été vérifiés. Les équipes seront doublées la nuit du réveillon afin de répondre aux difficultés éventuelles.

Il en va de même dans les sociétés chargées de la distribution de l'eau. Depuis plusieurs mois, Vivendi et Suez Lyonnaise ont travaillé pour rendre compatibles leurs stations d'eau, qui sont fortement informatisées. Leur dispositif pour l'an 2000 a été avancé et sert déjà pour faire face aux conséquences de la tempête.

### ● TRANSPORTS

Officiellement, tout est prêt. A Paris, la RATP n'envisage même pas d'arrêter durant quelques minutes le trafic du métro ou du RER au moment des douze coups de minuit. « Il ne se passera rien », affirme un dirigeant de l'entreprise. D'autres sont plus prudents.

La SNCF, comme l'ensemble des compagnies ferroviaires européennes, interrompra le trafic de 23 h 55 à 0 h 15. « On pense avoir fait tout ce qu'on devait faire. Cela nous a coûté près de 300 millions

de francs mais on ne peut pas être complètement certain d'avoir été complètement exhaustif », explique Thierry Mignauw, membre du comité exécutif de la SNCF. Durant la nuit fatidique, 10 000 cheminots seront mobilisés : 8 000 pour faire rouler les trains et 2 000 pour le bogue, afin de surveiller les programmes informatiques et pour intervenir au cas où...

Côté transport aérien, la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a vérifié dès 1997 les équipements et systèmes radars, les écrans, les radios et les avions. 116 exploitants français ont une flotte apte à franchir l'an 2000. Air France, très peu d'avions voleront à minuit. Quinze étaient programmés en octobre, mais, faute de clients, seulement sept long-courriers assureront des liaisons. Boeing et Airbus ont vérifié la totalité de la flotte.

### ● TÉLÉCOMMUNICATIONS

La hantise des opérateurs de téléphonie mobile : les vœux à zéro heure le 1<sup>er</sup> janvier 2000, qui risquent de saturer les réseaux pendant deux heures. L'année dernière cet afflux d'appels avait mis des éléments du réseau en panne. Cette année, des protections ont été mises en place. Itinéraires pourra acheminer 10 millions d'appels mobiles dans les deux premières heures. SFR en attend 10 millions dans la première heure. Bouygues prévoit plus d'appels que ses 3 millions de clients. Dans la téléphonie fixe, France Télécom devrait être en mesure d'écouler 10 millions d'appels dans les vingt premières minutes avec un taux de succès de 95 %.

Les trois opérateurs ont testé depuis longtemps l'aptitude de leur réseau et de leurs systèmes

informatiques à passer l'an 2000. Des équipes spéciales ont été mises sur pied depuis un an et demi et des tests ont été effectués permettant de corriger les dernières erreurs.

En ce qui concerne les numéros d'urgence des pompiers, commissariats de police, SAMU..., France Télécom a réservé des faisceaux de lignes spécifiques pour les appels vers le 15, le 17, le 18 et le 112.

### ● HÔPITAUX

Dans la quasi-totalité des 3 500 établissements de santé français, un responsable du passage à l'an 2000 a été nommé depuis plusieurs mois. La priorité absolue est la sécurité des patients.

Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, le risque de bogue dans les hôpitaux est réel mais identifié et maîtrisable. Il concerne essentiellement les infrastructures techniques (alimen-

tation électrique, télécommunications, fourniture d'eau, chauffage...) et les matériels médicaux. En septembre, plus de 90 % des dispositifs présentant des risques vitaux dans les hôpitaux étaient considérés conformes. Mais certains dysfonctionnements ne sont pas à écarter. A titre de prévention, les établissements de soins ont été incités à limiter leur activité pendant la période critique, et notamment à différer les interventions chirurgicales. Les effectifs des hôpitaux seront renforcés d'environ 20 % le 31 décembre.

### ● SÉCURITÉ SOCIALE

Les risques sont multiples : remboursements des soins, versements des indemnités journalières, carte Vitale... Un ensemble de procédures géré par 15 ordinateurs centraux et 4 000 logiciels émanant de 350 fournisseurs.

L'installation du nouveau logiciel Progrès, compatible à l'an 2000, a provoqué des perturbations cet été mais devrait maintenant protéger la Sécurité sociale. L'organisme considère qu'il est prêt.

### ● BANQUES et SYSTÈMES DE PAIEMENT

Les banques promettent toutes à leurs clients « un week-end comme les autres ». Elles prennent toutefois une précaution : les agences resteront fermées au public le 31 décembre. Ce jour-là, les marchés financiers n'ouvriront pas non plus. Plusieurs établissements ont écrit à leurs clients pour leur recommander de prendre leur chéquier dans la nuit du 31 au 1<sup>er</sup> et de ne pas se ruer sur les distributeurs de billets.

Les 35 millions de cartes bancaires CB en circulation sont prêts pour l'an 2000, indique le groupement Cartes bancaires. En principe, les distributeurs automatiques de billets ont aussi tous été adaptés en France et devraient fonctionner 24 heures sur 24, et être suffisamment approvisionnés pour faire face à d'importants retraits. Certains seront toutefois arrêtés pendant quelques heures autour de minuit. Quant aux 735 000 terminaux de paiement des commerçants, 96 % sont adaptés. Certains toutefois pourraient présenter des anomalies de fonctionnement et demander par exemple une autorisation pour chaque paiement.

Même si la profession a pris toutes les précautions nécessaires, des problèmes inattendus peuvent survenir. Un défaut informatique a ainsi frappé plusieurs milliers de commerçants britanniques mardi 28 décembre, rendant inopérants des terminaux électroniques de paiement par carte de crédit fournis par la banque HSBC. Les transactions sont stockées dans la mémoire d'un ordinateur central pour une période de quatre jours et la date du 1<sup>er</sup> janvier n'a pu être lue en raison d'une erreur de logiciel !

Service entreprises

## Défense : les armes sont contrôlées jusqu'au bout

**LE GÉNÉRAL** Michel Asencio et M. Bao Nguyen-Huy, nommés, dès le mois de mai 1998, « coordinateurs » du passage à l'an 2000 au ministère de la défense, sont formels : le bogue, s'il devait se manifester, ne provoquera pas de lancement intempestif de missiles nucléaires français. Environ 1 milliard de francs (152,5 millions d'euros) a été dépensé pour assurer un passage en douceur à l'an 2000. Même s'il a fallu batailler ferme avec les industriels, notamment depuis le début de 1999, pour qu'ils se préoccupent du devenir informatique des matériels – systèmes d'armes et outils de gestion – livrés par eux aux armées françaises.

Comme n'importe quelle entreprise, les armées se sont trouvées devant la nécessité de rénover leur filière informatique générale – informatique de gestion et de « pilotage » administratifs –, pour éviter des pannes de son fonctionnement courant. Pas moins de 100 000 machines, marquées par une forte diversité entre elles et de leurs logiciels, ont été inspectées et classées en trois catégories, selon la priorité qu'elles représentaient, avant d'être adaptées aux nouvelles règles. Une partie du parc existant l'était déjà, car il est d'acquisition récente. Les autres équipements ont été rénovés, la plupart du temps par leurs fournisseurs – quand ils n'avaient pas disparu entre-temps. Avec le risque que des matériels non encore ren-

servants, et celui de pouvoir assurer au pouvoir politique et aux armées la continuité des missions quoi qu'il arrive. On eût mal compris qu'un sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques soit contraint d'interrompre sa patrouille en mer ou que l'équipage d'un Mirage 2000, porteur du missile nucléaire ASMP, ne puisse pas décoller suite à des anomalies constatées dans leur informatique embarquée. Un inventaire des matériels et des logiciels a commencé dès 1996.

Début décembre 1999, le général Asencio et M. Bao Nguyen-Huy ont donné au chef de l'Etat et au gouvernement l'assurance que les missiles M 4 et M 45 des sous-marins et les missiles air-ASMP avaient reçu des logiciels adaptés et qu'ils étaient désormais sous contrôle de leurs responsables. Les armées américaine et britannique ont fait de même. Cela a coûté, semble-t-il, 3,6 milliards de dollars à la première et 200 millions de livres à la seconde.

L'interrogation viendrait plutôt de Moscou. Malgré les garanties données par le commandement russe des unités stratégiques, les Etats-Unis ont tenu à renforcer le « téléphone rouge », qui les relie en direct au Kremlin, afin qu'une panne inopinée ne déclenche pas par accident, suite à une erreur de calculs, un départ d'armes nucléaires.

Le général Asencio et M. Bao Nguyen-Huy ont donné au chef de l'Etat et au gouvernement l'assurance que les missiles M 4 et M 45 des sous-marins et les missiles air-ASMP avaient reçu des logiciels adaptés et qu'ils étaient désormais sous contrôle de leurs responsables. Les armées américaine et britannique ont fait de même. Cela a coûté, semble-t-il, 3,6 milliards de dollars à la première et 200 millions de livres à la seconde.

L'interrogation viendrait plutôt de Moscou. Malgré les garanties données par le commandement russe des unités stratégiques, les Etats-Unis ont tenu à renforcer le « téléphone rouge », qui les relie en direct au Kremlin, afin qu'une panne inopinée ne déclenche pas par accident, suite à une erreur de calculs, un départ d'armes nucléaires.

Jacques Isnard



## Voile : tempête de contestations sur la Coupe Louis-Vuitton

**PETER GILMOUR, SKIPPER DU DÉFI JAPONAIS** Nippon Challenge, s'est attiré les foudres des autres concurrents de la Coupe Louis-Vuitton, qualificative à la Coupe de l'America, jeudi 30 décembre, pour s'être entraîné avec Team New Zealand, vainqueur de la précédente édition de l'épreuve (1995). A quelques jours des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, qui débute dimanche 2 janvier 2000 avec, notamment, une régates entre le défi français Bouygues Telecom Transiciel et le défi américain America One, Peter Gilmour a ainsi rompu un contrat tacite aux termes duquel aucun des challengers ne devait s'entraîner avec le défendeur néo-zélandais.

« On peut se demander pourquoi il a fait cela. Peut-être qu'il pense qu'il ne pourra pas atteindre la coupe de l'America et qu'il avait envie d'avoir une photo du bateau japonais régatant contre le bateau néo-zélandais », a ironisé Dennis Conner, le skipper de Star & Stripes. « Le fait de ne pas naviguer contre le défendeur a été évoqué et discuté mais cela n'a pas été voté. Je comprends que certains soient énervés et estiment que cela va à l'encontre de l'esprit de la Coupe, a déclaré Peter Gilmour. Mais il ne faut pas oublier que c'est une compétition sportive et amicale, et qu'il n'y aura au bout du compte qu'un seul vainqueur. Chacun doit se préparer comme il l'entend. » - (Reuters.)

### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : Robert Pires reste à l'Olympique de Marseille (OM), a déclaré, mercredi 29 décembre, le président du club, Yves Marchand. Ce dernier a ajouté que Christophe Dugarry, convoité par Bordeaux, ne partira « qu'aux conditions fixées par l'OM ». Par ailleurs, selon Yves Marchand, la venue de Christophe Meyrieu (Metz) semble compromise. Il a enfin démenti avoir approché le Marocain Mustapha Hadji et le Belge Luc Nilis (PSV Eindhoven). A ce jour, l'OM a recruté Jean-Pierre Cyprien (Lecce) et Jérôme Leroy (Paris SG), alors que Fabrizio Ravanelli est parti à la Lazio de Rome et Kaba Diawara au PSG.

■ **L'ancien international bulgare Emil Kostadinov** a mis fin, mercredi 29 décembre, à sa carrière. Il a décidé de résilier son contrat avec le club allemand de deuxième division Mainz 05 (Mayence) à cause d'une série de blessures. Emil Kostadinov est connu du public français pour avoir marqué le 17 novembre 1993, à la dernière minute du match France-Bulgarie (1-2), le but qui a privé la France de la phase finale de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis.

■ **SKI** : l'Autrichienne Sabine Egger (22 ans) a emporté, mercredi 29 décembre, le slalom de Lienz (Autriche), comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin, devant la Slovène Natasa Bokal et l'Autrichienne Karin Köllerer. La Française Christel Saïoni a pris la quatrième place.

■ **LOTTO** : résultats des tirages no 104 effectués mercredi 29 décembre.

**Premier tirage** : 11, 25, 37, 38, 39, 45, numéro complémentaire : 43. Rappports pour 6 numéros : 3 103 275 F, 473 091 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 92 185 F, 14 053 € ; pour 4 numéros : 8 285 F, 1 263,04 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 316 F, 48,17 € ; pour 2 numéros : 158 F, 24,08 € ; pour 1 numéro et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; pour 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

**Second tirage** : 15, 19, 26, 27, 35, 47, numéro complémentaire : 34. Rappports pour 6 numéros : 13 279 245 F, 2 024 407 € ; pour 5 numéros et le complémentaire : 310 090 F, 47 272 € ; pour 4 numéros : 7 170 F, 1 093 € ; pour 3 numéros et le complémentaire : 314 F, 47,86 € ; pour 2 numéros : 157 F, 23,93 € ; pour 1 numéro et le complémentaire : 32 F, 4,87 € ; pour 3 numéros : 16 F, 2,43 €.

# L'enceinte de Roland-Garros se métamorphose pour accueillir le tennis de l'an 2000

Le stade mythique de la porte d'Auteuil, à Paris, veut améliorer le confort du public et des joueurs

Dès le lendemain de la finale masculine du tournoi 1999, une grande partie du Central a été détruite. Cinq mois avant le tournoi 2000, les travaux sont aujourd'hui bien avancés. Ils doivent donner naissance à un ensemble d'installations modernisées et agrandies, même si le Central doit perdre 1 200 places dans sa nouvelle configuration. Public, joueurs, médias et sponsors devraient y trouver leur compte.

« **TOUT CELA** pour deux joueurs qui passent une balle au-dessus d'un filet. » En cette fin décembre, Patrice Clerc a l'humour stressé, mais communicatif. Bottes aux pieds et casque de rigueur, le directeur du tournoi de Roland-Garros visite « son » chantier avec gourmandise. Du deuxième sous-sol au sommet des tribunes, il connaît déjà le nouveau Central par cœur.

Au plus bas des fondations, les soutes ressemblent à la salle de chauffe d'un paquebot, les tuyaux s'enchevêtrent, les machines encore assoupies sont immenses. Dans quatre mois, elles pulseront le chaud, ou le froid, lors des Internationaux de France (29 mai au 11 juin). Une volée d'escaliers, ce sont les cuisines, énormes. Elles fourniront, entre autres, les repas du restaurant flambant neuf prévu pour le public et situé au niveau supérieur... C'est une nouveauté à Roland-Garros.

Depuis le 11 juin, le temple mythique du tennis français est transformé en immense chantier. La tribune A, qui accueille la « présidentielle », et la tribune D, qui fait face au juge de chaise, ont été démolies dès le lendemain des finales des Internationaux de France. Depuis plus de six mois, des centaines d'ouvriers œuvrent et se relaient 16 heures par jour, 6 jours par semaine, pour que le stade soit achevé au début du mois d'avril 2000. Viendra ensuite le temps de l'aménagement. Tout doit être fin prêt pour le début des qualifications, le 20 mai.

La métamorphose de Roland-Garros est la poursuite logique de l'évolution du tennis, dont les taux d'audience sont toujours au beau fixe. Avec l'apparition du court n° 1, dans les années 80, puis celle, en 1995, avec l'inauguration du court Suzanne-Lenglen, et l'adjonction de nouveaux



La rénovation du stade construit pour les Mousquetaires de la Coupe Davis dans les années 30.

courts de compétition comme d'entraînement, le stade a fait peau neuve en même temps que ses homologues du Grand Chelem. Wimbledon s'est fait plus fonctionnel et va prochainement inaugurer un centre de télévision. A New York, les dirigeants de l'US Open sont passés du géant à l'énorme, avec l'ouverture en 1998 d'un nouveau stade Louis-Armstrong (de 23 000 places !), au sein d'un site entièrement refait.

### AVEC LE MÊME ENCOMBREMENT

Roland-Garros détonne dans sa conception. Parce que le site est placé aux portes de Paris, où la place disponible n'existe plus, le stade a été agrandi en sous-sol. Problème : il a fallu trouver de la lumière naturelle. C'est chose faite grâce à un système de « puits de lumière ». Le soleil,

pourtant tamisé à la fin de décembre, laissait présager de jolies journées par grand beau temps.

La nouveauté, c'est aussi pour les joueurs. Tout, sous les deux tribunes de Roland-Garros, a été réalisé pour faciliter la vie des athlètes. Studios de télévision tout proches, salles de conférences de presse, ou salles d'échauffement, de repos et même pièces de relaxation, ou de concentration... rien n'a été laissé au hasard. Le jacuzzi a été enlevé - il a été jugé « nid à microbes » - et remplacé par quelques douches à jets. Patrice Clerc a particulièrement tenu à ce que les contrôles antidopage puissent s'effectuer dans les vestiaires. « C'est une façon de montrer que les contrôles font partie de leur vie normale de sportif, cela doit devenir naturel. »

Le public, lui, sera mieux assis. Mais il sera aussi moins nombreux sur le Central : il y aura 1 200 places de moins. Une contrainte voulue par les nouvelles normes. « Si nous avions dû reconstruire le stade tout entier, nous en aurions perdu 2 500 ou 3 000 », note Patrice Clerc. Et le court ? Pour l'heure, la terre battue est jonchée d'échafaudages, ou d'outils. La remise en état sera rapide, une forme d'apothéose après dix mois de travaux. Les Internationaux de France 2000 pourront alors chercher les successeurs du couple Andre Agassi-Steffi Graf. Ensuite, un nouveau centre pour les télévisions et un musée seront également construits. Alors, Roland-Garros pourra profiter des beaux jours...

Bénédicte Mathieu

le nouvel **Observateur** www.nouvelobs.com

**21** utopies réalistes pour le **21<sup>e</sup>** siècle

**MARÉE NOIRE**  
**FAUT-IL BOYCOTTER TOTAL ?**

## La spectaculaire protestation d'un nageur espagnol « positif »

**BARCELONE**  
de notre envoyé spécial

Dans la chronique des cas de dopage dans le sport, l'histoire de David Meca pourrait n'être qu'un épisode de plus. Ce nageur espagnol de 25 ans a été contrôlé positif à la nandrolone le 31 janvier 1999 à Salvador de Bahia (Brésil), à l'issue d'une épreuve de natation de longue distance. David Meca est le meilleur spécialiste au monde de cette discipline peu connue du grand public, qui se pratique en extérieur (mer, fleuve, lac) et sur plusieurs longueurs (10 km, 25 km, 88 km).

Après la confirmation de la présence de stéroïdes anabolisants dans ses urines, la Fédération internationale de natation (FINA) l'a condamné, le 9 août, à quatre années de suspension. La même sanction a été prononcée contre le Slovène Igor Majcen, lui aussi contrôlé positif à la nandrolone à l'issue de la compétition brésilienne (dont il a pris la 2<sup>e</sup> place). Depuis, le nageur barcelonais n'a de cesse de clamer son innocence. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne a étudié son cas le 20 décembre. La juridiction doit donner son avis dans les semaines à venir.

Le jeune nageur de Barcelone n'est pas à court d'idées pour soutenir sa défense. Fin septembre, on l'a vu parcourir à la nage les 5 kilomètres séparant l'îlot d'Alcatraz des plages de San Francisco. Afin de donner plus de poids à son geste, il s'était attaché les chevilles avec des chaînes semblables à celles des bagnards enfermés naguère dans le célèbre pénitencier. Epuisé par une heure de natation au milieu de courants trompeurs, grelottant de froid et bien content de n'avoir pas rencontré de requin en route, le vrai-faux fugitif a déclaré, à sortie de l'eau, qu'il ne s'était jamais dopé de sa vie.

Si son « exploit » n'a provoqué aucune réaction au siège de la

FINA, il a suscité la curiosité d'un certain nombre d'entreprises présentes dans le sponsoring sportif. Si bien que David Meca croule aujourd'hui sous les sollicitations. On lui demande de nager entre Majorque et la côte espagnole (300 km), de traverser la Manche et le détroit de Gibraltar, ou encore de nager 24 heures sans s'arrêter. Le champion hésite à relever pareils défis. Il n'a, certes, jamais caché son goût pour le spectacle. Fils d'un torero originaire de la ville andalouse de Jaen, David Meca a

avec la FINA, ses bouteilles n'étant pas totalement hermétiques.

David Meca a également dépêché un notaire pour vérifier qu'aucune empreinte de doigt ne figurait sur ses échantillons. Il a fait réaliser une analyse capillaire, qui n'a pas décelé de traces de nandrolone et a laissé quelques mèches de cheveux dans une banque à Barcelone. Plusieurs membres du gouvernement espagnol lui ont apporté leur soutien. Il a dépensé environ 300 000 francs dans cette

### Confirmation du dopage de Dieter Baumann

La contre-analyse des échantillons d'urine du coureur de demi-fond allemand Dieter Baumann, déjà contrôlé positif à deux reprises, les 12 et 19 novembre, à la nandrolone, a confirmé la consommation de cet anabolisant par le champion, a annoncé, mardi 28 décembre, la Fédération allemande d'athlétisme (DLV). LA DLV a indiqué qu'elle envisageait de prendre une décision sur le cas Baumann « fin janvier », l'athlète risquant une suspension de deux ans. Mais Dieter Baumann, longtemps présenté comme le prototype du coureur « propre », a porté plainte contre X... début décembre, pour « blessures volontaires » après qu'un institut de biochimie à Cologne eut décelé des résidus de nandrolone dans son dentifrice. Selon l'athlète, qui a toujours clamé son innocence, cette découverte prouve qu'il a été la victime d'un empoisonnement criminel. Le parquet de Tübingen (Sud-Ouest) a ouvert une enquête, mais, jusqu'à présent, les investigations n'ont rien donné.

poursuivi des études d'art dramatique non loin d'Hollywood et a même tourné dans la série télévisée « Les Aventures du jeune Indiana Jones ».

Mais si une reconversion à la Johnny Weissmuller le tente, le jeune homme souhaite d'abord en finir avec cette affaire de dopage. Depuis un an, il a rencontré un bataillon de scientifiques et de juristes. On lui a expliqué que le plat brésilien qu'il a mangé la veille de la compétition - le sarapatell, un ragoût de foies et d'intestins de porc - pourrait être à l'origine de son fort taux de nandrolone. On lui a appris que la firme qui produit le matériel permettant de recueillir l'urine des athlètes vient de rompre son contrat

histoire et n'exclut pas de saisir un tribunal civil si le TAS ne lui donne pas raison.

« J'irai jusqu'au bout », assure David Meca, rappelant que le jour de son audition à la FINA, il a failli se déshabiller entièrement devant les membres de la commission de discipline afin « de prouver que (son) corps n'avait pas grossi comme c'est le cas chez les sportifs qui absorbent de la nandrolone ». Pour la première fois, la natation de longue distance figurera au programme des Jeux olympiques, à titre d'exhibition, en septembre 2000 à Sydney. Champion du monde en titre, David Meca veut à tout prix en être.

Frédéric Potet

# Grisaille

**VENDREDI.** L'anticyclone des Açores se situe sur l'Espagne et n'empêche pas l'humidité océanique d'envahir une bonne partie du pays. Les températures vont remonter progressivement et pour la nuit du réveillon, elles seront comprises entre 0 et 5 degrés de l'est au sud-est, 5 à 10 degrés sur la moitié ouest.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – La grisaille reste compacte toute la journée et délivre quelques petites pluies l'après-midi. La douceur s'affirme, 8 à 11 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Les nuages peuvent temporairement laisser passer un pâle soleil du Nord à l'Ile-de-France. Ailleurs, le rideau nuageux est compact et donne des pluies éparpillées. Il fait de 6 à 10 degrés.

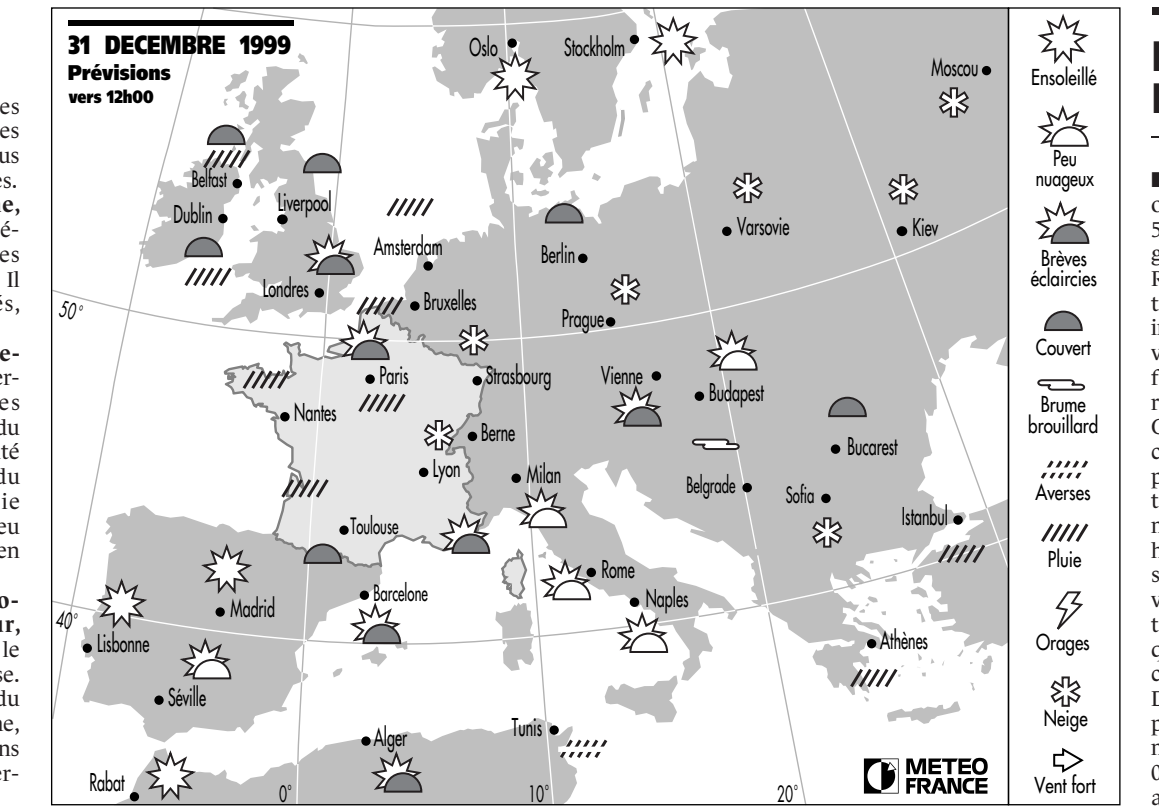
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Attention en matinée à quelques phénomènes glissants, flocons ou pluie verglaçante de l'Alsace à la

Franche-Comté. Ces phénomènes disparaissent l'après-midi, avec des températures de 3 à 6 degrés, sous un ciel porteur de quelques ondées.

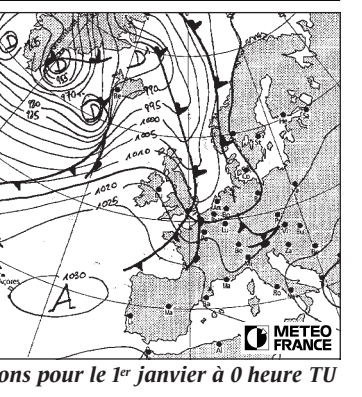
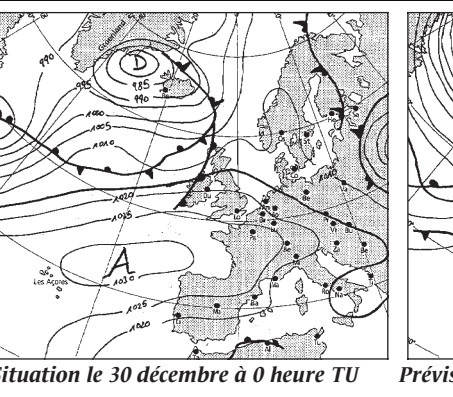
**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – La grisaille présente partout réserve ses petites pluies pour le Poitou-Charentes. Il fait plus doux, de 8 à 10 degrés, voire 12 degrés sur la côte.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le soleil boudera en ce dernier jour de l'année. Quelques pluies se produisent dès le matin du Limousin au Genevois (possibilité de plaques de verglas à l'est du Rhône) pour gagner la Savoie l'après-midi, sous forme d'un peu de neige. Il fait de 4 à 7 degrés en plaine.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le soleil brille, surtout le matin, de la Côte d'Azur à la Corse. Les nuages sont plus présents du golfe du Lion à la vallée du Rhône, annonçant quelques précipitations pour la nuit du réveillon. Le mercure ne dépasse pas 8 à 11 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 31 DÉCEMBRE 1999		VILLE par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.	
<b>FRANCE métropole</b>	NANCY	0/5 P	NANCY
AIACCIO	1/10 N	NANTES	5/10 P
BIARRITZ	2/11 C	NICE	3/11 N
BORDEAUX	3/11 P	PARIS	3/9 P
BOURGES	3/8 P	PAU	-1/8 C
BREST	6/10 P	PERPIGNAN	3/9 C
CAEN	5/9 N	RENNES	5/9 P
CHERBOURG	5/10 P	ST-ETIENNE	-1/6 P
CLERMONT-F.	1/7 P	STRASBOURG	-1/4 *
DJON	0/5 P	TOULOUSE	1/9 C
GRENOBLE	-2/4 C	TOURS	2/9 P
LILLE	2/7 N	<b>FRANCE outre-mer</b>	FRANCFORT
LIMOGES	1/9 P	CAYENNE	22/29 P
LYON	0/5 P	FORT-DE-FR.	23/28 C
MARSEILLE	0/8 N	NOUMEA	21/26 C
PAPEETE	24/29 S	POINTE-A-PIT.	22/30 S
ST-DENIS-RE.	23/29 S	ST-DENIS-RE.	23/29 S
<b>EUROPE</b>	AMSTERDAM	5/8 P	ATHÈNES
AMSTERDAM	11/15 P	MILAN	3/11 N
BELFAST	3/10 P	MOSCOU	-8/3 *
BELGRADE	-6/0 C	MUNICH	-5/1 *
BERLIN	-1/2 C	NAPLES	5/9 N
BERNE	-7/1 *	OSLO	-7/3 S
BRUXELLES	4/8 P	PALMA DE M.	1/11 S
BUCAREST	-4/1 C	PRAGUE	-4/2 *
BUDAPEST	-3/1 S	ROME	-2/9 S
COPENHAGUE	1/4 C	SEVILLE	5/13 S
DUBLIN	4/11 P	SOFIA	-5/2 *
FRANCFORT	-3/6 *	ST-PETERSB.	-9/7 *
GENEVE	-4/3 *	STOCKHOLM	-7/3 S
HELSINKI	-9/6 N	TENERIFE	10/15 S
ISTANBUL	7/11 P	VARSOVIE	-5/4 *
KIEV	-6/4 *	VIENNE	-1/4 N
LISBONNE	6/11 S	VIENNE	-4/0 N
LIVERPOOL	7/11 C	<b>AMÉRIQUES</b>	
LONDRES	6/11 N	BRASILIA	20/25 C
LUXEMBOURG	-3/6 *	BUENOS AIR.	14/25 C
MADRID	-1/6 S	CARACAS	23/25 C
MILAN	-4/3 S	CHICAGO	-3/1 C
MOSCOU	-8/3 *	LIMA	19/20 C
MUNICH	-5/1 *	LOS ANGELES	8/19 C
NAPLES	5/9 N	MEXICO	3/21 S
OSLO	-7/3 S	MONTREAL	-13/-9 S
PALMA DE M.	1/11 S	NEW YORK	-1/4 S
PRAGUE	-4/2 *	SAN FRANCIS.	6/13 S
ROME	-2/9 S	SANTIAGOCHI	15/29 S
SEVILLE	5/13 S	TORONTO	-8/3 S
SOFIA	-5/2 *	WASHINGTON	0/8 S
ST-PETERSB.	-9/7 *	<b>AFRIQUE</b>	
STOCKHOLM	-7/3 S	ALGER	2/13 C
TENERIFE	10/15 S	DAKAR	20/24 C
VARSOVIE	-5/4 *	KINSHASA	20/28 S
LE CAIRE	13/23 S	NAIROBI	15/27 S
PRETORIA	19/31 S	RABAT	6/17 S
TUNIS	4/11 P	<b>ASIE-Océanie</b>	
BANGKOK	22/33 S	BAYROUTH	16/21 S
BOMBAY	19/32 S	BOMBAY	19/32 S
DIJAKARTA	26/29 C	DUBAI	16/25 S
HANOI	16/25 S	HONGKONG	15/24 S
JERUSALEM	12/23 S	NEW DEHLI	8/22 S
PEKIN	-5/4 S	SEUL	0/5 S
SINGAPOUR	25/29 P	SYDNEY	17/21 C
TOKYO	5/12 S		



## VENTES

**ORGANISÉE** autour de vingt-quatre tableaux des différentes écoles du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exposition d'une galerie parisienne invite le public à découvrir les états d'âme qui ont inspiré les peintres. De l'extase mystique au désir charnel en passant par l'innocence, la fierté ou la colère, ce parcours amène les spectateurs à rencontrer les préoccupations de chaque époque, grâce aux œuvres de plusieurs grands peintres et à celles d'artistes que les historiens d'art commencent à étudier.

C'est la découverte d'un tableau allégorique de Jacob Jordaens (1593-1678) qui a donné à la gale-

riste Virginie Pitchal l'idée de cette exposition. Exécuté vers 1630, *Flore, Silène et Zéphyr*, thème emprunté à l'univers bacchique, montre le dieu de l'abondance, Silène, torse nu et portant un panier de fruits, entouré de la déesse Flore et de son compagnon, Zéphyr. Les spécialistes suggèrent que l'artiste s'est représenté lui-même en Silène âgé, au visage et au corps marqués, et son épouse sous les traits de Flore. Ce sujet difficile forme une œuvre riche, à laquelle Virginie Pitchal a voulu donner plus de portée en y puisant le thème d'une exposition. En excellent état de conservation, ce tableau offre plusieurs repentirs qui attestent du soin mis par le peintre dans cette composition. *Un homme barbu*, par Anthonis Van Dick (1591-1641), met en évidence le talent d'un des plus grands portraitistes de son époque, attaché à toutes les préoccupations de son modèle, peut-être jésuite, et sans doute forte personnalité : plein de noblesse et de sérénité, il laisse aussi apercevoir l'exigence et même l'intransigeance des êtres dont la foi est chevillée à l'âme (1,8 MF, 274 800 €).

Sourire chaleureux et regard vif, l'autoportrait de David de Haen (1585-1622) se distingue par une uti-

lisation étonnante du clair-obscur, avec une ombre tombant sur la moitié du visage. Redécouvert ces dernières années, ce peintre, dont on ne connaît actuellement que neuf œuvres – les autres étant sans doute encore cachées sous des attributions diverses –, a subi l'influence de Caravage, maître romain du clair-obscur (450 000 F, 68 700 €).

### PORTRAITS D'ENFANT

Admiré notamment pour ses portraits d'enfant, Cornélis de Vos (1585-1651) révèle tout son savoir-faire dans le visage coloré d'un jeune garçon, une expression raris-

sime dans l'art pictural. La mine boudeuse et contrariée, le regard qui se détourne du spectateur sous des sourcils froncés rendent encore plus fort le contraste avec son aspect angélique, sa beauté sous des cheveux blonds et bouclés (750 000 F, 114 500 €).

Dans un genre complètement différent, une représentation de Louis XIV et de la famille royale, vers 1664, est attribuée à Juste d'Egmont (1601-1674), un artiste flamand qui travailla à Paris avec Simon Vouet et Philippe de Champaigne. Art officiel par excellence, cette œuvre en grisaille figure une scène de théâtre symbo-

lique, où chaque personnage a un rôle bien défini : le roi, au premier plan, est assis en attendant avec sa mère, Anne d'Autriche, le grand dauphin jouant avec un chien entre eux deux, alors qu'à l'arrière se trouve le reste de la famille, la reine, le duc d'Orléans et sa première épouse, M<sup>me</sup> Henriette (550 000 F, 83 970 €).

**Catherine Bedel**  
 ★ « *Etats d'âme* », galerie Virginie Pitchal, 40, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 01-42-61-16-33. Jusqu'au 20 janvier. Catalogue préfacé par Dominique Brème. 50 F (7,63 €).

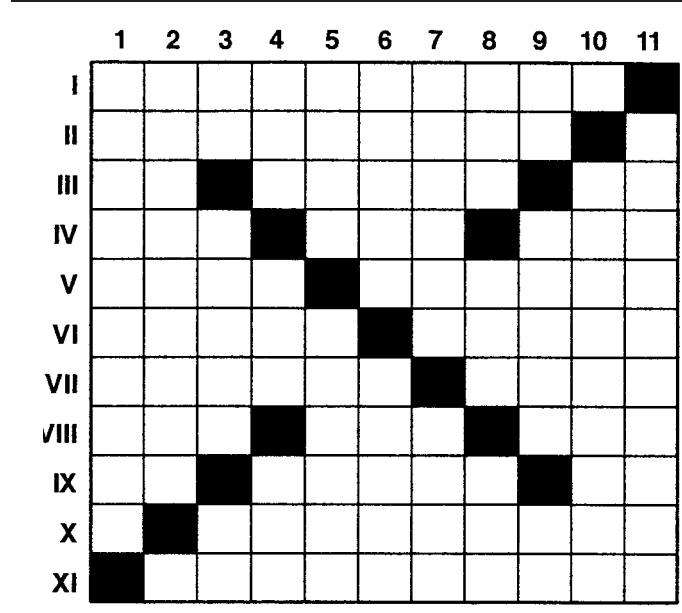
**DÉPÊCHES**  
 ■ **DERNIÈRES ENCHÈRES** : un tapis d'Orient « Bessarabia », fabriqué en Ukraine, a obtenu 1,6 MF (244 274 €) à Drouot-Richelieu, le 20 décembre. A motifs géographiques alternés enserrés de décors floraux, ce tapis à fond lie-de-vin mesurait 540 sur 630 centimètres. Dans la même vente, un portrait d'homme de Greuze a été adjugé 1 million de 1 million de francsF (152 671 €). Etudes Pescheteau-Badin Godeau-Leroy et Ricqlès.  
 ■ **PARAVENT MILLIONNAIRE** : le même jour, à Drouot, une paire de paravents a été adjugée 2,8 millions de francs (427 480 €). Composés de trois feuillets en tapis de la Savonnerie, ces paravents avaient été décorés par le peintre François Desportes, vers 1720-1730. Des modèles semblables avaient fait l'objet de plusieurs commandes royales, pour les châteaux de Versailles, du Grand Trianon et de Fontainebleau.  
 ■ **PRIX RECORD POUR UN PRUD'HON** : *Femme assise tenant une quenouille*, un dessin au crayon noir rehaussé de craie blanche, de Pierre-Paul Prud'hon, s'est vendu 2,8 MF (427 480 €), enchère qui constitue un record mondial pour les œuvres de cet artiste. Drouot-Richelieu, le 20 décembre, étude PIASA.

# Les états d'âme et la peinture

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99310

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



**HORIZONTELEMENT**  
 I. Bon dernier cette année, il assure une bonne tenue. – II. Font l'atout sur la table. – III. Conjonction. Jeux de l'amour. Tête et queue de loup. – IV. Carré, c'est une zone d'influence. Grecque. Doubé dans l'appel. – V. Petit détail. Donner du relief à l'œuvre. – VI. Assure la circulation dans le moteur. Met droit. – VII. Toujours remis à plus tard. Qui ne devrait plus servir. – VIII. Bien arrivés. Liaisons franciliennes. Sœur

du Soleil et de la Lune. – IX. Personnel. Plutôt gonflée. Voyelles. – X. Appréciée pendant les fêtes. – XI. Peuvent poursuivre leurs études sans trop de soucis.

**VERTICALEMENT**  
 1. Comme la vie d'aujourd'hui. – 2. Rejointe. – 3. Fait la liaison. Nous et les autres. Centrale. – 4. Est sorti intact des inondations. Premier en France. Bien dur. – 5. Quand la petite galette fait une grosse galette.

Ses fonds sont sans intérêt. – 6. Aide à mettre les bonnes notes sur les bons mots. Préparé pour être pris. – 7. La première à être prise. « Le Guide » en peinture. – 8. Possessif. Entre dans le cercle familial. Au Nigeria et aux Pays-Bas. – 9. Vieilles habitudes. Petit vent. Fin de verbe. – 10. Européenne du Nord. – 11. Dans la gêne.

**Philippe Dupuis**  
**SOLUTION DU N° 99309**  
**HORIZONTELEMENT**  
 I. Falot. Close. – II. Opéra. Hi-han. – III. Rosâtres. Oc. – IV. Editeur. Ola. – V. Teneur. Vlan. – VI. Eurasie. – VII. Azur. Laçage. – VIII. Ber. Menaces. – IX. Os. Bustiers. – X. Utile. Arène. – XI. Têtes. Lésés.

**VERTICALEMENT**  
 1. Foret. About. – 2. Apode. Zeste. – 3. Lésineur. It. – 4. Orateur. Blé. – 5. Tâteur. Mues. – 6. Rurales. – 7. Cher. Santal. – 8. Lis. Vicaire. – 9. Oh. Oléacées. – 10. Saola. Gerne (genre). – 11. Encan. Esses.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde  
 12, rue M. Gunsbourg  
 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## L'ART EN QUESTION

N° 150 En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

# Bien mal acquis...

**DOMINIQUE-VIVANT DENON** (1747-1825), dessinateur, graveur, accompagne Bonaparte lors de l'expédition en Egypte (1798-1799). Durant ce périple, il accumule notes et dessins en vue d'un ouvrage et, en 1802, publie *Voyage dans la haute et basse Egypte*, dédié à Bonaparte. En retour, Dominique-Vivant Denon est nommé directeur du Muséum central des arts, qui a ouvert ses portes dans le palais du Louvre le 10 août 1793 et auquel il donne le nom de Musée Napoléon. Dans sa collection particulière figurent de nombreux portraits de Bonaparte, dont cette esquisse due à David. Denon donnera sa démission à Louis XVIII, la chute de l'Empire ayant provoqué le démantèlement du musée et l'obligation de restituer une partie des œuvres « conquises » au cours des campagnes napoléoniennes. Dominique-Vivant Denon a néanmoins obtenu de pouvoir conserver pour le Louvre quelques œuvres, dont fait partie l'un de ces tableaux de Véronèse. Lequel ?



RMN - G. BILOTIC/JEAN

Jacques-Louis David. *Portrait du général Bonaparte (1797-1798)*. Esquisse peinte, 81 x 65 cm. Paris, Musée du Louvre. Actuellement à l'exposition « Dominique-Vivant Denon, l'œil de Napoléon » au Musée du Louvre, jusqu'au 17 janvier 2000.

**Réponse dans Le Monde du 7 janvier 2000.**  
**Réponse du jeu n° 149 paru dans Le Monde du 24 décembre 1999.**  
 C'est Braque qui innove en 1912 avec ses papiers collés rehaussés de quelques touches de couleur. L'exposition « Erro, images du siècle », à la Galerie nationale du Jeu de paume, est prolongée jusqu'au 9 janvier 2000.

● Les Noces de Cana ?  
 ● La Résurrection de la fille de Jaïre ?  
 ● Suzanne et les vieillards ?

## CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 31 DÉCEMBRE 1999

FÊTER  
L'AN 2000

**CRÉATION** Du 30 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, le festival Fin de siècle s'installe dans les anciennes biscuiteries Lefèvre-Utile de Nantes, rebaptisées Lieu unique et transformées en espace mul-

tiforme et modulable accueillant théâtre, auditorium, installations diverses, crèche associative, bars, restaurant... ● LE CENTRE de recherche pour le développement culturel, scène na-

tionale de Nantes, trouve ainsi un lieu où ancrer l'esprit d'innovation dont il a fait profiter la ville d'Anne de Bretagne, créant entre autres le festival des Allumées puis, en 1997, son succes-

seur Fin de siècle. ● LA CHORÉGRAPHE Blanca Li a accroché à treize mètres de haut, sous la voûte du Lieu unique, les cercles et trapèzes d'Univers unique, créé pour le lieu et l'occasion.

## LU de Nantes, un espace multiforme où s'ancre l'imprévu

Les anciennes usines Lefèvre-Utile deviennent le Lieu unique, où s'installe pour trois jours la troisième édition du festival Fin de siècle. Cet espace de 8 000 m<sup>2</sup> restera celui du Centre national de recherche pour le développement culturel, celui d'un esprit en perpétuel mouvement

## NANTES

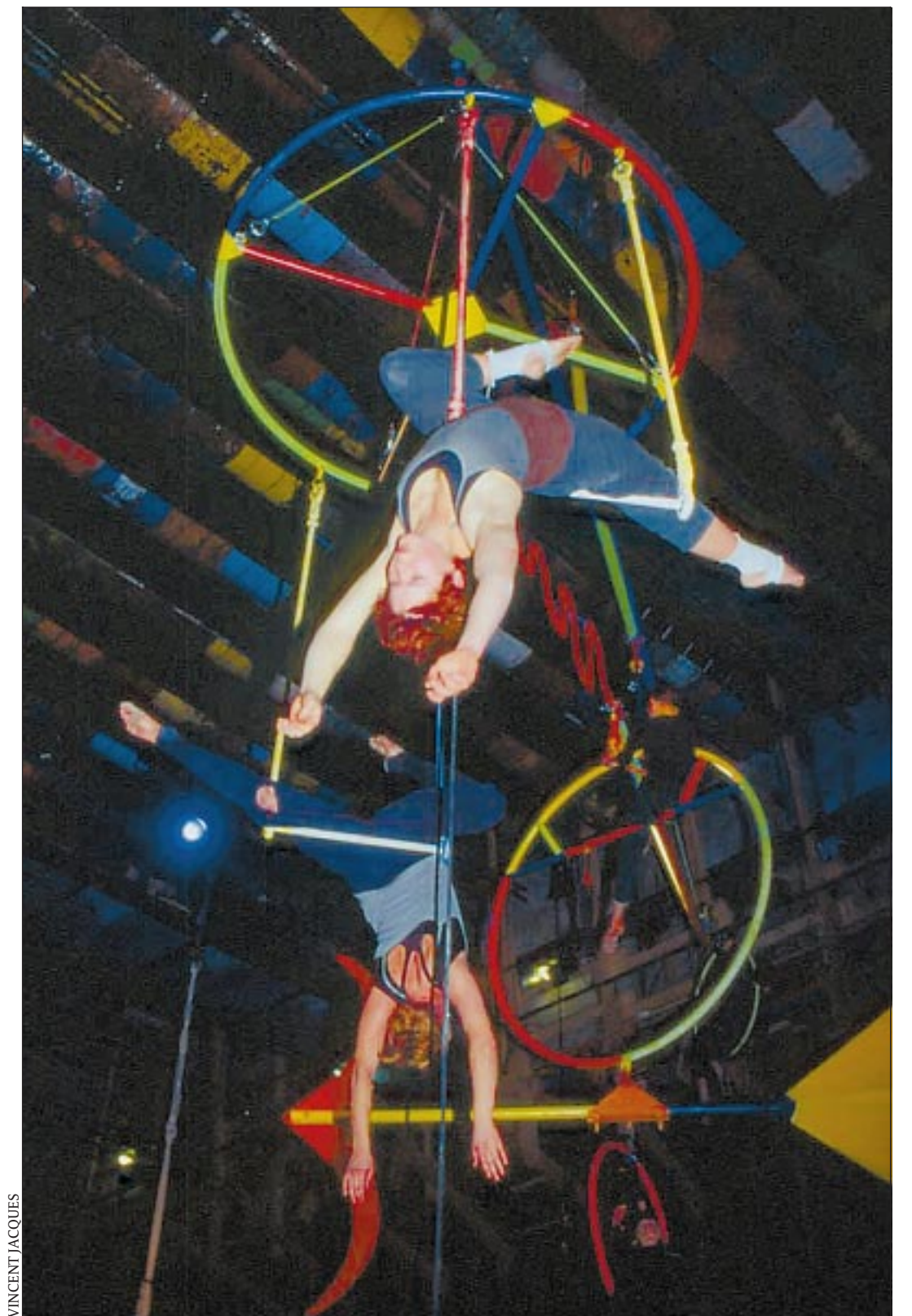
de notre envoyée spéciale

La chorégraphe catalane Blanca Li, qui présente à Nantes *Univers unique* pour le festival Fin de siècle, a failli perdre les décors de son spectacle – de superbes mobiles –, le chapiteau où elle répétait à Paris s'étant envolé lors de la tempête du 26 décembre. Ainsi va la vie, faite d'imprévu, de hasard et de chance. Ainsi vont l'art et le théâtre, dit Jean Blaise, directeur du Centre de recherche pour le développement culturel (CRDC), scène nationale de Nantes. Jamais figés, toujours en errance. Depuis un an, Jean Blaise et son équipe vivent dans la poussière, au cœur du chantier de rénovation de l'usine LU, où, au début du siècle, Louis Lefèvre-Utile (LU) fabriquait des petits-beurre nantais. Le deuxième étage de ce bâtiment d'environ 6 000 mètres carrés, auxquels s'ajoutent plus de 2 000 mètres carrés de sous-sol, est occupé par les bureaux du CRDC, scène nationale qui rejoint par son esthétique et sa philosophie les lieux alternatifs de la culture – Melkweg à Amsterdam, Rôte Fabrik en Suisse –, que la France n'a jamais su créer.

A la veille des festivités du changement de millénaire – ici, à Nantes, on préférera la notion de siècle –, l'ex-usine LU, rebaptisée le Lieu unique (LU), est un foisonnement de sons, d'installations éphémères. Les plaques de fer recouvrant le sol devront être nettoyées, des échafaudages démontés, mais on voit parfois s'y balancer des trapézistes, alors... qui sait ? Dans le salon de musique, un auditorium de cent places dont les fenêtres donnent sur le canal Saint-Félix, des meubles provisoires viennent d'arriver : des fauteuils gonflables rose et vert fluo, bouées idéales pour réveillonneurs joyeux pris dans un éventuel déluge final.

Mais, au Lieu unique, les millénaristes pessimistes devront réviser leurs prévisions en s'en tenant au récent et au concret – cent ans. En réalité, le siècle que l'on enterre est fini depuis longtemps. Le prochain a commencé avec l'invention des machines à échantillonner les sons, il y a bientôt vingt ans, avec les images de synthèse, la vidéo. Si Blanca Li n'utilise pas ces machines spécialisées dans la copie couper-coller, elle en a retenu la leçon, et ne se pose plus la question de la légitimité de l'emprunt aux arts adjacents (*lire ci-dessous*). Le théâtre, tâche initiale dévolue aux scènes nationales subventionnées, serait-il menacé dans son existence ? « *Je le sauve en l'ouvrant aux autres arts*, réplique Jean Blaise. *L'art est aujourd'hui un ensemble. Nous n'avons aucun savoir, aucune culture à capitaliser.* »

Après avoir exploré les faces cachées de Johannesburg et de New



Le « Blanca Mobile », accroché à treize mètres de haut.

York, le festival Fin de siècle est resté cette année en ses murs nantais, afin de fêter la nouvelle vie de l'usine LU, ressuscitée par l'architecte Patrick Bouchain (pour 62 millions de francs). Bois blanc, parpaing obligatoire, toile ondulée, murs blessés par le siècle, le Lieu unique ne concède au confort apparent que de légers détails : lampes abat-jour, miroirs, restaurant à nappes blanches – « un menu à 49 francs au déjeuner pour in-

tégrer les travailleurs du quartier », précise Jean Blaise, également fier de la crèche associative (ouverture en mars 2000). Plus clairs sont les symboles d'une philosophie mondialiste développée au sein du CRDC : dans le théâtre de 630 places – baptisé le Grand Atelier – où les gradins se replient comme des tiroirs, l'architecte a tapissé le mur de tissus bogolans du Mali, et le plafond, de bidons découpés, maliens toujours. Sur

les flancs supérieurs, il a placé des planches de chaluquiers récupérées sur un cimetière marin de Guilvinec. Des verrières, des cloisons amovibles : le Lieu unique et son théâtre joueront à changer d'identité.

A cette philosophie transformiste, Patrick Bouchain a répliqué comme à pigeon vole : vite et bien. Constat de la fin de l'ère industrielle, le hall d'entrée est parsemé de cages de bois et de treillage,

servant de billetterie ou de librairie. Ambiance loft et compagnies maritimes américaines. Les escaliers sont en fer, la tuyauterie apparente. « *On n'a pas fini d'entendre la question fatidique : et les travaux, vous les finissez quand ?* », plaisante une collaboratrice de Fin de siècle. Conçu comme un studio de cinéma, modulable, le Lieu unique cherche à être habitable par tous, chanteurs, chorégraphes, metteurs en scène, comédiens, plasticiens...

« Je sauve le théâtre en l'ouvrant aux autres arts. L'art est aujourd'hui un ensemble. Nous n'avons aucun savoir, aucune culture à capitaliser »

Ainsi, après une visite à Nantes en mars, l'artiste français Claude Lévêque s'est-il approprié le sous-sol, profond, courbe, épais. Il y présente *Sentier lumineux*, succession de murs de lumière, large installation embrumée de faux brouillard et d'un son grave, insupportable aux claustrophobes et cher aux bricoleurs de sons électroniques, dont Claude Lévêque est proche. *Das Spiel mit dem Feuer*, une installation vidéo de la Suisse Franziska Megert, corps nus d'un homme et d'une femme superposés au gré d'un feu imaginaire, joue du coude avec *The City of Man* du New-Yorkais Bill Viola. Le Nantais Pierrick Sorin, vidéaste et comédien, jouera *Technicien de surface*, avec le duo musical Man, dans la cour, large espace situé entre le Grand Atelier et le hall d'entrée – de grandes baies vitrées permettent au chaland de regarder à l'intérieur.

Pour être pluridisciplinaire, le festival des Allumées avait suscité la méfiance lors de sa création en 1990. Au fil des éditions (six, avant de laisser la place à Fin de siècle en 1997), les Allumées se sont pourtant ancrées dans la ville de Nantes, grand port appuyé sur sa campagne, dont Julien Gracq écrivait (*La Forme d'une ville*, éd. José Corti) qu'elle possédait une « *autonomie tranchante, (un) air de hardiesse et d'indépendance mal définissable* ». Profitant des mille recoins de la cité, les Allumées, puis Fin de siècle, auront réussi à faire admettre que l'on pouvait consommer de l'art ailleurs que dans des lieux conçus à cet effet. En 1998, l'exposition réalisée dans les chambres de l'Hôtel de la Du-

chesse-Anne par de jeunes plasticiens new-yorkais, en collaboration avec le centre d'art contemporain PS 1, avait attiré près de douze mille spectateurs payants, des familles, des enfants, des curieux. A Fin de siècle, comme à la Folle Journée nantaise, pensée pour la musique classique par René Martin, on milite pour l'extension de la culture à toutes les classes, mais avec goût et savoir.

Pour mettre en perspective les derniers jours de 1999, le festival ne se prive pas de revenir aux musiques électroniques, arrivées en 1998 avec l'édition new-yorkaise. Kitti Hartl, Autrichienne établie à Nantes, responsable de production musicale au CRDC, a exploré, sans passer par le discours en vogue, les circuits alternatifs européens, des boîtes de Berne aux clubs de Londres ou aux petits concerts du grand festival électronique Sonar à Barcelone. Son Europe est métissée (Neotropic, DJ Birmane de Londres, Genetic DruGs allemand passionné de cinéma et d'indianité...). Cette Europe-là est drôle et aguerrie, à l'instar de l'Anglais Scanner, musicien spécialiste du piratage des fréquences de téléphone, ou de Staalplaat, label électronique néerlandais très berlinois. De discrets vétérans des musiques électroniques, tels que Richard H. Kirk, ex-membre de Cabaret Voltaire, ou Club Off Chaos, le trio de Jaki Liebezeit, ex-batteur du groupe allemand Can, tiendront voisinage avec La Kuizine, collectif nantais qui affectionne les concerts insolites, « *dans les ascenseurs, les églises* », précise Fred, alias DJ Phonem, ex-étudiant des Beaux-Arts et DJ officiel du Lieu unique par le biais d'un employé-jeune.

Kitti mange des huîtres « *non mazoutées* ». Fred rêve de mixer en direct les bandes-son de M. Cormier, collectionneur nantais de films en 16 mm – de James Dean à la propagande romaine –, présent pour livrer ses trésors au public du Lieu unique pour le réveil et après. Dans le Grand Atelier, la troupe de Blanca Li travaille sur un air de Nino Rota, joué à l'accordéon. Il fait trop chaud, trop froid, il y a encore de la poussière. Il faudra balayer, pour la fête, et avant d'emmerer, le 31 à minuit, le Grenier du siècle – un fourre-tout où, à une journée de la clôture, 10 505 citoyens avaient déjà déposé un objet symbolisant leur siècle : livres, photos, peluches, briques à poulet, disquettes d'ordinateur, pulls tricotés, CD, etc. Soigneusement consignés sur des registres – pas de bogues informatiques possible –, ils sont hermétiquement mis dans des boîtes qui doivent être ouvertes en 2100.

Véronique Mortaigne

## Rendez-vous

● **Festival Fin de siècle.** Les 30, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Au Grand Atelier : Blanca Li, Casper Brötzmann Project, Blue Note Groove Invitado, Futur Loop Fondation, Genetik DruGs... – *A la Cour* : Pierrick Sorin, Kaffe Matthews et Peter Rehberg, Mastretta, Lödige, Black Sifichi, The Atlas Project, Nation World Service DJs... – *Au Salon de musique* : Time's up versus Staalplaat, John Duncan, Pita, Taschenound et R Dot... Exposition (jusqu'au 30 janvier) « A la conquête de l'espace et au-delà » et « Sentiers lumineux », de Claude Lévêque ; installation de Tristan Cormier.

● **Grenier du siècle.** Fermeture le 31, de 23 h 30 à 0 h 30. Création de Jorge Orta.

● **Le Lieu unique,** scène nationale de Nantes, 15, quai Ferdinand-Favre, 44 000 Nantes. Tél. : 02-40-12-14-34. BP 21304 Nantes Cedex 1. Http : //www.lieunique.com/

## Le « Blanca Mobile », hommage à Calder de la chorégraphe Blanca Li

APRÈS la Blanca Mobile, anti-que Renault 18 (aujourd'hui à la casse) dans laquelle Blanca Li a transporté, des années durant, les décors de ses spectacles, voilà le Blanca Mobile, sculpture multicolore inspirée des mobiles de Calder que l'effervescente chorégraphe a conçu avec son mathématicien de mari, Etienne Li, et le décorateur Victor Ramos. Accroché à treize mètres de haut à la voûte du Grand Atelier du Lieu unique, cet assemblage flottant de cercles petits et grands aux couleurs vives – jaune soleil, rouge coquelicot, vert pré... – aspire l'œil dans une douce hypnose. « *Lorsque Jean Blaise m'a demandé de penser à un événement pour le Lieu unique, je n'ai pas eu envie de créer une pièce classique mais de me confronter à cet espace, qui est énorme, en l'occupant avec un ballet aérien que j'ai intitulé Univers unique, de telle sorte que les gens puissent continuer à circuler*

dans la salle tout en profitant des numéros qui auront lieu au-dessus d'eux, explique Blanca Li. *J'ai une profonde admiration pour Calder. J'aime sa délicatesse, le côté enfantin de cet ingénieur génial. J'ai eu envie de lui rendre hommage à travers cette sculpture sur laquelle vont évoluer trois acrobates et deux danseurs de ma compagnie. Les corps en mouvement et le mouvement continu du mobile se combineront pour nous faire entrer dans ce nouveau millénaire par les airs.* »

## TRAPÈZE ET CHANSONS D'AMOUR

Souffrir le poids du monde et nous coller au plafond de bonheur pour au moins une demi-heure, tel est le pari de Blanca Li, qui ne perd jamais une occasion de défier l'ordinaire et sa banalité. Qu'il s'agisse de tenir un bar pour produire ses pièces, comme ce fut le cas dans les années 80 à Madrid, de danser le flamenco lors de ses fiestas cou-

rués du tout-gratin parisien depuis six ans ou de se collecter au cinéma pour un court métrage hilarant justement nommé *Angoisse*, l'Andalouse, ex-élève de la chorégraphe américaine Martha Graham, fonce. Intuitive et joueuse.

Trois mois de calculs savants, d'ajustements minutieux avec les normes de sécurité ont enfin abouti à ce mirifique joujou qu'est le Blanca Mobile, facile à monter et démonter, sur lequel vont s'élever des silhouettes lumineuses et fuselées, parées à toutes les acrobaties. Depuis *Salomé* (1995), spectacle hybride mixant cirque, cabaret et music-hall dans lequel Blanca Li décollait suspendue à de longues bandes de tissu blanc, la chorégraphe a l'esprit chapiteau. « *J'adore les gens du cirque, leur esprit de solidarité et de tradition, dit-elle avec enthousiasme. La découverte des techniques de corde lisse m'a fait appréhender un autre es-*

pace d'une richesse fantastique pour une chorégraphe. » Pour le Blanca Mobile, elle a conçu, épaulée par Bruno Krief, directeur des acrobaties, professeur au Centre national des arts du cirque, un « Univers unique » rassemblant trapèzes fixes et volants, corde en U, cerceaux...

« *Les numéros sur le mobile exigent beaucoup de contrôle et d'équilibre, commente Bruno Krief. Chaque geste doit être exécuté en souplesse avec une énergie retenue. Il faut tenir compte de la force centrifuge, de la stabilité d'ensemble de la sculpture, deux paramètres qui compliquent les prestations. La prise d'élan par exemple est proscrite car la moindre impulsion est retransmise à tous les partenaires sur le mobile. Il faut savoir se couler dans son mouvement pour créer une harmonie d'ensemble.* » Gestes lents et suspendus, la virtuosité tranquille des acrobates libère une volupté inso-

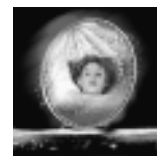
lente. Sur des chansons d'amour des années 30 interprétées par Josseline Kalifa, accompagnée par l'accordéoniste David Venitucci, dans les costumes de Claudie Kermarrec et Serge Sarfati – des maillots chair ornés de spots lumineux sur les seins et sur le sexe –, le Blanca Mobile va planant, nostalgique et futuriste, kitsch et enfantin.

Rosita Boisseau

★ **Univers unique.** Blanca Li (conception, mise en scène, chorégraphie). Victor Ramos (décor). Bruno Krief (direction acrobatique). Nicky Tisserand (lumière). Lieu unique, quai Ferdinand-Favre, 44000 Nantes. Le 30 décembre, à 16 heures, 19 heures et 1 heure du matin ; le 31 décembre, à 16 heures, 19 h 30 et 1 heure ; le 1<sup>er</sup> janvier, à 16 heures, 19 h 30 et 0 h 30. Tél. : 02-40-12-14-34. 30 F à 70 F (4,57 € à 10,67 €).

# Un grand écran pour un public furtif

LES ŒUVRES du vidéaste Ange Leccia sont habituellement montrées à des publics restreints, ciblés, connaisseurs, ceux qui fréquentent les musées et les biennales d'art contemporain, à Venise, Kassel ou Sydney. Ses



A. DESWARRE

écrans ont été présentés plusieurs fois au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Au début du mois de janvier 2000, le Musée de Milwaukee proposera une rétrospective de ses installations vidéo. « Contrairement à d'autres artistes invités à concevoir une grande roue pour les Champs-Élysées, je n'ai pas l'habitude d'appréhender l'art de la rue, reconnaît Ange Leccia. Ce qui m'a tout de suite intéressé dans ce projet, c'était de me confronter avec le grand public, de rencontrer une autre audience. »

Ce soir de décembre, le plasticien et son équipe répètent dans le froid glacial de la base militaire de Villacoublay (Yvelines), qui accueille les essais des grandes roues. Sur le grand écran de huit mètres sur sept tendu au milieu de sa roue, défilent des images suaves d'adolescents heureux, soudain entrecoupées de photos de guerre.

Ici, les jeunes s'adonnent à un karaoké doucereux ; là, Hiroshima fait irruption à l'écran. « La guerre, qui fait partie de l'histoire de l'humanité, alterne avec des éléments de fécondité, de paix. Au moment où l'on est pris dans une torpeur ro-

mantique, crac, on rebascule dans la vue des mitraillettes », explique Ange Leccia, qui avait déjà travaillé sur cette alternance inquiétante dans une vidéo présentée au Musée d'art moderne de Paris (*Le Monde* du 25 octobre 1997). Il a lui-même créé le son de sa roue, qui juxtapose aussi des musiques évoquant celles écoutées par des teenagers dans leur chambre, avec des extraits de reportage de guerre et des sons fabriqués spécialement.

« Au moment où l'on est pris dans une torpeur romantique, crac, on rebascule dans la vue des mitraillettes »

Le vidéaste veut néanmoins transmettre « une note d'espoir » à travers les lumières et les couleurs présentes sur tout le tour de la roue, lui rendant son « innocence ». Ce plasticien de quarante-sept ans a conçu ses images avec « la même rigueur » que pour celles qu'il fabrique pour un musée, tout en sachant qu'elles s'adressent cette fois à des spectateurs furtifs, festifs.

Son film, d'une durée d'une heure et quinze minutes, se découpe en séquences de vingt-cinq minutes, elles-mêmes partagées en morceaux de cinq minutes.

Car il a conscience que les spectateurs des Champs-Élysées ne viendront pas seulement voir sa roue mais déambuleront à travers « toute une série de propositions d'images, de scènes, de théâtralités, d'éléments de cirque ». Il aime cette idée d'échos entre les onze projets successifs, installés tout au long de l'avenue : « Chacun peut venir dix minutes chez moi puis aller chez les autres. » Alors que les champs artistiques sont souvent cloisonnés, il a apprécié la tenue de réunions préparatoires, au fil des mois derniers, qui lui ont permis de découvrir les dix autres artistes, de les entendre expliquer leur création.

Une telle expérience, si différente de son travail habituel, pourra-t-elle laisser sa marque sur ses prochaines œuvres ? « Il y a toujours des interactions, tout comme il reste des traces des voyages que l'on fait, répond l'artiste. J'ai vécu trois ans au Japon et, bien plus tard, j'ai fait des créations "japonaises". Cette grande roue aura peut-être modifié mon rapport au public ainsi que la question de l'échelle et la notion de l'extérieur. »

Catherine Bédarida

★ **Demain : « Une chorégraphie de mains », de Cécile Proust et Jacques Hoepffner.**

## LES ROUES DE L'AN 2000

« ENDLESS, L'ÉTERNEL RECOMMENCEMENT », D'ANGE LECCIA



VINCENT LEROUX

## Le dernier livre du millésime 1999 sera publié en Colombie

L'ANNONCE se trouvait dans un catalogue de librairie : « El Ultimo Libro (le dernier livre) sera achevé d'imprimer à la dernière minute du 31 décembre 1999. Les souscripteurs sont conviés au lieu-dit "El Porvenir" », serranía de la Macarena, République de Colombie. Le chemin sera balisé à partir de San Juan de Arama, un peu à l'est du 75<sup>e</sup> parallèle, 3<sup>e</sup> de latitude nord, 4<sup>e</sup> pli de la carte IGN, spéciale Colombie. Le libraire qui a publié cette étrange proposition s'appelle Serge Plantureux, il vend des livres et des photographies à Paris, à l'enseigne du Rhinocéros. Il a appris son métier depuis vingt ans sur des marchés aux puces, de Barcelone à Bogota en passant par Paris et Rome. C'est un de ces rares libraires qui ouvre à chaque génération de bibliophiles des domaines inexplorés. Il se reconnaît un maître, André Jammes, et un inspirateur, Jan Potocki (1761-1815), aristocrate polonais, aventurier et écrivain, l'auteur du *Manuscrit trouvé à Saragosse*, dont la première journée (il en compte soixante-six), commence ainsi : « Le comte d'Olivadez n'avait pas encore établi des colonies étrangères dans la Sierra Morena ; avec chaîne sourcilieuse qui sépare l'Andalousie d'avec la Manche n'était alors habitée que par des contrebandiers, des bandits et quelques bohémien qui passaient pour manger les voyageurs qu'ils avaient assassinés... »

Ce livre protéiforme, foisonnant, rescapé de l'oubli en 1958 (première édition des treize premières journées par Roger Caillois, chez Gallimard) et publié pour la première fois dans une version reconstituée en 1989 par les éditions José Corti, deux siècles après avoir été écrit en français par le comte polonais, est la matrice et la source de l'aventure de Serge Plantureux. Sa Sierra Morena s'appelle la Sierra Macarena, c'est une bande de montagne isolée de la Colombie. Une seule route y mène, il y pleut onze mois sur douze. Ici, pas de pèlerin maudit, mais des guérilleros, pas de chef bohémien, mais des ornithologues japonais. Une contrée sauvage au sous-sol bourrée d'uranium, peuplée de varans et

d'oiseaux herbivores. En découvrant ce pays étrange, Serge Plantureux et ses amis ont voulu fêter l'arrivée de l'an 2000, comme peuvent le faire des amoureux des livres. « Après, il fallait trouver une histoire, raconte Serge Plantureux. Nous avons imaginé un étranger condamné à errer avec sa mule en éditant un livre dans chaque endroit. Il arrive dans la Sierra Macarena pour réaliser le dernier livre juste avant l'an 2000. C'est l'histoire du livre racontée par l'imprimeur. Elle est constituée de sept anecdotes sur les sept manières de détruire les livres : le feu, l'hermétisme, la peur, l'interdiction, l'indifférence, la pénurie, la convoitise. C'est un hommage à Potocki dont j'utilise les mots. »

### SANS AUTEUR NI ÉDITEUR

Cette histoire fait aussi écho à celle, imaginée par Potocki, du polygraphe Hervas, qui rédige une encyclopédie en cent volumes ; quand elle est terminée, les rats la dévorent. *El Ultimo Libro* devrait avoir un sort plus heureux. Il sera composé en plomb par le linotypiste Ernesto Lopez sur les machines de Lealon à Medellín, les cahiers et les illustrations, réalisées sur place par l'artiste franco-colombienne d'origine lituanienne Daphné Klimas, seront brochés et reliés dans la montagne, dans une tour qui devrait avoir sept côtés, construite pour l'occasion dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Il sera d'ailleurs enregistré comme dernier livre du millésime dans plusieurs bibliothèques nationales, sans nom d'éditeur ni d'auteur. Le premier tirage, de cinquante-cinq exemplaires enluminés, sera immédiatement suivi d'une deuxième édition, dont le colophon indiquera cette fois qu'il s'agira du premier livre de l'an 2000.

Michel Lefebvre

★ **Renseignements auprès de Serge Plantureux : 61, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris ; téléphone : 01-44-79-07-13.**

## Disney refait « Fantasia »

Fantasia 2000. L'industriel de l'animation recherche une légitimité artistique

**Film d'animation américain de James Algar, Hendel Butoy, Francis Glebas, Paul Brizzi, Gaëtan Brizzi, Eric Goldberg, Pixote Hunt. (1 h 20.) Sortie le 1<sup>er</sup> janvier en exclusivité au Dôme Imax de La Défense.**

Selon les propres mots de Walt Disney, *Fantasia* représentait une chance de produire une « œuvre d'art d'envergure », à un moment où sa compagnie se trouvait en proie à des difficultés financières. Après avoir rencontré par hasard dans un restaurant le chef d'orchestre Leopold Stokowski, Disney lui avait fait part de son projet de réaliser *L'Apprenti sorcier*, sur la musique de Paul Dukas. Mickey Mouse y tiendrait la vedette. Stokowski offrit de diriger gracieusement l'enregistrement de la musique et suggéra à Disney de regrouper leurs talents et de créer un long-métrage qui illustrerait plusieurs morceaux de musique classique. Parmi ces différentes œuvres : la *Toccata et Fugue en ré mineur* de Bach, des extraits de *Casse-Noisette* de Tchaïkovski, du *Sacre du printemps* de Stravinsky, de *La Symphonie « Pastorale »* de Beethoven, d'*Une Nuit sur le mont Chauve* de Moussorgski et ce fameux *Apprenti sorcier*, où un Mickey muet est l'assistant d'un sorcier en qui beaucoup voudront voir Disney en personne. Ce dernier projetait de faire de *Fantasia* un *work in progress* permanent où il ajouterait au fil des ans d'autres dessins animés musicaux. L'échec commercial de *Fantasia* lors de sa sortie en 1940 mettra un terme à ce projet, et dégotera même, selon ses biographes, Disney de l'animation.

Avec le temps, la catastrophe financière que représentait *Fantasia* s'est transformée en un triomphe artistique. La sortie d'une nouvelle version de *Fantasia*, titrée avec à propos *Fantasia 2000*, avec sept nouveaux chapitres réalisés sur près de dix ans, et la présence d'une version restaurée et remastérisée de *L'Apprenti sorcier* – la meilleure séquence du film –, vise, à un moment où la puissance industrielle du studio d'animation Disney est à

son firmament, à lui redonner une légitimité artistique. La présence de personnalités – Angela Lansbury, Steve Martin, Bette Midler, Quincy Jones, Itzhak Perlman – présentant chaque séquence en insistant sur sa valeur exceptionnelle et le tour de force de sa réalisation renforce le caractère exceptionnel de l'entreprise et sa valeur artistique, soulignée avant même que le spectateur ait pu se faire une opinion.

### FLAMANT ROSE ET NOÉ NIAIS

Tout vise à faire de *Fantasia 2000* le miroir de son grand ancêtre. Ce dessin animé sort en exclusivité dans les salles Imax. La taille et la forme circulaire, la qualité du système acoustique de ces salles visent à en faire un spectacle exceptionnel, où le travail de l'artiste est renforcé par une innovation technologique. Le résultat est, comme pour *Fantasia*, mitigé. Un morceau très bref de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven illustré par des cercles et des triangles en mouvement ; un banc de baleines en images de synthèse prenant son envol sous *Les Pins de Rome* d'Ottorino Respighi ; le finale du *Carnaval des animaux* de Saint-Saëns animé par un flamant rose hystérique ; une nouvelle version de l'arche de Noé avec Donald et Daisy et les marches de *Pump and Circumstance* de Sir Ed-

ward Elgar apparaissent comme des tentatives naïves de faire coïncider images et musique. Elles démontrent un savoir-faire évident, qui n'était plus à prouver, mais ce professionnalisme est dénué d'inspiration. Trois segments dominant *Fantasia 2000* : une description de la frénésie de la vie à New York inspirée des dessins du caricaturiste américain Al Hirschfeld, rythmée par la *Rhapsody in Blue* de George Gershwin ; une nouvelle version du *Petit Soldat de plomb* d'Andersen, en images de synthèse, accompagnée par le *Second Concerto pour piano et orchestre* de Dimitri Chostakovitch ; *L'Oiseau de feu* de Stravinsky, symbolisé par le visage d'une jeune fille et d'un nuage de papillons peuplant sa chevelure. A chaque fois le mode d'animation choisi par les réalisateurs (classique ou par ordinateur) apparaît en symbiose avec l'histoire choisie. La musique n'est pas un moyen artificiel de donner une tonalité culturelle à un scénario sans intérêt, mais vient s'inscrire dans un projet complexe – car il ne va pas de soi d'inscrire dans un même système image et musique. Faute d'avoir su tenir ce projet de bout en bout, *Fantasia 2000* ne brille que par quelques rares moments.

Samuel Blumenfeld

## Rio fera ce qu'elle sait faire de mieux, la fête en continu

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Au sortir de l'hiver le plus gris qu'elle ait connu depuis un demi-siècle, la « ville merveilleuse », chanoine devenue hymne narcissique, aborde l'an 2000 en promettant de se surpasser dans ce qu'elle sait faire de mieux : la fête ! Entre le « réveillon du millénaire » et le 500<sup>e</sup> anniversaire du *descubrimiento* (la « découverte » du Brésil, le 22 avril 1500, par le navigateur portugais Pedro Alvares Cabral), Rio va en effet vivre au rythme de festivités non-stop officiellement destinées à « relever l'auto-estime des Cariocas [les habitants de Rio] et à

promouvoir le tourisme ». Adversaires politiques, Luiz Paulo Conde, le maire, et Anthoni Garotinho, le gouverneur de l'Etat de Rio, ont conclu une trêve pour lancer ensemble le projet « Rio, cœur du Brésil », fortement épicé, comme il se doit, de football et de samba.

Selon une tradition vieille d'une vingtaine d'années, la plage de Copacabana sera le point de référence de tout le pays à l'heure d'égrèner les dernières secondes du siècle. Toutes les télévisions accompagneront le gigantesque feu d'artifice d'une durée de dix-huit minutes qui embrasera le front de mer où sont attendus entre trois et quatre millions de personnes. Indice de l'engouement populaire, les 80 000 billets de métro réservés à la nuit du réveillon se sont vendus comme des petits pains. Comme de coutume, Copacabana sera aussi le centre de ralliement des dévôts de lémanja, la déesse des eaux des cultes afro-brésiliens, qu'ils honoreront, vêtus de blanc de pied en cap, d'offrandes livrées aux flots sur des embarcations miniatures. Au large, une armada de bateaux de plaisance donnera un concert de corne de brume, pendant que les huit « canons de lumière » postés au sommet du Pain de sucre dessineront des ara-

besques multicolores dans le ciel.

A Ipanema, la chanteuse Gal Costa sera la vedette d'un spectacle en plein air qui sera retransmis en direct de pools de télévisions étrangères (dont la BBC). Au niveau de l'éclat du show, les édiles locaux ne craignent qu'une seule rivale, l'Australienne Sydney, portée, il est vrai, par la flamme olympique.

### FOOTBALL, MUSIQUE ET POLICIERS

Dans la foulée, les Cariocas se verront offrir, du 5 au 14 janvier, un intermède sportif attendu avec curiosité : le premier championnat du monde des clubs de football, qui réunira huit représentants des cinq continents, dont le Real Madrid et Manchester United pour l'Europe. Pour l'occasion, le Maracana, où aura lieu la finale et qui sera rénové en août, est en train de faire peau neuve. Assorti de l'aménagement de deux restaurants panoramiques, le ravalement de façade en cours promet en tout cas de redonner au « plus grand stade du monde », authentique monument national, un lustre un peu plus digne de la passion des Cariocas pour le *futebol*.

En attendant le carnaval, autre moment sacro-saint sous ces latitudes, un millier de musiciens provenant de tous les horizons (samba,

musique classique, rap, gospel...)

animeront, du 20 janvier au 20 février, « Rio chante », une série de spectacles musicaux programmés dans une vingtaine d'endroits différents. Quant à l'Orchestre symphonique de l'éclat du show, les édiles locaux ne craignent qu'une seule rivale, l'Australienne Sydney, portée, il est vrai, par la flamme olympique.

Si cher aux Cariocas, le culte de la *dolce vita* n'échappe cependant pas aux contingences sécuritaires : à partir du jeudi 30 décembre, près de 4 000 policiers militaires (chargés du maintien de l'ordre) occuperont cinq grandes *favelas* juchées sur des collines qui surplombent les quartiers chics de la « zone sud ». Pendant le « réveillon du millénaire », la paix armée régnera sur les places fortes du narco-traffic de Copacabana et alentour.

Jean-Jacques Sévilla

### RÉÉDITION DU KIAI-TSEU-YUAN HOUA TCHOUAN

"l'enseignement de la peinture du jardin grand comme un grain de moutarde"

Encyclopédie de Peinture Chinoise  
Format 35 x 25,5 cm, 520 pages, environ 500 gravures, accompagné d'une sérigraphie signée par Louis Cane (réservée aux 450 premiers acheteurs).  
Je prendrai le livre à la galerie 14 pour 1200 francs.  
Je préfère que vous l'expédiez à mon adresse pour 1360 francs.  
Veuillez trouver ci-joint mon règlement.  
Galerie 14 - 14, rue des Beaux-Arts, 75006 Paris  
Tél. : 01 56 24 00 34

## Libertés de presse

France Culture - Le Monde

par Alain Rollat

«L'an I des télévisions libres»

avec Jacques Dottor, Michel Françaix, Richard Sovied et Raoul Sangla.

le dimanche 2 janvier 2000, 16h-17h



Le Monde

# Broadway célèbre le répertoire enchanté de Stephen Sondheim

« Putting It Together », un hommage à l'un des plus brillants compositeurs de comédies musicales

Né en 1930, le compositeur américain Stephen Sondheim, auteur du tube planétaire *Send in the Clowns*, a porté au plus haut le genre de la

comédie musicale grâce à des textes d'une intelligence pétillante et une musique brillante et identifiable. Avec *Putting It Together*, donné à

New York, le musicien a accepté le principe d'un *best of* de ses chansons célèbres, impeccablement servies par la voix de Carol Burnett.

**PUTTING IT TOGETHER**, de Stephen Sondheim. Avec Carol Burnett, John Barrowman, David Engel, John Jellison. Paul Raiman (direction), Eric D. Schaeffer (mise en scène). Ethel Barrymore Theatre, 243 W. 47th Street, New York, le 19 décembre. Tél. : 00-1-212-239-6200. **KISS ME KATE**, de Cole Porter, avec Patty Goble, Merwin Foard, Amy Spanger, Paul Gemignani (direction), Michael Blakemore (mise en scène). Martin Beck Theatre, 302 W. 45th Street, New York, le 22 décembre. Tél. : 00-1-212-239-6200

## NEW YORK

de notre envoyée spéciale Les comédies musicales du compositeur américain Stephen Sondheim (né en 1930) sont l'honneur d'un genre où la musique de tradition savante et les textes subtils ont tendance à se laisser déborder par des partitions et des lyrics ressortissant de produits culturels de consommation courante. Sondheim se fit connaître d'abord comme parolier de *West Side Story* (1957), de Leonard Bernstein, puis révéla un don musical de premier ordre en donnant à la scène new-yorkaise des ouvrages mémorables comme

*Company* (1970), *Follies* (1971), *A Little Night Music* (1973, dont la chanson *Send In the Clowns* est devenu un tube planétaire), *Sweeney Todd* (1979), *Sunday in the Park With George* (1984), *Into the Woods* (1987), *Passion* (1994).

La plupart de ces *musicals*, dont certains se rapprochent d'ailleurs de l'esthétique de l'opéra (Sondheim, assez prudent à ce sujet, a quand même rapproché *Passion* de l'opéra de chambre *Le Viol de Lucrèce*, de Britten), sont devenus des succès, au moins pour plusieurs des chansons qu'ils contiennent. Des chansons reprises lors des concerts et hommages que des grandes salles de concert, à Londres comme à New York, ont consacré à Stephen Sondheim avec grandes stars, diffusions télévisées et enregistrements discographiques à la clé. Ces anthologies, données sans le soutien de la mise en scène, montrent bien quelle est la caractéristique fondamentale des œuvres de l'Américain : une relation parfaitement maîtrisée entre le texte, d'une intelligence pétillante, et la musique, excellente et immédiatement identifiable.

Cette qualité propre à beaucoup de ses titres a donné l'envie à certains de réaliser un assemblage de *best of* prélevés dans plu-

sieurs partitions et rassemblés en un déroulement faisant sens, une revue narrative, en quelque sorte. Après *Side by Side* (« côte à côte »), en 1976, Sondheim a accepté le principe d'une nouvel assemblage, *Putting it together* (« mettre ensemble »), dont la première fut donnée à Oxford, en 1992, avec Diana Riggs, actrice de *Chapeau melon* et *bottes de cuir*, puis avec Julie Andrews, qui accepta d'en donner la première new-yorkaise un an plus tard.

## LARMES SINCÈRES

On retrouve des *hits*, dont certains n'étaient pas présents dans la première mouture du spectacle ni dans l'enregistrement du spectacle new yorkais de 1993 (2 CD RCA Victor 09026-61729-2, en import), comme *The Ladies who Lunch* (de *Company*), chanson prodigieuse, d'une ironie désespérée. Carol Burnett, qui est une star de la télévision aux Etats-Unis, chante la vie de ces vaines femmes riches de l'*Upper East Side* avec une noircure cinglante. Elle fait hurler de rire dans *Not Getting married Today* (de *Company*) mais elle boulesverse dans un *Like it was* (de *Merrily we Roll Along*) d'anthologie, où ses larmes sont sincères. Elle n'est plus toute jeune, cette artiste, mais impeccable et irrésistible. Le rôle incarné par George Hearn, interprète fétiche de Sondheim, est confié à une doublure - inconvénient très fréquent à Broadway, les remplacements n'étant en général annoncés qu'au dernier moment. On n'en souffre pas ici, tant la cohésion de ce quintette vocal fait mouche, ainsi qu'une mise en scène et un décor minimal, annéées 60 façon Knoll, où d'ingénieuses projections lumineuses viennent créer un monde de fantaisie avec trois fois rien.

Aussi, quelques jours plus tard, voyait-on avec tristesse une représentation naphthalinée de *Kiss Me Kate* (1948), un grand succès de Cole Porter (1891-1964) : décors et mise en scène vieillots, jeu d'une lourdeur accablante, rôles principaux (Marin Mazzie et Brian Stokes Mitchell) remplacés par des artistes de second rang, un fauteuil à 80 dollars placé en fond de salle, au bord des portes de sortie laissant passer les courants d'air et le bruit de la 45<sup>e</sup> rue. Dehors, dans le froid tonique de la 8<sup>e</sup> avenue, on tâche d'oublier ce mauvais souvenir en fredonnant les merveilleuses chansons de Sondheim. On attend son prochain *musical*, peut-être en 2000.

Renaud Machart

## « La Bohème » sous un ciel nordique

**LA BOHÈME**, de Giacomo Puccini, livret de Luigi Illica. Avec Liliana Marzano (Mimi), Rolando Villazon (Rodolphe), Philippe Georges (Marcel), Maryline Fallot (Musette), Stéphane Degout (Schaunard), Jérôme Varnier (Colline), Jean-Marie Frémeau (Benoît), orchestre, chœur et maîtrise de l'Opéra national de Lyon, Louis Langrée (direction), Philippe Sireuil (mise en scène, éclairages), Vincent Lemaire (décors), Jorge Jara (costumes), Chantal Requena (chorégraphie). LYON, Opéra national, les 2 et 7 janvier, à 20 heures. De 50 F à 380 F (de 7,6 € à 57,9 €). Tél. : 04-72-00-45-45.

## LYON

correspondance

« *Pauvre Puccini, cette fois-ci, il s'est fourvoyé, cet opéra ne durera pas longtemps.* » Cette prédiction, entendue par le compositeur à la sortie de la première de *La Bohème*, au Teatro Regio de Turin, le 1<sup>er</sup> février 1896, est à inscrire au bétisier de l'histoire de la musique. Si *La Bohème* a connu, depuis, la carrière qu'on sait, c'est parce que l'ouvrage s'adresse directement aux sentiments des spectateurs : « *Une œuvre écrite, a-t-on pu dire, pour ceux qui se souviennent d'avoir été amoureux.* »

Dans la nouvelle production lyonnaise, Phi-

lippe Sireuil accroche au mur de la mansarde où vivent les artistes impécunieux un tableau. Sorte de remake du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, il remet la femme (Mimi) à sa vraie place : celle d'inspiratrice du quatuor (Rodolphe le poète, Marcel le peintre, Schaunard le musicien, Colline le philosophe) qui l'entoure. Autant qu'une histoire d'amour, *La Bohème* est un récit de jeunesse et d'amitié. Mais le metteur en scène belge ne continue pas assez fermement dans cette voie. C'est au contraire Louis Langrée qui prend les choses en main, tirant les premières répliques des protagonistes dans un tempo précipité. Le chef d'orchestre souligne les contrastes de l'ouvrage. Il amplifie les montées d'effusions lyriques et couvre parfois les chanteurs dans les ensembles. Ses pianissimos, dans les moments intimes, sont eux aussi fortement marqués. Cette direction théâtralisée manque de raffinement, elle se coule pourtant dans la continuité du drame, dans cette conversation en musique qui signe la modernité de Puccini.

Philippe Sireuil, qui assure lui-même les éclairages, pare le Paris de Murger (l'inspirateur du livret, avec ses *Scènes de la vie de Bohème*) d'un gris nordique. Le galetas des jeunes gens, le Café Momus ont des allures de bunker. Le réveillon des Grands Boulevards ressemble à un carnaval brouillon et cafardeux, peuplé de masques tristes sous les couleurs appuyées, à l'image de

certaines toiles de James Ensor (compatriote de Sireuil). La scène de « la Barrière d'enfer » que traverse, sous la lumière blafarde, Mimi secouée d'une toux muette, s'élève jusqu'à une grandeur tragique. Liliana Marzano, qui incarne l'héroïne, est constamment émouvante. Elle chante sans affecterie, avec naturel, et campe une Mimi modeste et résolue, aimante et lucide. Rolando Villazon se laisse aller à quelques coups de glotte intempestifs, mais le timbre est assuré. Son Rodolphe pâlit scéniquement par rapport à Marcel, solidement interprété par Philippe Georges. Moins bien traités par Puccini et par la réalisation, Stéphane Degout (Schaunard) et Jérôme Varnier (Colline) manquent de présence. Maryline Fallot a la voix et la jambe légères comme il convient à Musette, mais sans se dégager d'une coquetterie de convention.

A l'occasion de cette *Bohème*, l'Opéra national de Lyon a annoncé la nomination d'un nouveau directeur musical pour remplacer Louis Langrée, démissionnaire (*Le Monde* du 25 novembre). Il s'agit du chef d'orchestre hongrois Ivan Fischer qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2000 pour une durée de trois ans. Ivan Fischer concentrera ses activités sur l'Opéra de Lyon (pour quatorze semaines par an) et l'orchestre du festival de Budapest, qu'il a fondé en 1983.

Pierre Moulinier

## Le viaduc en bois des tours de Merle

**LIMOGES**  
de notre correspondant  
Lundi 20 décembre, le nouveau pont de Saint-Geniez-ô-Merle dans la montagne corrézienne a été ouvert à la circulation. Un pont sur la Maronne (un affluent torrentiel de la Dordogne) qui débouche près des ruines de sept forteresses médiévales émergeant de la forêt, au fond d'une gorge granitique de 150 mètres de profondeur. Là passa, durant cinq siècles, la frontière entre l'Aquitaine et l'Auvergne. C'est un des lieux les plus étranges du Limousin. L'un des plus visités aussi. Ce qui a motivé la construction de ce nouvel ouvrage d'art pour donner au site un meilleur ac-

cès automobile. Et, en prime, un patrimoine architectural nouveau : ce pont est construit entièrement en bois.

Il ne s'agit pas d'une passerelle mais d'un viaduc : 56 mètres de portée, six structures en croix de Saint-André de 25 mètres de haut, une chaussée de 10 mètres de large. Un ouvrage conçu pour supporter 36 tonnes, une marge triple de celle qu'autorisait l'ancien pont suspendu construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tablier haubané entre deux portiques de pierre. C'est une première en France. Il n'y a, paraît-il, en Europe qu'un seul pont qui puisse lui être comparé, l'Europa Brücke de Saint-Georges-sur-le-Mur (Au-

triche). Il a fallu pour l'édifier 320 m<sup>3</sup> de pin de Douglas, l'essence reine des forêts limousines. Un arbre venu d'Amérique et qui a fait, là-bas, la preuve de son excellence architecturale : le pont McCalls Ferry, de Pennsylvanie, de 110 mètres de long, a été édifié en 1815. Depuis, la technique a bien sûr évolué : le bois massif a laissé la place au lamellé-collé, plus souple dans son utilisation et plus résistant aux intempéries.

**VALEUR EXPÉRIMENTALE**  
L'aventure n'a pas été simple. Il fallait certes donner aux tours médiévales un accès à la mesure de leur renommée. Mais le site est classé, et le vieux pont, caractéristique de l'architecture fin XIX<sup>e</sup> siècle, avait ses défenseurs, notamment à la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) du Limousin. Il a fallu l'obstination du conseil général de la Corrèze, maître d'ouvrage en l'occurrence, qui voyait là une occasion de promouvoir sa vocation forestière (plus de 30 % de la superficie départementale, une activité économique importante, une filière universitaire de formation) pour imposer l'option bois, plus innovante mais aussi plus onéreuse, avec le soutien du Comité national pour le développement du bois et avec l'apport de fonds européens. Coût de l'opération : 8 millions de francs.

Georges Chatain

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**La Honte de la jungle**  
de Jean-Paul Picha, dessin animé belge, 1975.

VO : MK2 Beaubourg, 3<sup>e</sup> ; MK2 Haute-feuille, dolby, 6<sup>e</sup> ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; Sept Parnassiens, 14<sup>e</sup> (01-43-20-32-20).

**Le Magicien d'Oz**  
de Victor Fleming, avec Judy Garland, Billie Burke, Charley Grapewin, Clara Blondick. Américain, 1939, copie neuve (1 h 40).

VO et VF : Grand Action, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40).

**That Uncertain Feeling**  
de Ernst Lubitsch, avec Merle Oberon, Melvyn Douglas. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 24).

VO : Le Champo, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60).

**To Be or Not To Be**  
de Ernst Lubitsch, avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack. Américain, 1942 (1 h 40).

VO : Le Champo 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60).

**Le Voyage au centre de la terre**  
de Henry Levin, avec Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl, Diane Baker. Américain, 1959 (2 h 10).

VO et VF : Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89). VF : Le République, 11<sup>e</sup> (01-48-05-51-33) ; Denfert, 14<sup>e</sup> (01-43-21-41-01) ; Studio 28, 18<sup>e</sup> (01-46-06-36-07).

### FESTIVALS

**Jacques Becker**  
*Les Aventures d'Arsène Lupin* (1956) : le 31, 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50. Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5<sup>e</sup> (01-43-54-42-34).

**Les Soirées de M. Hitchcock**  
*Le Procès Paradine* (1947) : le 31, 21 h 50.

**Le Quartier Latin**, 5<sup>e</sup> (01-43-26-84-65). **Stanley Kubrick**  
*Les Sentiers de la gloire* (1957) : le 31, 14 h, 17 h 50.

**Le Champo**, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60).

**Marilyn Monroe**  
*La Pêche au trésor* (David Miller, 1949) : le 31, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

Action Ecoles, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).

**Panorama du western**  
*La Vengeance aux deux visages* (Marlon Brando, 1959) : le 31, 14 h, 16 h 30, 19 h.

Action Christine, 6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

**Splendeurs de la comédie musicale**  
Un Américain à Paris (Vicente Minnelli, 1951) : le 31, 14 h, 16 h 30.

Mac-Mahon, 17<sup>e</sup> (01-43-80-24-81).

### VIDÉOTHÈQUE

**Frères et sœurs**  
*Les Deux Anglaises et le continent* (François Truffaut, 1971) : le 31, 14 h 30 ; *Les Deux Orphelines* (Maurice Tourneur, 1932) : le 31, 16 h 30.

Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le

Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Le Costume**  
de Mothobi Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook. *Bouffes du Nord*, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gare-du-Nord. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 16 heures et 20 h 30. Relâche le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 140 F. Jusqu'au 29 janvier.

**Henry V**  
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Benoit. *Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Relâche les 31 décembre, le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Tél. : 01-43-74-99-61. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 5 mars.

**Je suis un saumon**  
de et avec Philippe Avron. *Théâtre Rive Gauche*, 6, rue de la Gaité, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Edgar-Quinet. Du mardi au samedi, 21 heures ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 9 janvier.

**L'Orestie**  
d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant. *Odéon-Théâtre de l'Europe*, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Du mardi au samedi, 19 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Relâche le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 15 janvier.

**Ubu déchainé**  
de Richard Demarcy, d'après Alfred

Jarry, mise en scène de Richard Demarcy et Vincent Mambachaka.

*Théâtre international de langue française, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 15 janvier.

**Ballets de l'Opéra de Paris**  
Sylvie Guillem, Carole Arbo, Aurélie Dupont, Fanny Gaïda, Isabelle Guérin, Agnès Letestu, Elisabeth Maurin, Kader Belarbi, Laurent Hilaire, Manuel Legris, Nicolas Le Riche, José Martinezz, Marie-Agnès Gillot, Delphine Moussin, Clairemaroe Osta et Jean-Guillaume Bart. Orchestre lyrique de Paris. David Coleman (direction). Chorégraphies de Petipa, Lifar, Balanchine, Robbins, Macmillan, Petit et Béjart.

*Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Opéra. Le 31, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 150 F à 500 F.

**Tango Passion**  
*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Du lundi au dimanche, 20 h 30 ; matinées à 15 heures les 2, 8 et 9 janvier. Relâche le 6 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F. Jusqu'au 9 janvier.

**Le Messie**  
de Haendel. Marie-Noëlle Cros (soprano), Klara Csordas-Witt (mezzo-soprano), Patrick Garayt (ténor), Alain Wostyn (basse), Chœur Elisabeth-Brasseur, Ensemble vocal du Chesnay, Chœur de Clermont-Ferrand, Sinfonietta de Paris, Dominique Fanal (direction).

*Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Madeleine. Le 31, 19 h 30. De 150 F à 350 F.

**Les Voix de la Neva**  
Noël à Saint-Petersbourg. Your Gourbo (direction).

*Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Rambuteau. Le 31, 20 h 45. Tél. : 01-43-55-47-09. De 90 F à 150 F.

**La Vie parisienne**  
d'Offenbach. Chanteurs et musiciens de l'Atelier Marinno, Corinne Mamet (direction), Philippe Ermelier (mise en scène).

*Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Goncourt. Le 31, 18 heures et 21 heures ; le 1<sup>er</sup> janvier, 16 h 30 ; le 2, 15 heures. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

**Les Années Twist**  
*Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Rue-Montmartre. Du mardi au samedi, 21 heures ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-44-79-98-98. De 162 F à 362 F. Jusqu'au 2 janvier.

**Alfredo Rodriguez Septet**  
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 31, 22 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41.

**The Chicago Rhythm and Blues Kings**  
*Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Porte-Maillot. Jusqu'au 8 janvier, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 160 F.

**Spirit of Life Ensemble**  
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>*. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 31, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

**Henri Dès**  
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Opéra. Jusqu'au 2 janvier, 14 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

**Stomp**  
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Pigalle. Le 31, 15 heures ; le 2, 16 heures et 20 h 30 ; le 4, 20 h 30. Tél. : 08-03-81-58-03. De 130 F à 200 F. Jusqu'au 31 janvier.

**Jacques Haugrogné**  
*Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Odéon. Le 31, 14 h 30 (dernière). Tél. : 01-44-07-37-43. 80 F.

**Sonora la Calle**  
*La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> République. Le 31, 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52.

**Le Kiosque Théâtre** : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Le Costume**  
de Mothobi Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook. *Bouffes du Nord*, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Gare-du-Nord. Du mardi au vendredi, 20 h 30 ; le samedi, 16 heures et 20 h 30. Relâche le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier. Tél. : 01-46-07-34-50. De 50 F à 140 F. Jusqu'au 29 janvier.

**Henry V**  
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Louis Benoit. *Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Relâche les 31 décembre, le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Tél. : 01-43-74-99-61. De 50 F à 160 F. Jusqu'au 5 mars.

**Je suis un saumon**  
de et avec Philippe Avron. *Théâtre Rive Gauche*, 6, rue de la Gaité, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Edgar-Quinet. Du mardi au samedi, 21 heures ; le dimanche, 15 heures. Tél. : 01-43-35-32-31. De 100 F à 190 F. Jusqu'au 9 janvier.

**L'Orestie**  
d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant. *Odéon-Théâtre de l'Europe*, 1, place Paul-Claudel, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. Du mardi au samedi, 19 h 30 ; le dimanche, 15 heures. Relâche le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F. Jusqu'au 15 janvier.

**Ubu déchainé**  
de Richard Demarcy, d'après Alfred

Jarry, mise en scène de Richard Demarcy et Vincent Mambachaka.

*Théâtre international de langue française, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; le dimanche, 16 heures. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 15 janvier.

**Ballets de l'Opéra de Paris**  
Sylvie Guillem, Carole Arbo, Aurélie Dupont, Fanny Gaïda, Isabelle Guérin, Agnès Letestu, Elisabeth Maurin, Kader Belarbi, Laurent Hilaire, Manuel Legris, Nicolas Le Riche, José Martinezz, Marie-Agnès Gillot, Delphine Moussin, Clairemaroe Osta et Jean-Guillaume Bart. Orchestre lyrique de Paris. David Coleman (direction). Chorégraphies de Petipa, Lifar, Balanchine, Robbins, Macmillan, Petit et Béjart.

*Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Opéra. Le 31, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 150 F à 500 F.

**Tango Passion**  
*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Alma-Marceau. Du lundi au dimanche, 20 h 30 ; matinées à 15 heures les 2, 8 et 9 janvier. Relâche le 6 janvier. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 320 F. Jusqu'au 9 janvier.

**Le Messie**  
de Haendel. Marie-Noëlle Cros (soprano), Klara Csordas-Witt (mezzo-soprano), Patrick Garayt (ténor), Alain Wostyn (basse), Chœur Elisabeth-Brasseur, Ensemble vocal du Chesnay, Chœur de Clermont-Ferrand, Sinfonietta de Paris, Dominique Fanal (direction).

*Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Madeleine. Le 31, 19 h 30. De 150 F à 350 F.

**Les Voix de la Neva**  
Noël à Saint-Petersbourg. Your Gourbo (direction).





